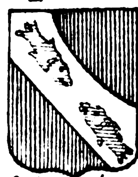
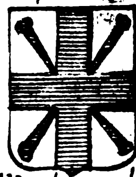
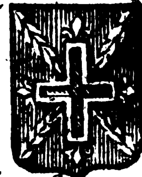





Tizoni Flammen Tournier Molsbach

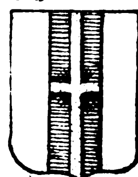
82 Anchre 83 84 Angle 85



Schambach Broglio Machiauelli Lugo

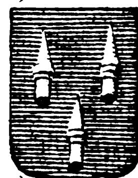
86 Anim 87 88 Antique 89

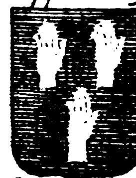





Lambert Penmarch freyssing Montpellier

90 91 appaume 92 appointe 93






Labourdon ay Altham Baudry Armes

94 Appointe 95 96 ardent 97

La nouvelle méthode raisonnée du blason

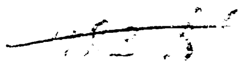
Claude-François Ménestrier

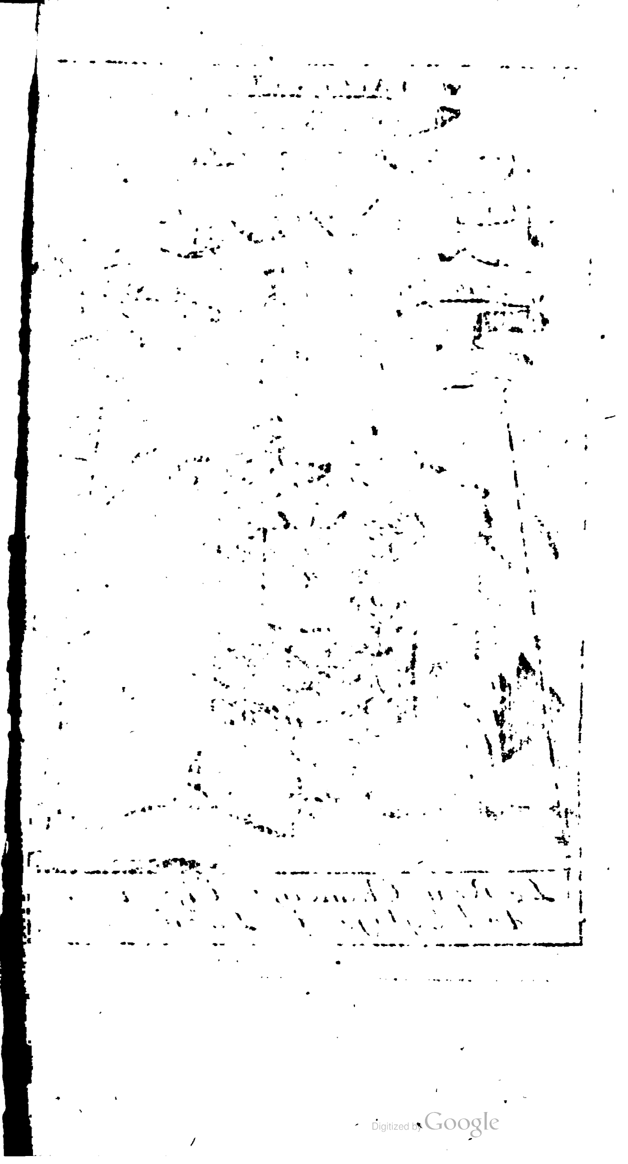


Aquin die Golstein Carbonnieres dont...

Menestie

AVNB






LABORANT
Frontispice
NON
NEQVE
LILIA
NENT
MONT IOYE
ST. DENYS
Le Roy Chanoine d'honneur
de l'Eglise de Lyon

LA NOUVELLE
MÉTHODE
RAISONNÉE
DU BLASON,

POUR L'APPRENDRE D'UNE MANIERE AISÉE;

RÉDUITE EN LEÇONS, par demandes & par réponses.

Par le P. C. F. MENESTRIER, de la Compagnie de JESUS.

Enrichie de Figures en taille-douce.

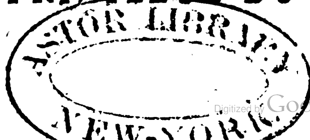
Nouvelle Édition, revue, corrigée & augmentée.

Ex libris Samuel

A LYON,
Chez PIERRE BRUYSET PONTHUS, rue Merciere, à la Croix d'or.

M. DCC. LXI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



À LA TRÈS-NOBLE ET TRÈS-ILLUSTRE

EGLISE DE LYON,

Qui a le Roi pour premier Chanoine d'honneur, pour Archevêque Messire ANTOINE DE MALVIN DE MONTAZET, Comte de Lyon, Primat de France, &c. & trente-deux Chanoines Comtès de Lyon.

TRÈS-NOBLES ET TRÈS-ILLUSTRES SEIGNEURS,

Les instructions que je donne à la jeune Noblesse sur la pratique des Armoiries, dont la connoissance a reçu le nom de Blason, *ne peuvent paroître sous une protection plus heureuse que la vôtre, puisque plusieurs Historiens ont nommé votre auguste Chapitre* la Pierre de touche de la Noblesse, *par le privilége que vous avez de ne recevoir parmi vous que des Gentilhommes, selon vos anciens Statuts, confirmés par tant de Bulles des Papes, & par tant de Lettres patentes de nos Rois.*

L'exactitude avec laquelle vous vous maintenez en l'observance d'un statut si

glorieux à votre Eglise, a conservé la pureté du sang en plusieurs illustres Maisons de nos Provinces voisines, qui auroient peut-être dégénéré par des alliances moins pures, si elles n'avoient eu en vue de ne se pas fermer l'entrée d'une Compagnie qui a l'honneur d'avoirn os Rois pour associés, & d'avoir eu plusieurs grands Princes, qui se sont assujettis à cette loi des preuves que vous exigez avec tant de circonspection de ceux qui veulent être aggrégés parmi vous.

L'histoire de votre Eglise que j'espere de publier un jour, en fera mieux connoître la grandeur que ce petit ouvrage que je vous présente pour vous marquer le profond respect avec lequel je suis,

TRÈS-NOBLES ET TRÈS-ILLUSTRES SEIGNEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, C. F. MENESTRIER, de la Compagnie de JESUS.

AVERTISSEMENT.

IL y a trente-cinq ans que je publiai pour la premiere fois une Méthode du Blason, qui s'eſt imprimée pluſieurs fois, & qui a été imitée ou contrefaite en plus de cinq ou ſix éditions faites par des Plagiaires, & par des perſonnes peu intelligentes des principes de cet Art. On me ſollicitoit depuis long-temps d'y mettre la derniere main, & de la rendre également utile à la jeuneſſe, qui veut s'inſtruire de la pratique des Armoiries, & à ceux qui veulent pénétrer plus avant dans les myſteres de ces marques de Nobleſſe, qui ont eu tant de cours depuis cinq ou ſix ſiécles, qu'elles ſont aujourd'hui les plus glorieux monumens de l'antiquité, & de la ſplendeur des familles les plus diſtinguées dans le monde. C'eſt ce qui m'a obligé de traiter

cette matiere d'une maniere géométrique, par des régles aisées & suivies, qui en découvrent les divers usages, fondés sur des principes naturels & de bon sens, qui semblent regner universellement dans toutes les inventions de l'esprit humain, quelque casuelles qu'elles paroissent, & dépendantes plutôt du caprice que d'un profond raisonnement. Ceux qui aiment à raisonner sur les moindres choses, sont bien aises d'être conduits de cette sorte à la connoissance de ces usages & de ces pratiques introduites insensiblement, sans que ceux qui en ont été les premiers auteurs aient eu dessein de les conduire aussi loin qu'elles sont allées dans la suite des temps. Ceux qui bâtirent les premiers des maisons pour se loger, ne songerent d'abord qu'à se mettre à couvert des injures des saisons. Que n'a-t-on pas depuis inventé pour la commodité des

édifices, pour leur ſolidité & pour la délicateſſe de leurs ornemens? C'eſt ce qui a fait de l'Architecture l'un des plus beaux Arts, & même une ſcience qui fait l'une des plus belles parties des Mathématiques.

Cependant pour accommoder ces principes raiſonnés à l'inſtruction de la jeuneſſe, je les ai réduits en demandes & en réponſes, & diſtingués par leçons, à la maniere des catéchiſmes, qui ſont une théologie familiere qui propoſe aux enfans les plus grandes vérités de notre Religion d'une maniere aiſée, qui exerce leur mémoire & les prépare inſenſiblement à s'inſtruire un jour plus à fond de ces myſteres par des études plus ſérieuſes.

Ceux qui voudront pénétrer plus avant dans le blaſon, trouveront en huit ou dix autres ouvrages que j'ai donnés ſur cette matiere de quoi ſatisfaire leur curioſité. Ces

Ouvrages ſont un Traité de l'origine des Armoiries ; un autre des ornemens qui les accompagnent ordinairement pour diſtinguer les dignités, les emplois & la qualité des perſonnes.

Un Traité de la pratique des Armoiries des diverſes Nations de l'Europe ; un autre de l'uſage du Blaſon pour les diverſes conditions. Un Traité des recherches curieuſes du Blaſon ; un autre des diverſes eſpéces de Nobleſſe ; un des preuves de Nobleſſe par les Armoiries ; un autre de la Chevalerie ancienne & moderne ; un de la maniere de placer les quartiers pour les preuves & les généalogies. L'Art du Blaſon juſtifié ; un jeu de cartes du Blaſon, & une autre eſpéce de jeu ſemblable au jeu de l'oie, ſous le titre du *chemin de l'honneur*.

NOUVELLE


la Poype


genetines


foudras


chalmazel


foudras

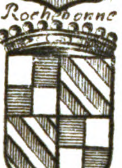

charpin


Rochebonne


tresant


meschatin


Sarron

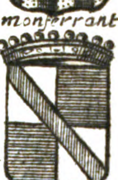

laubespin


monferrant


St George


Cantoinet


St manceil


Cheine


St George


montperrou

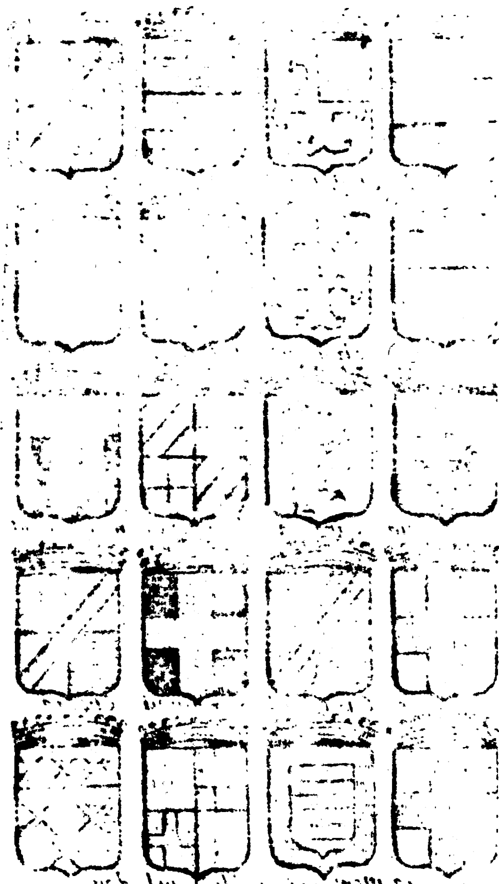

Choiseul de Chevigni

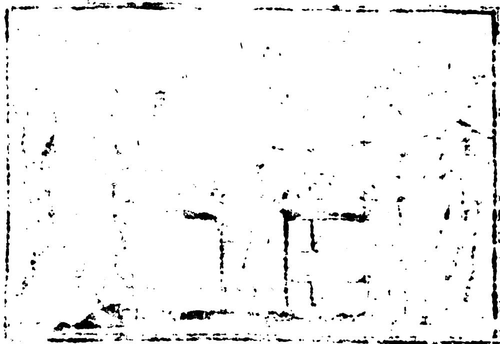

denbrages

Ouvrages ſont un Traité de l'ori-
gine des Armoiries ; un autre des
ornemens qui les accompagnent
ordinairement pour diſtinguer les
dignités, les emplois & la qualité
des perſonnes.

Un Traité de la pratique des
Armoiries des diverſes Nations de
l'Europe ; un autre de l'uſage du
Blaſon pour les diverſes condi-
tions. Un Traité des recherches
curieuſes du Blaſon ; un autre des
diverſes eſpéces de Nobleſſe ; un
des preuves de Nobleſſe par les
Armoiries ; un autre de la Cheva-
lerie ancienne & moderne ; un de
la maniere de placer les quartiers
pour les preuves & les généalo-
gies. L'Art du Blaſon : [illegible]
jeu de cartes d[illegible]
autre eſpé[illegible]
jeu de [illegible]
mir[illegible]


la Poype
genetines
foudras
chalmazel
foudras
charpin
Rochebonne
tresant
meschatin
Sarron
laubespin
monferrant





Dedicare




damas


d'albon


de S.t George


chalmazel

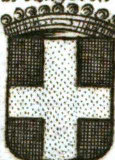

de Chateauneuf


de langeron

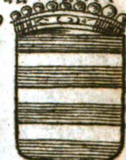

de Genetines


du Rousset


de tressant


d'albon


frou day


de foudras



NOUVELLE MÉTHODE RAISONNÉE,

POUR APPRENDRE *le Blason d'une maniere aisée, réduite en Leçons par demandes & par réponses.*

PREMIERE LEÇON.

DEMANDE.  U'EST-CE que le Blason ?

RÉPONSE. C'est l'Art d'expliquer en termes propres toutes sortes d'Armoiries.

D. Qu'entendez-vous par armoiries?

R. J'entends ces signes, ou marques d'honneur, composées de figures & de couleurs fixes & déterminées, qui servent à marquer la noblesse & à

A

diſtinguer les *Familles* qui ont droit de les porter.

D. Pourquoi les nomme-t-on Armoiries ?

R. Parce qu'ordinairement elles ſe portent ſur les armes, ſur le bouclier, ſur la cotte d'armes, dans les bannieres & pennons ; & parce que c'eſt à la guerre & dans les tournois qui ſont des faits d'armes, qu'elles ont commencé.

D. Que ſignifie le mot de *Blaſon* ?

R. Il ſignifie une choſe proclamée à ſon de trompe & vient de l'Allemand *Blaſen* qui ſignifie *ſonner de la trompe*, parce qu'aux tournois ceux qui s'y alloient préſenter, portoient une trompe pour appeller les gardes du pas, & pour leur préſenter leurs armoiries pour marque de leur nobleſſe.

D. Quelles ſont les figures qui entrent en armoiries ?

R. Toutes ſortes de figures que l'on peut réduire ſous quatre eſpéces.

D. Quelles ſont ces eſpéces ?

R. Les figures de tous les corps que l'on nomme naturels, & qui peuvent être ſenſibles à la vuë, comme le Soleil, les Aſtres, les Pierres, les Élémens, les Plantes & les Animaux.

2. Les figures artificielles qui sont les ouvrages des mains des hommes. comme les bâtimens, les ustensiles, les instrumens de guerre, de chasse, de divers métiers, &c.

3. Les figures que l'on nomme héraldiques, qui se font par des traits diversemens tirés sur l'écu ou la cotte d'armes.

4. Enfin les figures du caprice, comme sont certains monstres chimériques, des Hidres, des Harpies, des Centaures, des Diables.

D. Toutes ces figures ont-elles leurs couleurs déterminées ?

R. Oui : & tellement fixes qu'il n'est pas permis de les changer.

D. Combien y a-t-il de couleurs en armoiries ?

R. Il y en a huit, à sçavoir le blanc, le jeaune, le bleu, le verd, le rouge, le noir, & la couleur de chair pour les parties du corps humain, & la couleur naturelle des fleurs fruits & animaux.

D. Ces couleurs ont-elles des noms particuliers dans le blason ?

R. Oui : le nom général sous lequel elles sont toutes nommées est celui *d'Émaux*, parce qu'on les émailloit

ſur les armes ; ainſi la plaque que portoient les Héraults d'armes & les Pourſuivans avec les armes du Prince dont ils étoient les Héraults, ſe nommoit *Émail*, & nous diſons les *Émaux* du blaſon ou des armoiries.

D. Ce nom eſt général, dites-vous, quels ſont les particuliers ?

R. La couleur *blanche* ſe nomme Argent, *la jaune*, Or, *le bleu*, Azur, *le rouge*, Gueules, *le verd*, Sinople, *le noir*, Sable, les deux autres ſe diſent de *Carnation* pour les parties du corps humain, & *au naturel* pour les animaux, plantes, pierreries, &c. qui ont des couleurs qui leur ſont propres.

D. Pourquoi nommez-vous la couleur blanche *Argent*, & la couleur jaune *Or* ?

R. Parce qu'elles paſſent pour métaux en armoiries ; & c'eſt une regle du blaſon de ne pas mettre métal ſur métal, ni couleur ſur couleur.

D. Pourquoi cela ?

R. Parce que c'eſt des habits que les armoiries tirent leur origine à cauſe des cottes d'armes ; & c'étoit l'uſage de ces tems-là pour les habits de ne pas mettre or ſur argent ni argent ſur or, ni étoffe de couleur

ſur étoffe de couleur, mais de mettre l'or & l'argent ſur les étoffes, ou les étoffes ſur l'or ou l'argent.

D. Cette regle étoit-elle générale ?

R. Oui, à la réſerve des fourrures qui, n'étant pas moins précieuſes que l'or & que l'argent, ſe mettoient indifféremment ſur l'un & ſur l'autre, quoique le plus ſouvent elles ſe pratiquoient avec les étoffes de couleur, au lieu de l'or & de l'argent.

D. Quelles étoient ces fourrures ?

R. L'hermine blanche & noire, & les petits gris nommés *Vairs*, du nom d'un animal dit en Latin *Varus*.

D. Comment ſe nommoient ces fourrures en blaſon ?

R. Elles ſe nommoient *pannes* ou *pennes*, parce qu'elles étoient attachées aux étoffes des habits & cottes d'armes, *aſſutæ pannis*.

D. Quelle différence faites-vous entre ces fourrures ?

R. Que l'*Hermine* eſt blanche, à mouchetures noires, & le *Vair* eſt blanc & bleu comme la peau de cet animal, qui eſt blanche ſur le ventre, & ſur le dos d'un gris tirant ſur le bleu.

D. N'y a-t-il point d'autre couleur pour ces pannes ?

R. Elles peuvent être de toutes couleurs usitées en armoiries, mais alors il faut en blasonnant spécifier ces couleurs, & dire, un tel porte de gueules, de sinople, de sable, &c. à mouchetures d'hermines, d'argent, d'or, ou d'or à mouchetures de sable, d'azur.

II. LEÇON.

D. PUisque toutes sortes de figures peuvent entrer en armoiries, me pourriez-vous donner des exemples de ces figures portées dans les armoiries ?

R. Très-volontiers : le Soleil, par exemple, fait les armoiries d'un grand nombre de familles ; la maison d'Aligre dont il y a eu deux Chanceliers, porte en chef trois soleils, & pour devise *non uno gens splendida sole* ; Poussart en porte trois avec un écusson d'*Ecars* au milieu ; *Amelot* en porte un en chef sur trois cœurs ; *Tressol* en Bretagne en porte trois.

D. Et la Lune entre-t-elle en armoiries ?

R. Elle y entre sous toutes les figures qu'elle a naturellement : pleine, en croissant, avec figure & sans figure.

D. Que voulez-vous dire avec figure & sans figure ?

R. Je veux dire avec ces traits qui lui donnent une figure humaine, des yeux, un né ou une bouche, ou simplement en croissant sans ces traits, c'est ce qui se pratique aussi pour le Soleil, qui se nomme ombre du Soleil, quand il n'a pas ces traits de visage humain comme les quatre qui accompagnent la croix des armoiries des Huraults ; les Illuminati de Genes portent un croissant de Lune figuré avec un flambeau allumé.

D. Les autres astres entrent-ils en armoiries ?

R. Oui, même des constellations entieres, comme celle du Taureau qui est portée par quelques familles.

D. Les exemples des Etoiles sont si fréquens que je ne vous en demande rien ?

R. Elles remplissent une infinité de blasons ; il y en a aussi plusieurs qui portent des cométes, qui sont des Étoiles à queues ; l'Arc-en-ciel, la Pluie & quelques autres météores y entrent aussi, & la sphere du feu, comme vous remarquerez aux armoiries de Bellegarde de Savoye & en quelques autres.

D. Quels sont les autres corps naturels qui entrent en armoiries ?

R. Les pierres, les rochers, les montagnes, les isles, les pierres précieuses, les diamans, les rubis, les escarboucles, &c.

D. Et les plantes n'y entrent-elles pas ?

R. Oui, de toutes sortes, les herbes, les fleurs, les fruits, les arbrisseaux, les arbres & leurs branches, leurs troncs, &c. pour lesquels le plus souvent on observe la couleur qui leur est propre.

D. A l'égard des animaux, y a-t-il quelque distinction à faire ?

R. Non, ils y peuvent tous entrer, ou leurs parties, têtes, pattes, demi-corps, aîles & leurs peaux même, ou dépouilles, comme les vairs & les hermines.

D. Le corps de l'homme y peut-il être admis ?

R. Oui, & de plusieurs manieres différentes, nud, vêtu, & sous des figures particulieres de Sauvage, de Dieux de la Fable, de Soldat, de Moine, d'Homme ou de Femme, d'Enfant, de Vieillard ; car il y a des exemples de tous ces usages.

D. Les parties séparées y peuvent-elles être reçues ?

R. Oui, comme la tête, les bras, les jambes, les cuiſſes, le cœur, les yeux, les os, la main, le pied, &c.

D. Tout cela doit donc être repréſenté de carnation ?

R. Il n'eſt pas néceſſaire, puiſqu'on en voit de diverſes couleurs.

D. A propos de cette diverſité, d'où vient que l'on voit des lions, des aigles & d'autres animaux, d'hermine, de vair, échiquetés, lozangés, de diverſes couleurs, puiſqu'il n'y en a jamais eu dans la nature de cette ſorte ?

R. Cela vient de l'uſage des cottes d'armes qui ſe portoient dans les armées & dans les tournois, & qui ſe faiſant de diverſes étoffes & de piéces rapportées, ſelon les modes de ces temps-là, ont repréſenté les deviſes & les ſymboles de ceux qui les portoient de cette ſorte; ainſi il y a des croiſſans, des fleurs, des lions & d'autres corps ſemblables d'hermine, de vair, lozangés, burellés, échiquetés, &c.

III. LEÇON.

D. COmment entrent en armoiries les corps artificiels ?

R. De la même maniere que les corps naturels ; & il n'eſt rien de viſible, c'eſt-à-dire, qui ait quelque figure qui n'y puiſſe être reçu.

D. N'y a-t-il point pour cela de diſtinction à faire ?

R. Il y en a trois ou quatre ; la premiere, que *les offices & les dignités* y ont introduit certaines figures propres à ces dignités, les couronnes, les ſceptres, les diadêmes & d'autres ſemblables marques d'honneur. *Les dignités Eccléſiaſtiques*, la thiare, les clefs, la croix, la croſſe, la mitre, le pallium, la main qui bénit, les anneaux, les chandeliers, les livres, l'ecnenſoir, &c. Les *offices* d'Échanſon, de Pannetier, de Sénéchal, de Maréchal, d'Écuyer, de Chambellan, &c. on y fait prendre des coupes, des bouteilles, des bannieres, des épées, des chevaux, des étriers, &c. La ſeconde & la plus générale eſt le *rapport au nom des perſonnes* qui a fait les

armoiries que l'on nomme parlantes. La troisiéme, *certains droits & certaines jurisdictions* sur les passages des rivières qui ont fait prendre des bacs, des vaisseaux, des avirons, des tours, des châteaux, des ponts, &c. des droits de servitudes qui ont fait prendre des charrues, des chariots, des jougs, des roues, des fers de moulin, des faulx, des râteaux, des herses, des poëles, des chauderons, &c. *La piété* enfin y a fait recevoir des croix, des calices, des images des Saints, des reliquaires, le Nom de Jesus, le cordon de saint François, des chapelets, des Eglises, &c.

D. L'inclination & le caprice n'y ont-ils point eu de part ?

R. Oui sans doute ; ainsi l'*inclination à la chasse* ou à la pêche a fait prendre des instrumens de l'une ou de l'autre, des corps, des épieux, des dards, des couples de chiens, des rets, des hameçons, des nasses, &c.

L'inclination à la musique a fait prendre des flûtes, des hautbois, des luths, des harpes, des violons, des siflets, &c.

D. Quelles sont les choses les plus ordinaires en armoiries de tous ces corps artificiels ?

R. Les bâtimens & les armes, à cause des fiefs & *de la guerre*, ainsi on y voit grand nombre de châteaux, des tours, des pans de mur, des piéces crenellées ou breteſſées, des égliſes, des ponts, des portes, &c. des lances, des piques, des épées, des chauſſe-trapes, des étriers, des fers de lance ou de pique, des roquets de lances, des trompettes, des tambours, des étendarts, des tentes, des éperons, des molettes d'éperons, des écuſſons, des fléches, des maſſes d'armes, des arcs, &c.

D. Les vêtemens n'y ont-ils point de part?

R. Ils y ont la meilleure part, puiſqu'outre les bonnets, chapeaux, houſſettes, ſouliers, bottes, bottines, gants, manteaux, chaperons, chemiſes, ceintures, boucles, rubans, dentelles, manches, manchons, fourrures, écharpes, colliers, bracelets, & autres ornemens. C'eſt des vêtemens qu'on a tiré toutes les figures que nous nommons *Héraldiques*, le parti, le coupé, le tranché, le taillé, l'écartelé, le faſcé, le pallé, le bandé, le burelé, le cotticé, les points équipollés, les jumelles, les herſes, les faſces, les

bandes, les chefs, les chevrons, les sautoirs, les bordures, les gyrons, les piles, les quartiers, l'échiqueté, le fuselé, le lozangé, & plusieurs autres figures semblables.

D. Vous m'apportez une foule de termes ausquels je n'entends rien ?

R. Ce sont aussi les figures que nous nommons *Héraldiques*, parce qu'elles sont si propres au blason que l'on a besoin de se servir des termes propres de l'art héraldique pour les expliquer.

D. Comment dites-vous donc que c'est des vêtemens que ces figures & ces termes ont été tirés ?

R. Parce qu'il y a cinq ou six siécles que l'on s'habilloit de ces sortes d'habits mi-partis, comme sont encore les robes des Echevins de plusieurs Villes ; d'habits pallés comme ceux des trompettes & des tambours de plusieurs Compagnies ou Régiments ; d'habits lozangés, échiquetés & burelés comme sont les étoffes rayées : comme cet usage a changé, les termes qui expliquoient ces étoffes différentes ont changé, & vous ne les entendriez pas.

IV. LEÇON.

D. PUisque ces figures que vous nommez *Héraldiques* sont plus difficiles à entendre que les autres, je serois bien aise d'avoir quelque méthode facile pour les retenir ?

R. Je veux vous en donner une, la plus aisée du monde.

D. Et comment ?

R. Il faut supposer que toutes ces figures se font par le moyen de quatre lignes ; par une ligne tirée du haut en bas, comme seroit de la tête aux pieds, que nous appellons ligne à plomb ou perpendiculaire dont voici la figure. |

D. Je la conçois.

R. Il y en a une autre tirée toute droite & couchée comme les lignes d'un livre imprimé que nous nommons ligne horizontale. ——

D. Je l'entends.

R. La troisiéme est une ligne traversante de droit à gauche que l'on nomme diagonale ; \ & la quatriéme est celle qui tire de gauche à droit obliquement /.

D. C'eſt-à-dire que ces deux lignes miſes l'une ſur l'autre font la croix de ſaint André ? X

R. Juſtement vous l'entendez.

D. Et de quoi me ſert de l'entendre ?

R. Pour vous faire concevoir toutes les figures héraldiques.

D. Comment cela ?

R Parce que la ligne à plomb ou de haut en bas fait dans les armoiries le parti, l'addextré, le ſéneſtré, le pallé, le vergetté.

D. Ce ſont termes où je n'entends rien ?

R. Vous les entendrez avec le tems, & par les figures que je vous donnerai.

D. Pourſuivez donc ?

R. La ligne couchée ou horizontale fait le chef, le coupé, la faſce, la trangle, la champagne, le faſcé, le burelé, les jumelles en faſce, le herſé en faſce : la ligne diagonale de droit à gauche fait le tranché, la bande, le bandé, le cotticé, les jumelles en bande, le herſé en bande.

La ligne traverſante de gauche à droit, d'un angle d'en haut de l'écu à l'angle d'en bas oppoſé, forme le taillé, la barre, le barré, le

filet de bâtardiſe, le herſé en barre.

D. Comment une ſeule ligne peut-elle produire tant de figures différentes ?

R. Etant multipliée. Ce ſont ces mêmes lignes qui, jointes enſemble & diverſement combinées, font pluſieurs autres armoiries.

D. Quelles armoiries ?

R. L'écartelé ſe fait de la ligne à plomb & de la ligne couchée miſes en croix comme les deux que vous avez dit faire la croix de ſaint André font l'écartelé en ſautoir : or ces quatre ſortes de lignes diverſement combinées & multipliées font les points équipollés, l'échiqueté, le lozangé, le fuſelé, le fretté, le ſautoir, &c. dont les termes ne doivent pas vous effaroucher, parce qu'ils ſont tous le ſecret du blaſon, qui ne conſiſte preſque qu'à entendre ces termes.

D. Comment me les ferez-vous entendre ?

R. En vous les expliquant & en vous montrant les figures pour leſquelles ils ſont employés ; c'eſt pour cela que je vous ai dit d'abord que le blaſon eſt l'art d'expliquer en termes propres tout ce qui entre dans les

armoiries, c'eſt-à-dire, toutes les figures qui les compoſent.

D. Dites-moi en peu de mots & méthodiquement ce qu'il faut faire pour apprendre ce chaos de figures & de termes?

R. Je vous le dirai une autrefois & pour une autre leçon.

V. LEÇON.

D. VOus m'avez promis de m'expliquer en peu de mots en quoi conſiſte tout l'art héraldique ou toute la connoiſſance du blaſon?

R. Je ſuis prêt de le faire, & pour commencer je vous dis qu'il y a ſix choſes à apprendre touchant les armoiries.

La premiere eſt le *Champ*, ou le Sol ſur lequel elles ſont placées.

La ſeconde, *les figures* qui les compoſent, & qui occupent ce champ ou entierement ou en partie.

La troiſiéme, *la Poſition* de ces figures, ou leur ſituation.

La quatriéme, la *Diſpoſition* de ces figures qui ſe répondent les unes aux

autres & qui sont ondées, canelées, arrachées, coupées, liées, entrelacées, &c. Ainsi la *position* s'explique par rapport au champ, & la disposition par rapport aux figures.

La cinquiéme, sont les émaux ou couleurs de ces figures.

La sixiéme, les *ornemens* qui accompagnent les armoiries, & qui leur sont extérieurs.

D. Quand je sçaurai donc cela, sçaurai-je le blason ?

R. Vous en sçaurez autant que la plûpart des livres en enseignent ; mais quand vous en serez là, si vous voulez pénétrer plus avant, je vous enseignerai leur origine, leurs usages, les pratiques de toutes les nations de l'Europe, les manieres de placer les quartiers, & de dresser les généalogies.

D. Je n'en veux pas tant apprendre aujourd'hui, je me contente de vous répéter ce que vous venez de me dire, qu'il y a six choses à considérer dans les armoiries, le *champ* qui les porte & où elles sont placées, *les figures*, *la position* de ces figures sur le champ, *leur disposition*, *leurs couleurs & les ornemens* extérieurs qui les accompagnent ?

R. Fort bien : je veux vous les expliquer l'une après l'autre : le *Champ* ou le sol des armoiries est l'écu, la cotte d'armes & la bannière qui servent de champ aux figures.

D. Je connois bien l'écu & la bannière, mais qu'est-ce que la cotte d'armes ?

R. C'est une espéce de tunique semblable à celle des Diacres & des Soudiacres que les Chevaliers portoient en guerre & dans les tournois sur leurs armes, & qui étoient figurées de leurs blasons pour les faire connoître.

D. N'est-ce pas ce que j'ai vu en plusieurs verrières d'Eglise sur des tombeaux & en plusieurs vieilles peintures ?

R. C'est cela même.

D. J'ai aussi remarqué les armoiries en plusieurs cartouches différens de plusieurs figures bizarres ?

R. C'est selon la fantaisie de quelques nations particulières : en France l'écu est comme quarré un peu plus long que large, qui en bas s'arrondit & se termine en pointe sur le milieu de sa base ; anciennement il étoit presque triangulaire & un peu incliné ou penché sur le côté : les Italiens le portent

souvent ovale ou approchant de l'ovale; les Espagnols l'arrondissent en bas; les Allemands le font en cartouche assez souvent, & les filles le figurent en lozange, ce que quelques femmes ont aussi observé; le quarré en forme de bannière est le propre des Chevaliers Bannerets de Poitou & de Guienne: voilà pour ce qui regarde le champ.

D. Laissez-moi vous répéter ce que vous venez de dire pour voir si je l'aurai bien retenu: vous distinguez la cotte d'armes, la bannière & l'écu; l'écu est quarré, long, un peu arrondi & pointu sur le milieu de la base pour les François; l'Antique, triangulaire & penché; l'Italien en ovale; l'Allemand en cartouche; l'Espagnol arrondi en bas; il est quarré pour les Bannerets de Poitou & de Guienne, & en lozange pour les filles & quelques femmes.

R. Vous pouvez passer maintenant à l'intelligence des figures.

VI. LEÇON.

POur procéder avec méthode dans les connoissances des figures, je suppose que vous connoissiez toutes les

figures naturelles, le Soleil, la Lune, les Etoiles, les Cométes, l'Arc-en-ciel, les pierres, les plantes, les animaux, &c. & la plûpart des figures artificielles, comme les tours, les châteaux, les armes, les instrumens des arts, &c. ainsi sans m'y arrêter, je viens à celles qui sont moins connuës ou qui ont des noms particuliers dans le blason.

D. Vous me ferez plaisir.

R. Je vous ai déja dit que l'on nomme *Ombre* de Soleil celui qui n'a pas une figure humaine : on nomme aussi *Lunels* quatre croissans appointés & joints en rose.

D. J'en connoissois les figures sans sçavoir les noms.

R. Il y a quelques parties du corps humain qui ont aussi des noms particuliers ; le bras droit se nomme *dextrochère*, le gauche *sénestrochère*, deux mains jointes *une foi*, la tête & la poitrine *bust*.

D. Parmi les animaux quels termes particuliers ont les figures ?

R. Un serpent se nomme *bisse* ou *guivre*, particulièrement quand il dévore un enfant ; une tête de front se dit *rencontre* ; le lion qui passe & qui montre les deux yeux se nomme

léopard ; un aigle ſans bec & ſans pieds, aux aîles étendues, ſe nomme *alerion*, comme de petits oiſeaux ſans bec & ſans pieds, les aîles ſerrées, ſe nomment *merlette* & *canette* ; deux aîles étendues & jointes enſemble ſe diſent un *vol*, une ſeule, un *demi-vol* ; une dent de ſanglier ſe nomme *défenſe* ; les barbeaux poiſſons ſe diſent *bans* ; la tête du ſanglier *hure* ; une tête de cerf ou de bœuf décharnée ſe nomme *maſſacre*.

D. Parmi les plantes y a-t-il quelques noms particuliers ?

R. Ouï : une eſpéce de prunier ſauvage ſe nomme *crequier* comme celui de crequi : on nomme *tierce-feuilles* les treffles ſans queue, *quinte-feuilles* les fleurs de Pervanche de cinq feuilles percées au milieu, *coquerelles* les fleurs ou les bourſes d'une eſpéce de *ſolanum* qui ſont comme des noiſettes vertes & en fourreau.

D. Parmi les inſtrumens des arts y en a-t-il qui ajent des noms particuliers ?

R. Ouï, les fers des meules de moulin ſe nomment *anilles* ; les grands anneaux à attacher les cables ſe nomment *vires*, particulierement quand ils ſont deux ou trois l'un dans l'autre,

les haches des Tonneliers, *doloires* comme celles de Renty ; des épées larges en coutelas & courbées, *badelaires* ; les bouts des fourreaux de ces épées, *bouteroles* ; une bande de fer à tenir une porte sur ses gonds, *un bris d'huis* ; les boucles des ceintures & baudriers, des *fermaux* ; les fasces danchées, des *feuilles de scie* ; une piéce en quarré long comme une brique, une *billette* ; les flancs des monnoies d'or & d'argent, *bezans* ; & les gâteaux ronds & plats comme les besans, mais de couleur, *tourteaux* ; une anse de chauderon, *corniere* ; un linge autour des têtes de Mores, *tortil* ; une banniere d'Eglise, *gonfanon* ; les cordes d'un ancre, *gumenes* ; le bois traversier qui la tient, *trabe* ; des piéces d'étoffes longuettes à deux, trois, quatre, cinq ou six piéces pendantes, *lambels* ; les piéces découpées d'étoffes, qui couvrent & accompagnent le casque dans les armoiries, *lambrequins* ; des chausses pour des jambes, *housettes* ; le cors de chasse, *huchets* ; les quartaux comme ceux des vitres posés sur une de leurs pointes, *lozanges* ; une semblable figure ouverte à jour comme une maille de filet, *macle*, ouverte en rond, *rustre* ; une figure semblable

à une amande pelée, *otelle* ; une figure en Y, *perle* ; un chapelet, *patenôtre* ; une roue sans jantes, *rai*, & *rai d'escarboucle* quand elle a une pierrerie au milieu, & quand ses bâtons sont fleurdelisés aux extrémités ; un fer de lance morné, c'est-à-dire, courbé en deux sur les côtés, *roc* ou *roquet* ; la croix de S. André, *sautoir* ; une dentelle ouvragée autour de certaines figures, *trescheur* ; les coquilles de S. Jacques dont on voit le dedans, *vannets*.

D. Pourriez-vous me montrer les figures de toutes ces sortes de choses ?

R. Très-volontiers, & par ordre alphabétique, après vous avoir donné celles de divers champs ou sols.

Ecu.

Ecu rond.

Ecu antique.

Targe.

Bannière.

Cartouche.

Lozange.

Ovale.

Alerion.

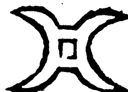
Alerion.



Annelet.



Annilles.



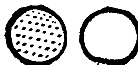
Badelaire.



Bars.



Besans.



Billette.



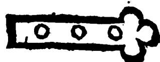
Bisse.



Bouterole.



Bris.



Broyes.



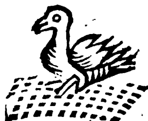
Buste.



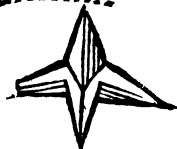
Bute.



Canette.



Chaussetrape.



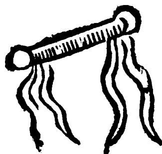
Coquerelles.



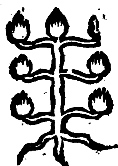
Corniere.



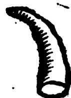
Coüple.



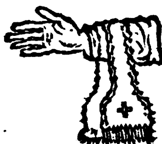
Crequier.



Défense.



Dextrochère avec son fanon.



Douloire.



Estoc.



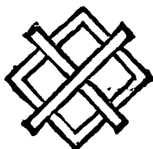
Fermail.



Foi.



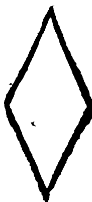
Frette.



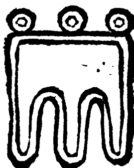
Feuille de scie.



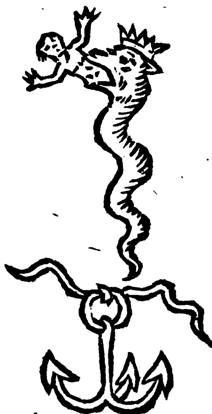
Fusée.



Gonfanon.



Guivres.

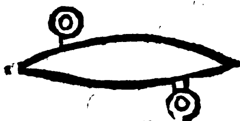


Gumènes.

Herse.



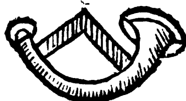
Hie.



Houssette.



Huchet.



Lambel.



Lambrequins.



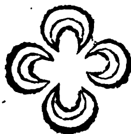
Leopard.



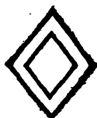
Lozange.



Lunels.



Macle.



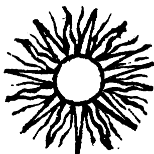
Massacre.



Merlette.



Ombre de Soleil.



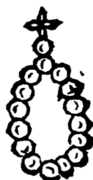
Otelle.



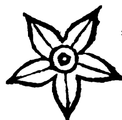
Pairle.



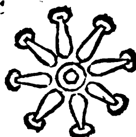
Patenôtre.



Quintefeuille.



Ray.



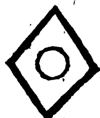
Rencontre.



Roc.



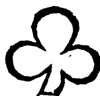
Rustre.



Sautoir.



Tiercefeuille.



Vannets.



Vires.



Vol.



D. Il me ſemble que vous me donnez là des figures dont vous ne m'aviez pas parlé des noms ?

R. Quelles ſont-elles ?

D. Vous me montrez des *Butes*, des *Chauſſetrapes*, des *Fanons*, des *fuſées*, des *Hies*, des *Herſes* & des *Nilles*.

R. Je veux vous les expliquer. Une *Bute* eſt cet inſtrument dont les Maréchaux ſe ſervent pour couper la corne des chevaux, quand ils veulent les ferrer. Les *Chauſſetrapes* ſont des piéces de fer à quatre pointes, dont l'une eſt toujours droite tandis que les trois autres la ſoutiennent, on s'en ſert en tems de guerre pour les jetter dans les lieux où doit paſſer la Cavalerie, pour bleſſer les chevaux. Le *Fanon* eſt une piéce d'étoffe pendante d'une manche ou de quelque autre choſe. Il y a deux ſortes de *Herſe*; l'une à fermer les portes des Villes qui ſe nomme *Herſe Saraſine*, l'autre à couvrir les ſillons & à rompre les mot-

tes de terre quand on a semé. La *Hie* est un instrument qui sert à planter des pieux, ou à paver, ou à piloter. Les *Nilles* sont la même chose que les annilles.

D. N'y a-t-il point d'autres figures dont les noms soient aussi inconnus ?

R. Il y en a plusieurs entre les instrumens des Arts qui sont moins en usage parmi nous, & dans l'usage de certains pays qui ont des bâtimens, des meubles & des ustensiles qui leur sont particuliers, comme en Angleterre, il y a des fers de dards que l'on nomme *Pheons* : des bourses de cuir qui servent à élever l'eau avec des *roues* que l'on nomme *bouges* en Armoiries, & les Anglois *Water Bougets* : il y a de cette sorte en Allemagne des instrumens à porter des verres, & les *Falconieri* d'Italie ont une espèce de brancart à porter plusieurs faucons, ou autres oiseaux de proie ; c'est à quoi il faut prendre garde quand on veut blasonner les figures extraordinaires des Armoiries des pays étrangers ; il faut tâcher d'apprendre les noms qui leur sont propres, pour ne pas tomber dans les erreurs de certains Blasonneurs qui prennent souvent des figures pour ce qu'elles ne sont pas.

VII. LEÇON.

D. LA repréſentation de ces figures que vous venez de me mettre devant les yeux, & l'explication que vous en avez faite, me les font parfaitement connoître.

R. Je vous en donnerai une intelligence plus parfaite en vous enſeignant leurs uſages dans le Blaſon, parce qu'elles y ont divers attributs, qu'il faut expliquer en termes propres, ce qui n'eſt pas la moindre partie de l'art du Blaſon, puiſque c'en eſt la grammaire.

D. Pourquoi appellez-vous ces termes la Grammaire du Blaſon ?

R. Parce que comme la Grammaire enſeigne à lier le ſubſtantif & l'adjectif, le nominatif & le verbe, le relatif & l'antécédent, le verbe & le cas qu'il régit ; cette partie du Blaſon enſeigne à expliquer la ſituation, la diſpoſition & la compoſition ou l'aſſemblage de ces figures dans les armoiries.

D. Chaque figure a donc des attributs qui lui ſont propres ?

R. Ouï, il y a cependant des attributs généraux qui conviennent à la plûpart des figures : mais pour ne pas vous embarrasser, commençons par les attributs des figures naturelles que vous connoissez.

D. Vous me ferez plaisir, car il est plus aisé de procéder des choses que l'on connoît, à celles qu'on ne connoît pas, que d'expliquer des choses inconnues par d'autres qui ne le sont pas moins. Vous m'avez dit que les figures des corps naturels sont les astres, les élémens, les pierres, les plantes, &c. commençons, s'il vous plaît, par les astres.

R. J'en suis content : le Soleil figuré avec des yeux, une bouche & des rayons, se dit simplement *Soleil* sans autre attribut, parce que c'est sa figure naturelle en armoiries : quand il n'a pas ces traits, il se nomme *Ombre de Soleil*, que je vous ai représenté.

D. Je l'ai vû.

R. Quand il meut de l'angle de l'écu d'où il semble sortir, on le nomme *Horizonté* à dextre, ou à senestre, suivant sa disposition ; *Naissant* quand il meut du chef & qu'il ne paroît qu'à moitié, & *Couchant* quand il meut de

ſa pointe, ce que vous verrez dans les figures; ainſi ne vous inquiétez pas ſur ce que vous ne comprendrez pas d'abord, les figures vous le feront connoître.

D. Et la Lune?

R. La Lune peut être *Horizontée* comme le Soleil, elle eſt rare en armoiries pleine & entiere; le croiſſant y eſt plus ordinaire.

D. Quels ſont les attributs du croiſſant?

R. Il peut être *montant*, *verſé*, *tourné* & *contourné*. Quand ſes deux pointes aboutiſſent vers le chef ou le haut de l'écu il eſt *montant*, ce qu'il n'eſt pas néceſſaire d'exprimer, parce que c'eſt ſa ſituation naturelle dans les armoiries. Quand au contraire ſes deux pointes regardent le bas ou la pointe de l'écu, il eſt *verſé*: quand elles regardent le flanc dextre de l'écu, il eſt *tourné*, & *contourné* quand elles regardent le gauche.

D. J'entends cela: mais quand il y a pluſieurs croiſſans diverſement diſpoſés, n'y a-t-il point de termes propres pour énoncer ſes diſpoſitions?

R. Oui, ſans doute; deux croiſſans peuvent être *adoſſés*, *acculés*,

appointés, *entrelaſſés*. Quand il y en a quatre appointés, les Eſpagnols les nomment *Lunels*.

D. J'en ai vu la figure : paſſons, s'il vous plaît, aux Étoiles.

R. Je le veux bien. Les Étoiles ſont *rayonnantes*, *cométées*, de cinq, de ſix, de huit & de ſeize *rais*. Elles ſe diſent *rayonnantes*, quand entre leurs grandes pointes il y a des filets de rayons. *Cométées*, quand elles ont une queue. Ce ſont leurs pointes qui ſe nomment *Rais*. En France elles en ont ordinairement cinq, & il n'eſt pas néceſſaire d'en exprimer le nombre, les autres pays leur en donnent ordinairement ſix, particulierement en Italie. Quand elles en ont huit ou ſeize, il faut en exprimer le nombre. Quand les Étoiles ne paroiſſent qu'à demi & ſortent de quelqu'autre figure, elles ſont dites *éclipſées*.

D. N'y a-t-il que ces attributs pour les aſtres ?

R. Il y a encore des rayons de lumiere ſortant des angles de l'écu, qui ſe nomment ſimplement *Rais*, dont il faut exprimer la diſpoſition, en diſant mouvant de l'angle dextre, de l'angle ſeneſtre du chef ou de la pointe. Il y,

a aussi des croix qui sont cantonnées de semblables rais.

D. Pour les Elémens quels en sont les attributs ?

R. Le feu peut être *flambant*, *étincellant*, *ardent*, *fumant*, &c. ce qui se dit plutôt des sujets ausquels il est attaché que du feu même. Ainsi il y a des paux ou pieux *flambans*, des charbons *étincellans*, des fournaises *ardentes*, des flambeaux, des vases *fumans*.

D. Et à l'égard de l'Eau ?

R. Il y a des rivières sur lesquelles on voit de petits traits pour en marquer les flots : alors on les dit *flotées*, comme on dit la mer *agitée*, quand on y remarque des ondes élevées ; & *calme* quand on n'en remarque point. Les fontaines sont *jaillissantes* ou *coulantes* par tant de jets ou canaux, dont on doit exprimer le nombre.

D. Pour l'Air n'y a-t-il rien à observer ?

R. Il y a des nuages, des vents, des foudres, dont vous connoissez les figures de la manière dont les Peintres les représentent. Il faut seulement observer que les foudres se peignent quelquefois *aîlés*, *liés*, *élancés*, *étincellans*, *tortillés*, &c. Ce que vous apprendrez dans la suite par les figures.

D. Pour la Terre que faut-il ſçavoir ?

R. Qu'un bout de terrein figuré ſous les arbres, les tours, maiſons, &c. ſe nomme *Terre* ; & qu'à l'égard des montagnes, il en faut exprimer les *coupeaux*, trois, cinq, ſept, &c.

D. Et pour les plantes qui naiſſent ſur la terre ?

R. Elles ont un grand nombre d'attributs : les arbres ſont *fleuris*, *fruités*, *coupés*, *arrachés*, *écotés*, *couchés*, leurs branches peuvent être *paſſées & repaſſées en ſautoir* : le chêne fruité ſe nomme *englanté* : les autres plantes ſont *tigées*, *feuillées*, *fleuries*, &c.

D. Les fleurs ont-elles des termes particuliers ?

R. Oui, les roſes ſont *boutonnées*, ce ſont les grains d'or ou d'autre couleur qu'elles ont au milieu : le roſier eſt auſſi dit *boutonné*, quand les roſes y ſont en boutons : les roſes de cinq feuilles percées à jour ſe nomment en armoiries *quintefeuilles*, *angemmes* ou *acheſmes*, celles qui n'en ont que quatre : & les tréfles qui n'ont point de queue, *tiercefeuilles*. Les lys ſont en *boutons* ou *épanouis*, quand les feuilles de la fleur ſont ouvertes. On

les nomme aussi ordinairement *lys de jardin*, pour les distinguer des fleurs de lys. Les *Girasols* & les *Ancolies* sont penchés : les fleurs du *Solanum* semblables à des noisettes en fourreau, se nomment *coquerelles*.

VIII. LEÇON.

D. AVant que de venir aux animaux & aux autres figures naturelles, je voudrois bien sçavoir comment vous nommez en blason la figure que l'on appelle vulgairement un monde, qui est une boule ronde surmontée d'une croix ?

R. Vous me faites plaisir de me faire cette demande, parce que vous me donnez occasion de vous rapporter une érudition que nul des Auteurs du Blason n'a encore touchée que je sçache, c'est Glaber qui la rapporte au Livre 1. de ses Histoires. Il dit que l'an 710. le Pape Benoît VIII. fit faire un globe d'or avec des ceintres en quarré de pierreries, & une croix élevée au-dessus de ces ceintres, pour représenter le monde qui ne pouvoit

être bien gouverné qu'en le soumettant à Jesus-Christ & à la Réligion Chrétienne : qu'ensuite l'Empereur Henri II. étant allé à Rome, le Pape alla au devant de lui, lui présenta ce globe, & voulut qu'il fût dorénavant la principale marque de l'Empire : aussi voyez-vous les Images de Charlemagne, & de la plûpart des Empereurs avec ce globe. L'Empereur en le récevant de la main du Pape, lui dit que c'étoit une leçon muette qu'il lui faisoit, de la manière dont il devoit régir le monde ; mais que l'on ne pouvoit mettre ce présent en de meilleures mains qu'en celles des personnes qui avoient méprisé le monde & ses pompes, & qu'aussi-tôt après il l'envoya à l'Abbaye de Clugny.

D. Voilà une belle remarque, & c'est sans doute pour la même raison pour laquelle il fit ce présent à l'Abbaye de Clugny, que les Chartreux ont fait leurs armoiries d'un semblable globe, pour marquer leur mépris du monde ?

R. Cela est vrai, & le passage de Glabert est trop singulier pour ne pas vous le rapporter en la langue en laquelle il l'a écrit.

R. Vous ajouterez par ce moyen une nouvelle grâce à celle que vous m'avez faite de me raconter cette Histoire.

[*Anno Dominicæ Incarnationis septingentesimo * decimo, licet insigne imperiale diversis speciebus priùs figuratum fuisset, à venerabili tamen Papa Benedicto Sedis Apostolicæ fieri jussum est admodum intellectuali specie idem insigne. Præcepit fabricari quasi aureum pomum, atque circumdari per quadrum pretiosissimis quibusque gemmis, ac desuper auream crucem inseri. Erat autem instar speciei hujus mundanæ molis, quæ videlicet in quadam rotunditate circumsistere perhibetur, ut dùm siquidem illud respicere princeps terreni imperii, foret ei documentum, non aliter debere imperare, vel militare in mundo, quàm ut dignus haberetur vivificæ crucis tueri vexillo. In ipso etiam diversarum gemmarum decoramine, videlicet Imperii culmen plurimarum virtutum speciebus exornari oportere. Cumque postmodùm prædictus Papa Imperatori videlicet Henrico hujus rei gratiâ Romam venienti obviam cum maximâ virorum & sacrorum ordinum multitudine processisset ex more, eique hujusmodi insigne scilicet imperii in conspectu totius Romanæ plebis tradi-*

disset, suscipiens illud hilariter, circumspectoque eo, ut erat vir sagacissimus dixit. Optime Pater, inquiens ad Papam, istud facere decrevisti nostræ portendendo innuens monarchiæ, qualiter sese moderari debuerat, cautius perdocuisti. Deinde manu gerens illud auri pomum subjunxit, nullis inquit meliùs hoc præsens donum possidere ac cernere congruit, quàm illis qui mundi pompis calcatis crucem expeditiùs sequuntur Salvatoris. Qui protinùs misit illud ad Cluniacense Monasterium Galliarum, quod etiam tunc temporis habebatur religiosissimum cæterorum.]

D. Cette remarque de Glaber me paroît belle. Mais pourquoi en avez-vous marqué la date avec une étoile ?

R. Parce qu'elle est évidemment fausse sous l'an 710. puisqu'il n'y avoit point eu en ce tems-là d'Empereur nommé Henri. Ainsi cela ne peut convenir qu'au Pape Benoît VIII. & à l'Empereur Henri II. environ l'an 1013. ou 1015. il faut que quelque Copiste ait changé mal-à-propos la date de Glaber.

D. Comment blasonneriez-vous donc cette figure ?

R. Je l'appellerois le globe Impérial de tel métail ou de telle couleur, ceintré & croisé de....

D. N'eſt-ce pas ce globe Impérial que l'Electeur Palatin ajoute à ſes armoiries ?

R. Oui : en qualité de grand Sénéchal de l'Empire, parce qu'en la cérémonie du ſacre & couronnement de l'Empereur, c'eſt lui qui porte ce globe.

IX. LEÇON.

D. VOus m'avez déja fait connoître les figures naturelles & artificielles. Mais il y en a de deux autres eſpéces que je ne connois pas encore, les figures chimériques ou monſtrueuſes, & les figures héraldiques ?

R. Il n'eſt pas mal-aiſé de connoître la plûpart des figures chimériques, puiſqu'elles ſont tirées des fables, comme les centaures, les ſyrenes, les griffons, les harpies, les hydres, les aigles à deux têtes, les lions à face humaine, les pégaſes ou chevaux aîlés, les cerfs aîlés, les phénix, &c. Les Peintres & les Sculpteurs les repréſentent ſi ſouvent, que vous devez les reconnoître à la premiere vûe.

D. Trouve-t-on toutes ces figures en armoiries ?

R. Non ſeulement on les y trouve; mais quelques-unes y ſont aſſez fréquentes: comme les griffons, les aigles à deux têtes, les ſyrénes, les phénix, auſquels je joindrois volontiers les pélicans qui s'ouvrent le ſein, & les ſalemandres ſur le feu : car quoiqu'il y ait des pélicans & des ſalemandres, ces propriétés qu'on leur attribue ſont fauſſes & chimériques.

D. On pourroit donc dire la même choſe des aigles & des lions d'hermine, de vairs lozangés, échiquetés, bandés, faſcés & de tant d'autres manieres?

R. Vous avez raiſon, puiſque dans la nature il n'y en a point de cette ſorte.

D. D'où vient donc cet uſage dans le Blaſon?

R. Je vous l'ai déja dit, des cottes d'armes, ſur leſquelles on portoit anciennement les armoiries, & qui ſe faiſoient de piéces rapportées de diverſes étoffes ou fourrures ainſi bigarrées.

D. N'y a-t-il que ces ſortes de figures faites à plaiſir?

R. Il y a encore des Anges, des têtes de Chérubins, des Diables, des Vents repréſentés par des têtes bouffies & qui ſoufflent.

D. Et

D. Et des monſtres s'en trouve-t-il en armoiries, outre les aigles à deux têtes & les bêtes à quatre pieds qui ont des aîles ?

R. Il y a pluſieurs autres monſtres : la Maiſon d'Ancezune porte des dragons monſtrueux à face humaine, avec de longues barbes & des cheveux de ſerpens : il y a quatre cens ans que la plûpart des cimiers qui ſe portoient ſur les caſques dans les tournois étoient monſtrueux, parce que l'on affectoit de faire de ces fêtes des maſcarades : ainſi vous y verrez des ſauvages velus, couverts de mouſſe, des centaures, des cornes, des trompes d'éléphans, des bois de cerfs avec des ſonnettes, des feuilles, des branches d'arbres, des grelots, des hommes ſans bras vêtus en harlequins avec des bonnets d'albanois, que l'on nomme à préſent à la dragonne ; des oreilles d'âne, des chevaux marins, des dragons qui vomiſſent le feu, & cent autres extravagances.

D. N'eſt-ce point de là qu'eſt venu le proverbe, de blaſonner quelqu'un, lorſque l'on en fait d'étranges peintures & des portraits déſavantageux ?

R. Vous l'avez dit comme il eſt; c'eſt l'origine de ce proverbe.

D. Que veulent dirent ces femmes nues en cimier qui ont les cheveux épars, & qui ſont dans des cuves juſqu'au nombril ?

R. Ce ſont des melluſines, figures chimériques, empruntées d'un vieux roman, à qui la Maiſon de Luſignan a donné cours dans le monde.

D. Qui a donné cours à ces figures ?

R. Je vous l'ai déja dit; ce ſont des maſcarades de tournois faits en temps de carnaval: les vieux romans, & les récits fabuleux des Chevaliers de la Table Ronde, à qui les Romanciers ont attribué de pareilles figures pour armoiries, ont introduit ces figures dans le blaſon. Bara & quelques autres Blaſonneurs qui ont recueilli ces ſottiſes, les ont autoriſées; & il y a environ quatre-vingts ans que ceux qui vouloient ſe faire des armoiries, en choiſiſſoient dans ces auteurs, & ont reſſuſcité par ce moyen ces blaſons extravagans.

D. Je connois, ce me ſemble, ſuffiſamment ces figures: venons, s'il vous plaît, aux figures *héraldiques* ?

R. Ce ſont les plus eſſentielles au blaſon, & il y a long-temps qu'on les nomme piéces honorables & ſéantes partitions.

D. Que veulent dire ces mots ?

R. Il faut vous les expliquer en deux différentes leçons, parce qu'elles demandent plus d'application que les autres figures qui ſe connoiſſent d'elles-mêmes, au lieu que celles-ci ſont plus propres à l'art héraldique, qui eſt le nom que l'on donne à la connoiſſance du blaſon.

X. LEÇON.

D. EXpliquez-moi, je vous prie, bien exactement ces piéces honorables & ces ſéantes partitions ?

R. Pour le faire avec méthode, il faut reprendre la choſe de plus haut: vous devez vous ſouvenir de ce que je vous ai dit en la cinquiéme leçon, que pour apprendre le blaſon, il falloit apprendre ſix choſes.

D. Je m'en ſouviens; & pour vous faire voir que je retiens fidélement vos inſtructions, vous voulez bien que ſans vous donner la peine de me les

répéter, je vous dise que c'est le champ ou le sol, les figures, leur position, leur situation, les émaux & les ornemens qui sont les six principes généraux de l'art du blason.

R. Fort bien : or ce sont toutes ces choses qui sont figures héraldiques, & qui composent le blason ; car il y a des armoiries de simples émaux, d'or, d'argent, d'azur, de gueules, de sinople, d'hermines & de vairs.

D. Comment cela, si le blason ou les armoiries sont composées d'un champ ou sol, & de figures posées ou placées sur ce champ ?

R. C'est qu'alors l'écu, la bannière & la cotte d'armes tiennent lieu de figures & de champ, & l'émail ou la couleur distingue. Les *Rubis*, Maison de Florence, & l'ancienne Maison d'Albert, portoient de gueules purement : & l'on dit de ces armoiries, porte d'or plein, de gueules, &c. comme qui diroit porte l'écu plein d'or, plein de gueules, sur ce principe de géométrie, que la figure est ce qui est fermé de tous côtés & compris dans ses extrémités. *Figura est quæ sub uno vel pluribus terminis continetur*, Euclid. *Elem. l.* 1, ainsi le cercle est une figure

enfermée dans l'enceinte d'une ſeule qu'on nomme circonférence.



Le triangle qui faiſoit l'ancien Ecu,
Le rectangle qui fait la bannière,

& le rhombe qui fait le lozange ſont vraies figures géométriques, comme auſſi l'ovale.

D. Il n'eſt donc aucun blaſon ſans figure, n'en étant aucun qui ne ſoit ou dans un écu ou dans une bannière, ou en lozange, ou en ovale?

R. Vous le comprenez; c'eſt auſſi ce qui a déterminé à marquer les émaux du blaſon par des traits qui les font connoître ſans couleurs dans les gravures & dans les eſtampes; & c'eſt ce qu'on nomme *hachures*.

D. Apprenez-moi à connoître ces hachures.

R. On marque *l'or* par des points, comme il y a des ouvrages d'or qui sont pointillés.



L'*argent* est représenté par des fonds blancs sans aucun trait : l'*azur* se représente par des lignes couchées & tirées d'un flanc à l'autre de l'écu horizontalement : les *gueules* par des traits perpendiculaires de haut en bas : le *sinople* par des lignes diagonales de droit à gauche : le *sable* tout noir ou par des traits croisés.

Quelques-uns y ajoûtent le *pourpre* par des traits de gauche à droit.

D. Cette invention est agréable ; est-elle ancienne ?

R. Non, elle est seulement du commencement de ce siécle, & l'on ne sait pas bien qui en est le premier inventeur : quelques-uns l'ont attribuée au P. Petrasancta, Jésuite, parce qu'on s'en est servi en l'impression de son livre latin du blason. Vulson la Colombière se l'est voulu attribuer, mais son ouvrage est postérieur à celui de ce Jésuite, & l'on en voit aussi la pratique en quelques endroits avant le P. Petrasancta.

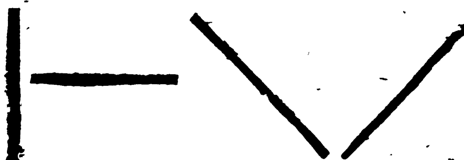
On s'en ſert aujourd'hui utilement ſur la vaiſſelle & dans les cachets, auſſi bien que pour les eſtampes.

XI. LEÇON.

D. Vous m'avez dit, ce me ſemble, en la quatrieme leçon, que toutes les figures héraldiques ſe pouvoient expliquer par quatre lignes, par la ligne à plomb ou perpendiculaire, par la ligne horizontale ou couchée, & par deux lignes inclinées ou diagonales, l'une à droite & l'autre à gauche.

R. Cela eſt vrai, & je veux vous en donner les figures pour mieux déterminer votre imagination à les entendre.

Ligne à plomb. *Ligne horizontale.* *Diagonale à droite.* *Diagonale à gauche.*



D. Comment ces lignes produiſent-elles les figures héraldiques ?

R. Je vous le démontrerai, quand je vous aurai dit combien il y a d'espéces de figures héraldiques.

D. Combien y en a-t-il ?

R. Six, qui sont :

1. Les Partitions.
2. Les Piéces honorables.
3. Les Répartitions.
4. Les Rebattemens.
5. Les Réductions.
6. Les Séances, ou séantes partitions.

D. Qu'appellez-vous partitions ?

R. Le partage de l'écu en deux, par un trait ou par une ligne, qui fait que le champ est de deux émaux différens.

La ligne à plomb fait le *parti*.



La ligne horizontale ou couchée, le *coupé*.



La ligne inclinée de droite à gauche, le *tranché*.

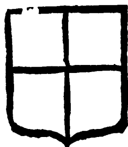


La ligne inclinée de gauche à droite, le *taillé*.



Voilà les quatre partitions simples, dont il se fait des répartitions.

D. Quelles sont ces répartitions ?



R. L'écartelé qui se fait de deux lignes croisées, de la ligne à plomb & de la ligne couchée qui partagent l'écu en quatre, dont il est dit écartelé.

Les *tiercés* sont aussi répartitions.

D. Qu'appellez-vous *rebattemens* dans le blason ?

R. Les mêmes piéces répétées, comme sont les fasces, les pals, les bandes, les burelles, les cottices, les jumelles, les tierces, les chevrons, &c. parce qu'ils sont comme *rebattus*.

D. Et les *réductions* que sont-elles ?

R. Les piéces diminuées de la moitié ou d'un tiers de leur juste largeur.



Le pal retreci se nomme *vergette*.
La bande retrecie *cotice* ou *bâton*
La fasce retrecie, *fasce en devise* & *trangle*.
Le chevron retreci, *étaïé*.

D. Qu'appellez-vous séances, ou séantes partitions ?

R. Les figures héraldiques qui remplissent tout l'écu à distances égales, comme sont le fascé, le pallé, le bandé, l'écartelé, le fuselé, le lozangé, le frètté, l'échiqueté, les points

équipollés, le vairé, l'émanché, &c.

D. Je n'entends rien à tous ces termes.

R. Il n'est pas temps de vous les expliquer; il suffit pour le présent que vous appreniez les principes généraux de l'art du blason, & dans la suite vous connoîtrez le reste par les figures.

XII. LEÇON.

D. APrès m'avoir instruit des figures & des émaux, il me semble que vous devez m'instruire des *positions* & des *dispositions* de ces figures.

R. Il est vrai; & pour commencer par les positions, je vous dirai qu'il y en a de *fixes*, de *pleines*, de *rapport* & d'*arbitraires*.

D. Je veux tâcher de retenir ces quatre termes *fixes*, *pleines*, de *rapport* & *arbitraires*; qu'appellez-vous positions fixes?

R. Celles qui ont une place arrêtée & déterminée dans l'écu, & qui ne change point, comme *le chef* qui occupe toujours le tiers le plus haut de l'écu d'un flanc à l'autre: *la fasce*

qui occupe le tiers du milieu : *le pal* qui occupe le tiers du milieu en hauteur : *la bande* qui occupe le tiers en travers de droite à gauche : *la barre*, le tiers de gauche à droite en travers : *la croix* dont les quatre branches aboutissent aux quatre milieux de l'écu, dont elle laisse quatre quarrés vuides : *le sautoir* au contraire s'étend aux quatre angles, & laisse quatre angles vuides à ses côtés, au-dessus & au dessous : *la bordure* qui borde toujours tout l'écu d'un demi-tiers tout autour : *l'orle* qui, sans toucher les bords de l'écu, tourne tout autour en demi-tiers dans le même sens que la bordure : *le canton* qui est un quarré qui occupe l'un des quatre quartiers de l'écu : *le chevron* dont la pointe aboutit sur le milieu de l'écu un peu plus haut vers le chef, & dont les deux jambes s'ouvrent en compas, & s'étendent aux deux angles de la pointe.

D. Sont-ce les seules positions fixes ?

R. Ouï, à l'égard des figures que nous nommons héraldiques, qui, étant la plûpart les mêmes entr'elles, n'ont divers noms qu'à cause de leurs diverses positions, comme le chef, le pal,

la fasce, la bande & la barre qui sont toutes des figures longues de la largeur du tiers de l'écu, & qui ne différent que par leurs situations.

D. Pourquoi dites-vous à l'égard des figures héraldiques ?

R. Parce qu'il y a d'autres figures qui ont des situations propres & naturelles, que l'on n'exprime point en blasonnant, comme les tours sont droites, les arbres, les piques, les chandeliers, les clefs, les bourdons, les marteaux, les billettes, les fusées, les lozanges, les écussons, les ancres, les figures humaines, les croissans, &c. ausquels il faut ajoûter les lions qui sont *rempans* en armoiries & les léopars *passans*.

D. N'y a-t-il plus rien à observer touchant les positions ?

R. Il y a encore le nombre des piéces à observer, parce que ce nombre attribue beaucoup aux situations qu'on leur donne ; car deux figures se placent l'une sur l'autre : trois se mettent naturellement deux & une, ou en chef, ou en fasce, ou en bande, ou en perle, ou en pal, comme vous avez vu : quatre se mettent deux deux, ou cantonnées : cinq en croix, en sautoir,

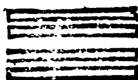
ou deux deux un : ſix ſe mettent trois deux une, ou en orle.

D. Sont-ce là toutes les figures qui ſe comptent ?

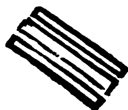
R. Il y en a quelques autres, comme les points équipollés, les piéces qui chargent le chef, la faſce, la bande, les croix, les ſautoirs, les bordures, les fuſées & les lozanges accollées, les pendans des lambels, les pointes ou rais des étoiles qui en ont cinq, ſix, ſept, huit, juſqu'à ſeize ; les creneaux des tours : on compte auſſi les faſces, les bandes, les pals, &c.

Les *jumelles* ſont de deux en deux, & les *tierces* de trois en trois.

Jumelles.

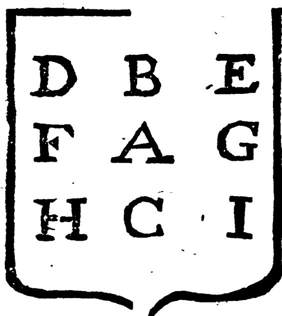


Tierces.



D. Ne pourriez-vous point me donner de régle générale pour ces ſituations ?

R. Je veux vous en donner une géométrique avec les lettres qui vous marqueront par rapport à l'écu les aſſietes différentes des figures.



A. eſt le centre de l'écu.
D. le canton dextre du chef.
B. le point du chef.
E. le canton ſeneſtre du chef.
F. le flanc dextre.
G. le flanc ſeneſtre.
C. la pointe de l'écu.
H. le canton dextre de la pointe.
I. le canton ſeneſtre de la pointe.

Quand il n'y a qu'une figure, elle occupe ordinairement le milieu de l'écu comme A : quand elle eſt ainſi placée, on ne parle point de ſa ſituation en blaſonnant, parce que c'eſt ſa poſition naturelle.

D. Qu'appellez-vous poſitions pleines ?

R. Celles qui rempliſſent tout l'écu par piéces égales, ou comme l'on dit tant plein que vuide, non pas qu'il y ait rien de vuide, mais parce que ces piéces ſont de différens émaux à égales largeurs ou diſtances.

D. Donnez-m'en des exemples ?

R. Le faſcé, le pallé, le bandé, le barré, le burelé, le cotticé, le fuſelé, le chevronné, l'échiqueté, le lozangé, le fretté, le parti, l'étayé, le vairé, l'écartelé, les points équipollés, le gironné, l'émanché, le ſemé, les hermines, &c. termes que vous entendrez mieux en voyant les figures, que par les deſcriptions que je vous pourrois faire.

D. Paſſons donc aux poſitions arbitraires ?

R. Ce ſont celles des figures à qui l'on change leur ſituation propre & naturelle pour leur en donner une autre telle que l'on veut; car elles peuvent être droites, couchées, tournées, hautes, baſſes, verſées, contournées ſans rien faire contre les régles du blaſon.

D. Qu'appellez-vous poſition de rapport ?

R. Celles dont les figures ſont

placées à la manière du chef, de la fasce, de la bande, de la barre, du chevron, du perle, du sautoir, de la croix, de l'orle, aux cantons, en pointe, aux flancs, aux côtés ; comme sont trois coquilles rangées en chef, une épée posée en bande, trois étoiles rangées en fasce ou en pal, deux lances passées en sautoir, un croissant en chef & une étoile en pointe, un pal accosté de six roses, une bande de six billettes.

D. Pourquoi appellez-vous ces positions de rapport ?

R. Parce qu'elles ont rapport aux positions fixes du chef, de la fasce, de la bande, du pal, aux flancs de l'écu, à la pointe, aux cantons, &c.

D. Expliquez-moi, je vous prie, la disposition de ces neuf lettres ?

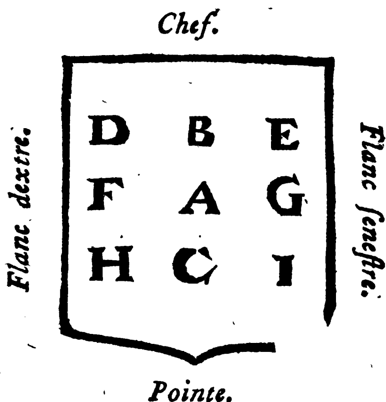
R. Elles marquent, comme je vous ai déja dit, les divers points de l'écu, & serviront à déterminer votre imagination pour la position des figures des armoiries.

Toute figure mise au point où est la lettre D. est dite être au canton dextre du chef ; & celle qui est en E. au canton senestre.

Celle qui sera au point B. se dit simplement en chef ; celle qui est en F. au

flanc dextre de l'écu ; celle qui eſt en G. au flanc feneſtre.

Celle qui eſt en C. en pointe ; celle qui eſt en H. au canton dextre de la pointe ; celle qui eſt en I. au canton ſeneſtre de la pointe : ainſi il faut que vous connoiſſiez bien ce que c'eſt que chef, que pointe & flanc, ce que vous verrez par cette figure.



D. Je le connois : mais quand il y a pluſieurs figures, comment en faut-il expliquer la poſition ?

R. Vous l'entendrez par les mêmes lettres.

trois figures diſpoſées, comme D. B. E. ſont dites rangées en chef: ſi elles ſont comme F. A. G. elles ſont dites rangées en faſce, comme H. C. I. elles ſont rangées en pointe.

Si elles ſont comme B. A. C. elles ſont dites rangées en pal, comme D. A. I. rangées en bande, comme E. A. H. rangées en barre, comme D. F. H. en pal au flanc dextre, en E. G. I. en pal au flanc ſeneſtre.

Si elles ſont comme D. E. C. elles ſont dites *deux & une*, comme les trois fleurs de lys de France, & c'eſt la ſituation la plus ordinaire de trois piéces en armoiries; ainſi il n'eſt pas néceſſaire ſi l'on veut de dire *deux & une*, cela s'entendant aſſez, parce que c'eſt l'uſage.

Si elles étoient comme B. H. I. elles ſeroient dites mal ordonnées, parceque la poſition ordinaire eſt la précédente, comme je vous ai dit.

D. Quand il y a plus grand nombre de figures, & qu'elles ſont quatre, cinq ou ſix, comment les blaſonnez-vous?

R. Quatre figures miſes comme D. E. H. I. ſe diſent *deux deux*; par exemple il porte quatre étoiles, quatre

besans, quatre croissans 2. 2.

S'il y en a cinq, dispofées comme B. A. C. F. G. on les dit *en croix*, comme D. A. I. E. H. *en sautoir*.

Comme D. E. A. C. *en perle*.

Quand il y en a six, sept, huit ou neuf, comme D. B. E. G. I. C. H. F. elles sont dites mises *en orle*.

Quand il y a au point A. une petite figure au milieu de plusieurs autres différentes figures, cette petite figure est dite *un abîme*, ou au centre de l'écu.

D. Voilà une figure qui enseigne bien des choses.

R. Je vous en donnerai des exemples de toutes les manières, qui vous feront encore mieux entendre cela.

D. Sont-ce là toutes les positions ?

R. Non, ce sont les plus communes; il y en a de réciproques.

XIII. LEÇON.

D. QU'appellez-vous positions réciproques ?

R. Celles qui sont mutuelles entre deux ou plusieurs figures, comme sont deux clefs *adossées* qui se tournent le

dos, deux lions *affrontés*, deux animaux *acculés* l'un à l'autre, deux *contrepaſſans*, deux *contrerempans*.

L'écartelé, l'équipollé, le componé, l'échiqueté, le vairé, le bandé, le pallé, contrepallé, &c. dont les émaux ſont alternés réciproquement.

D. N'y a-t-il que ces poſitions réciproques ?

R. Il y en a deux autres qu'il eſt important de ſçavoir.

C'eſt celle que l'on appelle *de l'un à l'autre*, & celle que l'on dit *de l'un en l'autre*.

De l'un à l'autre, c'eſt quand le champ eſt coupé, ou tranché, ou écartelé de deux émaux différens, & qu'il y a une figure qui poſe ſur les deux émaux, & qui eſt auſſi réciproquement de deux mêmes émaux, mais en oppoſition le métal ſur la couleur, & la couleur ſur le métal; comme qui diroit : un tel porte parti d'or & de gueules à un chevron de l'un à l'autre, c'eſt-à-dire de gueules ſur or & d'or ſur gueules.

De l'un en l'autre, c'eſt quand il y a pluſieurs figures ſur un champ parti ou tranché, ou coupé; comme Moneſtier porte d'argent, coupé d'azur à ſix

fleurs de lys de l'un en l'autre, c'est-à-dire trois d'azur sur l'argent, & trois d'argent sur l'azur.

D. Sont ce là toutes les positions ?

R. Non, il y en a d'irrégulieres, que de longs discours ne vous expliqueroient pas assez, les figures vous les feront entendre.

D. Les positions sont donc l'un des principaux mystères de l'art du blason, puisqu'il y en a de tant d'espéces, qu'il faut nécessairement les spécifier ?

R. Vous avez raison de les appeller un des principaux mystères du blason, parce qu'en effet c'est ce qu'il y a de plus difficile, & ce qui a fait naître une infinité de termes pour énoncer toutes ces positions, particulièrement pour les figures qui peuvent avoir diverses situations ; car, par exemple, la *fasce* dont la position naturelle est d'occuper horizontalement le milieu de l'écu & de remplir le tiers de sa largeur, peut être haussée ou baissée, quand elle est plus haute ou plus basse que ce milieu : le chevron peut être abbaissé, versé, couché, contourné, & deux chevrons entrelacés, adossés ou appointés.

La fasce, le pal, le chevron, la bande, la barre, le sautoir peuvent *brocher* sur d'autres piéces ou figures.

Les chefs de patronage, de Chevalerie abbaissent nécessairement les chefs des armoiries, où l'on ajoûte ces chefs de patronage : ainsi quand un Cardinal qui a un chef dans ses armoiries, met en chef au dessus les armoiries du Pape dont il est créature ; & quand un Commandeur de Malthe qui a un chef en ses armoiries, met au dessus un chef de son Ordre, ces chefs des armoiries sont pour lors dit abbaissés sous celui des armes du Pape ou des armes de la religion : mais c'est trop vous en apprendre d'abord, il faut réserver ces difficultés pour un temps auquel vous serez plus instruit : passons aux dispositions des figures.

XIV. LEÇON.

D. LEs positions & les dispositions ne sont-elles pas une même chose ?

R. Non, ce sont deux choses différentes qu'il ne faut pas confondre.

D. Qu'appellez-vous donc disposition ?

R. Le ſens dans lequel eſt miſe une figure qui a diverſes faſces ſelon leſquelles elle peut être différemment placée.

D. Quelles ſont ces figures ?

R. Il y en a un très-grand nombre. Une tête peut être miſe de front & en profil, de même un caſque : une clef à cauſe de ſon anneau, de ſon paneton & de ſon dos, peut avoir diverſes diſpoſitions, de même une fléche & une pique à cauſe de leurs pointes & de leurs fers : une tour peut être ronde, quarrée, couverte, crenelée, châtelée, ouverte, fermée, flanquée, accompagnée d'un avant-mur, &c.

D. Je conçois ces différences & la néceſſité qu'il y a de les exprimer.

R. Il y en a quantité d'autres dont je vous ai déja parlé, en vous parlant des figures naturelles & artificielles, comme le ſoleil naiſſant, couchant, horizonté, les figures humaines nues, vêtues, &c. des arcs cordés, tendus, couchés, &c. c'eſt ce qui fait les attributs du blaſon, à qui on a donné le nom de *termes*, que Meſſieurs de l'Académie ont inſéré dans leur Dictionnaire des arts & des ſciences, où ils ont expliqué la plûpart de ces termes

ſur les premières éditions de cette Méthode.

D. Le nombre des figures ne contribue-t-il en rien à ces différentes diſpoſitions ?

R. Il y contribue beaucoup, puiſqu'outre les poſitions de rapport dont je vous ai déja parlé, pluſieurs lances ou pluſieurs épées peuvent être frettées ou entrelacées les unes dans les autres : trois anneaux peuvent auſſi être entrelacés, de même les croiſſans:des clefs peuvent être adoſſées ou affrontées : trois fléches ou trois dards peuvent être empoignés, &c.

D. Faut-il toujours ſpécifier le nombre des piéces ?

R. Oui, à moins que tout l'écu n'en ſoit rempli à égales diſtances & tant plein que vuide.

D. Vous m'avez dit, ce me ſemble, que c'étoient les poſitions pleines ?

R. Il eſt vrai ; mais touchant ces poſitions pleines il y a certaines choſes à obſerver.

D. Et quoi ?

R. Par exemple, quoique l'échiqueté rempliſſe tout l'écu, il faut en compter les *tires* ou les rangs d'échiquier en faſce, & dire échiqueté de

de cinq, six, sept ou huit tires.

Le fascé est de quatre ou de six; car quand les fasces passent ce nombre, elles changent de nom, & deviennent burelles, comme je vous ai dit en parlant des diminutions, ainsi il faut dire *burelé* de huit ou de dix piéces: de même pour le gironné, qui est de six piéces, il faut, quand les girons passent ce nombre, dire gironné de huit, de douze & de seize piéces.

On doit aussi spécifier les traits ou tires du vairé.

L'équipollé est toujours de neuf piéces quarrées, & l'on dit cinq points d'or équipollés à quatre d'azur.

D. Y a-t-il des figures qui ne soient pas sujettes à ces variations?

R. Oui, particulièrement les rondes, comme les besans & les tourteaux, les roues, les annelets, &c. mais il y en a d'autres qui peuvent avoir une autre position que leur position ordinaire dans le blason. Ainsi les billettes, qui sont ordinairement droites, peuvent être couchées ou mises dans le sens de la bande, de même les fusées; les lozanges, les macles & les rustres, qui sont en blason ordinairement sur leurs pointes.

D. Quand eſt-ce qu'on n'eſt pas obligé à ſpécifier le nombre des piéces ?

R. Quand tout l'écu en eſt tellement rempli, qu'il y a des moitiés ou des bouts des figures qui ſe perdent dans les extrémités de l'écu ; car alors on le dit ſemé d'hermines, de fleurs de lys, d'aiglettes, de roſes, de billettes, d'étoiles, &c. mais quand ces figures paroiſſent toutes entiéres, en quelque nombre qu'elles ſoient, il faut ſpécifier ce nombre.

D. Eſt ce là tout ce qui ſe peut ſavoir touchant les diſpoſitions ?

R. Ce n'en eſt qu'une partie & la moins conſidérable.

D. Quelles ſont donc les autres ?

R. Ce ſont celles des figures héraldiques qui peuvent recevoir encore un plus grand nombre de variations ; les unes communes à la plûpart des figures ; les autres plus particulières de quelques-unes.

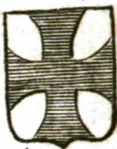
D. Quelles ſont les plus communes ?

R. C'eſt que ces figures peuvent être ondées, vivrées, chargées, ſommées, alezées, crenelées, breteſſées, échiquetées, lozangées, engrêlées, endentées, émanchées, parties, retraites,

3.

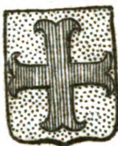

Aspremont


Daillon


Argentre


Xaintrailles


Squarciafichi


Damas


Allegrein

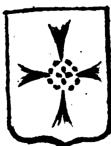

Venasque


Santereau


Kaer


Des Ecures




Hurleston


Laurenes


Bierley


Villequier


Tegussel


De la Isle


Rubat


La Cliastre

maçonnées, baſtillées, &c. ainſi il y a des chefs chargés, baſtillés, échiquetés, lozangés, endentés, &c. des faſces breteſſées, crenelées, baſtillées, vivrées, ondées, retraites, &c. de même des chevrons, des ſautoirs, des pals, des croix, &c.

D. A propos de croix, il me ſemble que j'en ai remarqué de pluſieurs formes différentes.

R. Vous avez raiſon, & je veux devant que d'aller plus avant dans nos inſtructions vous en faire remarquer quarante différentes, avec les noms des familles ou des communautés qui les portent & vous les blaſonner exactement, pour donner un peu d'exercice à votre imagination & à votre mémoire.

D. Vous me ferez plaiſir.

XV. LEÇON.

LA croix ordinaire ſe nomme croix plaine, *crux plana*, comme celle de Savoye, &c.

ASPREMONT en Lorraine, de gueules à la croix d'argent : elle eſt dite engrêlée, quand elle a une eſpèce de

dentelle ſur tous les bords.

D'Aillon du Lude, d'azur à la croix engrêlée d'argent.

Elle eſt dite pattée quand ſes quatre extrémités s'élargiſſent, comme *Argentré* en Bretagne, d'argent à la croix pattée d'azur.

Elle eſt dite alezée ou coupée, ou retrecie, quand de nul de ſes bouts elle ne touche aux bords de l'écu.

Xaintrailles, d'argent à la croix alezée de gueules.

Celle des *Squarciafichi* de Gènes eſt d'autant plus extraordinaire, qu'étant potencée, c'eſt-à-dire, terminée par quatre plates bandes, elle eſt repotencée ou cramponnée en quatre endroits au bout droit d'en haut, au droit du côté dextre, & aux deux d'en bas.

Celle de *Damas* eſt ancrée, c'eſt-à-dire, crochue en ſes extrémités comme les ancres des vaiſſeaux.

Celle des *Allegrains* eſt non-ſeulement ancrée, mais partie de l'un à l'autre d'argent & de gueules, l'écu étant contreparti de même; ainſi on dit, *Allegrain* parti de gueules & d'argent, à la croix ancrée contrepartie de l'un à l'autre.

Celle des *Venaſques*, ſemblable à

celle des Comtes de Toulouse dont ils se disent descendus, est vuidée, c'est-à-dire, percée à jour, cléchée, c'est-à-dire, qu'elle a ses quatre extrémités comme les anciens anneaux des clefs, & pommettées, c'est-à-dire, qu'à chaque angle des anneaux il y a une pomme; ainsi on blasonne ces armoiries, d'or à la croix vuidée, cléchée & pommettée de gueules.

La croix des *Sauteraux* de Dauphiné est accompagnée de quatre oiseaux de proie d'argent, béqués, membrés & grillettés d'or; on dit béqué pour le bec, membré pour les jambes, grilletté pour les sonnettes.

La Croix des KAER en Bretagne est dite en termes d'armoiries Gringolée, c'est-à-dire, que ses extrémités se terminent en huit têtes de serpens, que le vulgaire nomme gargouilles, & par corruption gringoles; ainsi il faut blasonner :

KAER en Bretagne, de gueules à la croix d'hermine gringolée d'or.

Celle des DES-ESCURES en Bourbonnois est ancrée & chargée d'une étoile en cœur, c'est-à-dire, au milieu ou au centre de la croix.

Des Escures, de ſinople à la croix ancrée d'argent, chargée en cœur d'une étoile de ſable.

Il s'en peut faire de cordes & de cables comme celle qu'Upton donne en Angleterre à un nouvel ennobli, de deux tortils de cables; ces croix ſe diſent cablées.

Hurleston en Angleterre, d'argent à une croix de quatre queues d'hermine aboutées.

Laurencs, d'argent à une croix écotée de gueules.

Bierley, d'argent à une croix recroiſetée de gueules.

Villequier, de gueules à une croix fleurdeliſée d'or, accompagnée de douze billettes de même.

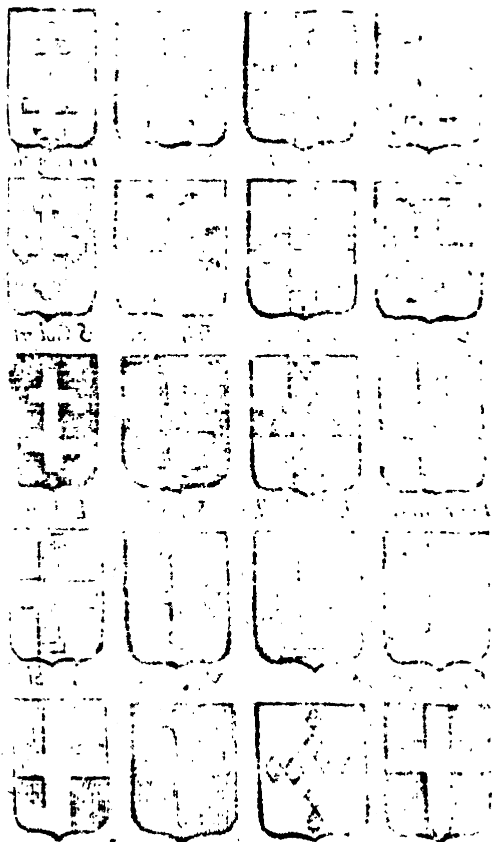
Troussel, une croix pattée & fleurdeliſée.

Delisle, une croix pommettée.

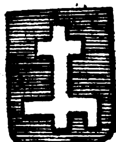
Rubat, une croix potencée.

La Chastre, une croix ancrée de vairs.

La croix des *Tokeſtke* en Siléſie eſt une croix que nous nommons croix de Lorraine, parce qu'une ſemblable croix eſt l'ancienne deviſe de la maiſon de Lorraine; c'eſt une croix Grecque alezée à double traverſe, la traverſe



4


Tischestchre


Saliceta


Vveyer

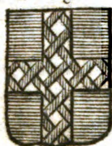

Herschfelt

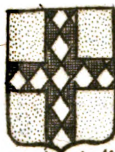

De Tigni


Du Bose


Truchses


S Gobert


La Riuiere


Ardinghelli

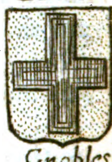

Viry


Echaute


Theatins


N

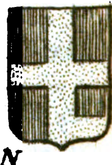

Manfredi


Gnobles


Rousset


N


N


N

la plus haute plus courte que la baſſe, ici la plus baſſe eſt cramponnée à ſéneſtre; il faut donc dire, porte d'azur à la croix de Lorraine d'argent, cramponnée au flanc ſéneſtre de la traverſe d'en bas.

Celle de *Saliceta* à Gènes eſt breteſſée ou recroiſetée à double.

Celle des *Weyers*, au pays du Rhin, eſt recercelée en ſes extrémités, & chargée en cœur d'un écuſſon de ſable à trois beſans d'or.

HERSCHFELT, Abbaye d'Allemagne, a pour armoiries une croix de Lorraine, dont le pied eſt *enhendé*; ce terme vient de l'Eſpagnol *enhendido*, qui ſignifie refendu : ces croix à refente ſont communes dans les armoiries d'Allemagne.

Celle de *Tigny*, eſt alezée, pattée, & écartelée.

Celle du *Boſc* en Normandie eſt échiquetée.

Celle des *Truchſes*, fourchetée.

Celle de S. *Gobert*, tréflée.

Celle de la *Rivière*, frettée.

Des *Ardinghelli*, lozangée.

De *Viri*, ouverte en fer de moulin.

Echaute, porte celle de Lorraine.

La croix longue ſur un mont avec

la couronne d'épine & les cloux se nomme Croix du Calvaire; les Peres Théatins la portent ainsi, parce que leur Congrégation commença le jour de l'Exaltation de la sainte Croix.

Celle qui la suit se dit perronnée.

Celle des *Manfredy* de Luques est retranchée & pommettée.

Celle des *Knolles* d'Angleterre est resarcelée d'or.

Celle des *Roussets* est au pied fichée.

La suivante est de lozanges.

La pénultième, guivrée.

Et la dernière a le pied cramponné comme le flanc sénestre de la pointe.

D. Voilà bien des termes différens pour une seule figure?

R. La plûpart des autres figures ont de semblables attributs, principalement les animaux.

Les lions *armés*, *lampassés*, *couronnés*, *vilenés*, *évirés*, *mornés*, *rempans*, *passans*, *posés*, *léopardés*, *accroupis*, *adossés*, *acculés*, *contrerempans*, *contournés*.

Les vaches & beliers ou moutons, *accornés*, *clarinés*, *accollés*, *passans*, *paissans*, *&c.*

Les taureaux, *furieux*.

Les cerfs, *élancés*, *chevillés*, *cou-*

chés, sommés de tant de cors.

Les chiens *courans, rempans, assis.*

Les chevaux *gais, houssés, bardés, effarés.*

Les bufles *bouclés.*

Les ours & chameaux *emmuselés.*

Les serpens *aîlés, tortillés, pliés en rond.*

Les coqs *crêtés, barbés, béqués, &c.*

Les aigles *béquées, membrées, armées, diadêmées, éployées à deux têtes, démembrées.*

Les dauphins sont *barbés, lorrés, peautrés, pâmés.*

Les colombes & autres oiseaux, *volans, essorés, perchés.*

Les oiseaux de leure, *chaperonnés, perchés, grilletés, empiétans.*

Le phœnix *sur son immortalité.*

La grue *avec sa vigilance.*

Le pelican *avec sa piété.*

D. Outre les animaux y a-t-il de pareils attributs pour d'autres figures ?

R. Les coquilles sont *oreillées.*

Les cloches, *bataillées.*

Les fers à cheval, *cloués.*

Les dards & fléches, *armés, fustés, empennés, encochés.*

Les badelaires, *anchés, rivés, cloués, liés.*

Les cors, trompes, huchets, *liés*, *enguichés*, *virolés*.

Les vaiſſeaux, *flottans*, *équipés*.

Les ancres ont leurs *ſtangues*, leurs *trabes* & leurs *guménes*.

Les caſques ſont *tarrés de front* ou *de profil*.

Les tours ſont *maçonnées*, *crenelées*, *dongeonnées*, *ajourées*, *couliſſées*, *ouvertes*, *couvertes*, *girouettées*, *buttées*, *pignonnées*.

Les maiſons *ſont eſſorées*, *couvertes*.

Les haches, marteaux, &c. *emmanchés & embout s*

Les luths, violons, &c. *cordés*.

Les épées, *hautes*, *croiſées*, *pommettées*.

Les couronnes & annelets, *enfilés*, *enlaſſés*, *&c*.

Les voiles de vaiſſeau, *en poupe*.

Les gonfanons, *frangés*.

Les têtes des mores, *tortillées*.

Les têtes des femmes, *coëffées*, *couronnées*, *échevelées*.

Les mains, *appaumées*.

Les chefs, *couſus*.

Les armoiries des puînés, *briſées*; celles des aînés, *pleines*.

Les armoiries des femmes, *parties*, ou *accolées à celles de leurs maris*.

Les écus, *penchés*, *accolés*, *liés*, *arrondis*, *couronnés*, *timbrés*, &c.

D. Vous m'accablez de termes où je ne comprends rien.

R. Je vous ai déja dit plusieurs fois qu'il n'y a que les figures qui puissent vous les faire entendre: mais il est nécessaire auparavant de vous faire un Dictionnaire alphabétique de tous ces termes & de vous les expliquer : après quoi je vous donnerai des exemples de toutes ces figures avec leurs attributs.

XVI. LEÇON.

DICTIONNAIRE ALPHABETIQUE des termes du Blason.

A.

ABbaissé se dit des piéces qui sont au dessous de leurs situations ordinaires, comme le chef qui occupe ordinairement le tiers de l'écu le plus haut, peut être abbaissé sous un autre chef de concession, de patronage, de religion, &c.

Ainsi les Commandeurs & Cheva-

liers de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, qui ont des chefs dans leurs armoiries, les abbaissent nécessairement sous celui de leur Religion.

La fasce peut aussi être abbaissée quand on la place plus bas que le tiers du milieu de l'écu qu'elle occupe ordinairement.

Le chevron de même.

Le vol & les aîles des oiseaux peuvent aussi être abbaissés, quand au lieu d'être élevés vers le chef de l'écu, ils descendent vers la pointe.

Abouté se dit de quatre hermines dont les bouts se répondent & se joignent en croix.

Accollé se prend en blason en quatre sens différens : 1. pour deux choses attenantes & jointes ensemble : ainsi les écus de France & de Navarre sont accollés sous une même couronne pour les armoiries de nos Rois. Les femmes accolent leurs écus à ceux de leurs maris. Les fusées, les lozanges & les macles sont accollées, quand elles se touchent de leurs flancs ou de leurs pointes, sans remplir tout l'écu, comme les trois lozanges de Nagu. 2. *Accollé* se dit des chiens, des vaches & autres animaux qui ont des colliers ou des

couronnes paſſées dans le col, comme les cygnes, les aigles, &c. 3. Des choſes qui ſont entortillées à d'autres, comme une vigne à l'échalas, un ſerpent à une colomne ou à un arbre, &c. 4. On ſe ſert de ce terme pour les clefs, bâtons, maſſes, épées, bannières & autres choſes ſemblables qu'on paſſe en ſautoir derrière l'écu.

Accompagné ſe dit de quelques piéces honorables, quand elles en ont d'autres en ſéantes partitions : ainſi la croix ſe dit accompagnée de quatre étoiles, de quatre coquilles, de ſeize alerions, de vingt billettes, & quand ces choſes ſont également diſpoſées dans les quatre cantons qu'elle laiſſe vuides dans l'écu. Le chevron peut être accompagné de trois croiſſans, deux en chef & un en pointe, de trois roſes, de trois beſans, &c. La faſce peut être accompagnée de deux lozanges, deux molettes, deux croiſettes, &c. l'une en chef, l'autre en pointe, ou de quatre tourteaux, quatre aiglettes, &c. deux en chef & deux en pointe. Le pairle peut être accompagné de trois piéces ſemblables, une en chef, deux en flanc; le ſautoir de quatre, une en chef, une en pointe;

deux aux flancs. On dit le même des piéces mises dans le sens de celles-là, comme deux clefs en sautoir, trois poissons mis en pairle, &c.

Accorné, se dit de tous les animaux qui ont cornes, quand elles sont d'autres couleurs que l'animal.

Accosté, se dit de toutes les piéces de longueur, mises en pal ou en bande, quand elles en ont d'autres à leurs côtés; ainsi le pal peut être accosté de deux, de quatre ou de six annelets, trois d'un côté, & trois de l'autre, de même un arbre, une lance, une pique, une épée, &c. On dit le même de la bande, quand les piéces qui sont à ses côtés, suivent le même sens qu'elle; ainsi on la dira accostée de deux, de quatre & de six billettes, quand elles seront couchées dans le même sens, trois d'un côté, & trois d'un autre, suivant l'étenduë de la bande. Quand elles sont droites, elles sont dites accompagnées de deux, quatre ou six fleurs comme de lys, dont il faut énoncer la situation, particuliérement quand il y en a six, parce qu'elles peuvent être mises en orle. Quand ce sont des piéces rondes, comme tourteaux, besans, roses, annelets, on peut se servir indifféremment

du terme *accoſté* ou *accompagné*.

Accroupi ſe dit du lion, quand il eſt aſſis, comme celui de la Ville d'Arles & celui de Veniſe: on dit le même de tous les animaux ſauvages qui ſont en cette poſture, & des liévres, lapins & conils qui ſont ramaſſés, ce qui eſt leur poſture ordinaire, quand ils ne courent pas.

Acculé ſe dit d'un cheval cabré, quand il eſt ſur le cul en arrière, & de deux canons oppoſés ſur leurs affuts, comme les deux que le grand Maître de l'Artillerie met au-bas de ſes armoiries pour marque de ſa dignité.

Adextré ſe dit des piéces qui en ont quelqu'autre à leur droite, comme un pal qui n'auroit qu'un lion ſur le flanc droit, ſeroit dit adextré de ce lion.

Adoſſé ſe dit de deux animaux qui ſont rempans, les dos tournés, comme deux lions, &c. deux clefs ſont auſſi dites adoſſées, quand leurs pannetons ſont tournés en dehors, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, de même deux faux, & généralement tout ce qui eſt de longueur, & qui a deux faces différentes, comme les haches, les douloires, les marteaux, &c.

Affronté eſt le contraire d'adoſſé, & ſe dit de deux choſes qui ſont oppoſées de front, comme deux lions ou deux autres animaux.

Aiguiſé ſe dit de toutes les piéces dont les extrémités peuvent être aiguës, comme le pal, la faſce, la croix, le ſautoir.

Ajouré ſe prend pour une couverture du chef, de quelque forme qu'elle ſoit, ronde, quarrée, en croiſſant, &c. pourvu qu'elle touche le bout de l'écu : il ſe dit encore des jours d'une tour & d'une maiſon, quand ils ſont d'autre couleur.

Aîlé ſe dit de toutes les piéces qui ont des aîles contre nature, comme un cerf aîlé, un lion aîlé, & des animaux volatils dont les aîles ſont d'autres couleurs que le corps.

Alezé ſe dit des piéces honorables, retraites de toutes leurs extrémités, comme un chef, une faſce & une bande qui ne touchent pas les deux bords ou les deux flancs de l'écu, ſont piéces alezées ; de même la croix & le ſautoir qui ne touchent pas les bords de de leurs quatre extrémités.

Allumé ſe dit des yeux des animaux, quand ils ſont d'autre couleur & d'un

bûcher ardent : on dit le même d'un flambeau dont la flamme est d'autre couleur.

Anché se dit seulement d'un cimeterre recourbé.

Anglé se dit de la croix & du sautoir, quand il y a des figures longues à pointes, qui sont mouvantes de ces angles : la Croix de Malthe des Chevaliers François est anglée de quatre fleurs de lys, celle de la maison de Lambert en Savoye est anglée de rayons, & celle des Machiavelli de Florence est anglée de quatre cloux.

Animé se dit de la tête d'un cheval & de ses yeux, quand ils paroissent avoir action.

Antique se dit des couronnes à pointes de rayons, des coëffures anciennes, Grecques ou Romaines, parce que ces choses sont antiques & ne sont pas de l'usage moderne : ainsi on dit des bustes des Rois couronnés à l'antique, des têtes & bustes de femmes coëffées à l'antique. On peut dire le même des vêtemens, des bâtimens & des riches Gothiques, qui font les armoiries de certaines Villes, comme celles de Montpellier sont une image de Notre-Dame, sur son siége à

l'antique, en forme de niche.

Appaumé se dit de la main ouverte dont on voit le dedans qui est la paume.

Appointé se dit de deux choses qui se touchent par les pointes, comme deux chevrons peuvent être appointés, trois épées mises en pairle peuvent être appointées en cœur, trois fléches de même, &c.

Ardent se dit d'un charbon allumé.

Armé se dit des ongles des lions, des griffons, des aigles, &c. & des fléches dont les pointes sont d'autre couleur que le fust : il se dit aussi d'un soldat & d'un cavalier, comme celui des armes de Lithuanie.

Arraché se dit des arbres & d'autres plantes qui ont des racines qui paroissent, & des têtes & membres d'animaux qui ne sont pas coupés nets, & qui ont divers lambeaux & filamens encore sanglans ou non sanglans, qui paroissent des piéces arrachées avec force.

Arrêté se dit d'un animal qui est sur ses quatre pieds, sans que l'un avance devant l'autre, qui est la posture ordinaire des animaux que l'on appelle passans.

Arrondi se dit de certaines choses qui étant rondes naturellement ou par artifice, ont certains traits en armoiries qui servent à faire paroître cet arrondissement, comme les boules, pour les distinguer des tourteaux & des besans, & les troncs d'arbres.

Assis se dit de tous les animaux domestiques, qui sont sur le cul, comme les chiens, chats, écureuils, &c.

XVII. LEÇON.

B.

BAillonné se dit des animaux qui ont un bâton entre les dents, comme les lions, les ours, les chiens & les cochons.

Bandé se dit de tout l'écu couvert de bandes ou de piéces bandées, comme le chef, la fasce, le pal, & même quelques animaux, comme le lion de Hesse.

Barbé se dit des coqs & des dauphins, quand leur barbe est d'un autre émail.

Barré se dit d'un cheval paré.

Barré se dit dans le même sens que

bandé, de l'écu & des piéces couvertes de barres, qui vont diagonalement de gauche à droite.

Bastillé se dit des piéces qui ont des creneaux renversés, qui regardent la pointe de l'écu.

Bataillé se dit d'une cloche qui a le batail d'autre émail qu'elle n'est.

Béqué se dit des oiseaux dont le bec est d'autre émail.

Besanté se dit d'une piéce chargée de besans, comme une bordure besantée de huit piéces.

Bigarré se dit du papillon & de tout ce qui a diverses couleurs.

Billeté se dit du champ semé de billettes.

Bisse est un serpent, & vient de l'Italien *Biscia.*

Bordé se dit des croix, des bandes, des gonfanons, & de toutes autres choses qui ont des bords de différens émaux.

Bouclé se dit du collier d'un lévrier & d'un autre chien qui a des boucles.

Bourdonné se dit d'une croix dont les branches sont tournées & arrondies en bourdons de Pélerins.

Boutonné se dit du milieu des roses & des autres fleurs, quand il est

d'autre couleur que la fleur : il se dit aussi d'un rosier qui a des boutons & des fleurs de lys épanouies, comme celle de Florence dont sortent deux boutons.

Bretessé se dit des piéces crenelées haut & bas en alternative, comme la bande des Scarrons.

Brisé se dit des armoiries des puînés & cadets d'une famille, où il y a quelque changement par addition, diminution ou altération de quelque piéce pour distinction des branches : il se dit encore des chevrons dont la pointe est déjointe, comme ceux des violes: c'est une erreur d'appeller les autres brisés.

Brochant se dit des piéces qui passent sur d'autres, comme une fasce ou un chevron qui broche sur un lion : les chevrons de la Rochefoucaut brochent sur des burelles.

Burelé se dit de l'écu rempli de longues listes de flanc à flanc, jusqu'au nombre de dix, douze ou plus, à nombre égal ; & de deux émaux différens.

XVIII. LEÇON.

C.

C*Ablé* ſe dit d'une croix faite de cordes ou de cables tortillés.

Cabré ſe dit d'un cheval acculé.

Canelé ſe dit de l'engrêlure dont les pointes ſont en dedans & les dos en dehors, comme les canelures des colomnes en architecture.

Cantonné ſe dit de la croix & des ſautoirs accompagnés dans les cantons de l'écu de quelques autres figures.

Carnation ſe dit de toutes les parties du corps humain, particuliérement du viſage, des mains & des pieds, quand ils ſont repréſentés au naturel.

Ceintré ſe dit du globe ou monde impérial, entouré d'un cercle & d'un demi cercle en forme de ceintre.

Cerclé ſe dit d'un tonneau.

Chappé ſe dit de l'écu qui s'ouvre en chappe ou en papillon depuis le milieu du chef juſqu'au milieu des flancs; telles ſont les armoiries des Peres Prêcheurs & des Carmes, & c'eſt l'image de leurs habits, de leurs

robes & de leurs chapes.

Chaperonné, se dit des éperviers.

Chargé, se dit de toutes sortes de piéces sur lesquelles il y en a d'autres: ainsi le chef, la fasce, le pal, la bande, les chevrons, les croix, les lions, &c. peuvent être chargés de coquilles, de croissans, de roses, &c.

Châtelé, se dit d'une bordure & d'un lambel chargés de huit ou neuf châteaux; la bordure du Portugal & le lambel d'Artois sont châtelés.

Chaussé, est l'opposé de chappé.

Chevelé, se dit d'une tête dont les cheveux sont d'autre émail que la tête.

Chevillé, se dit des ramures d'une corne de cerf; & on dit: *Chevillé* de tant de cors.

Chevronné, se dit d'un pal & autre piéce chargée de chevrons, ou de tout l'écu quand il en est rempli.

Clariné, se dit d'un animal qui a des sonnettes, comme les vaches, les moutons, les chameaux, &c.

Cleché, se dit des arrondissemens de la croix de Toulouse dont les quatre extrémités sont faites comme les anneaux des clefs.

Cloué, se dit d'un collier de chien, & des fers à cheval, lorsque les

cloux paroissent d'autre émail.

Colleté se dit des animaux qui ont collier.

Componné se dit des bordures, paux, bandes, fasces, croix & sautoirs, qui sont composés de piéces quarrées d'émaux alternés, comme une tire d'échiquier : ainsi la bordure de Bourgogne & la bande de Vallins sont componnées : la bordure de Seve est contre-componnée, parce que leur écu étant fascé d'or & de sable, & la bordure componnée de même, les compons d'or répondent aux fasces de sable, & ceux de sable aux fasces d'or.

Contourné se dit des animaux ou des têtes des animaux tournées vers la gauche de l'écu.

Contrebandé, *contrebarré*, *contrebretessé*, *contr'écartelé*, *contrefascé*, *contrefleuré*, *contrepallé*, *contrepotencé*, *contrevairé*, sont piéces dont les bandes, barres, brétesses, écartelures, fasces, fleurons, paux, potences & vairs sont opposés.

Contrepassant se dit des animaux, dont l'un passe d'un côté, l'autre d'un autre.

Cordé se dit des luths, harpes, violons, & autres instrumens semblables, &

& des arcs à tirer, quand leurs cordes ſont de différent émail.

Cotticé ſe dit du champ ou de l'écu rempli de dix bandes de couleurs alternées.

Couché ſe dit du cerf, du lion, chien & autres animaux.

Couliſſé ſe dit d'un château & d'une tour qui ont la herſe ou couliſſe à la porte.

Coupé ſe dit de l'écu partagé par le milieu horizontalement en deux parties égales & des membres des animaux qui ſont coupés nets, comme la tête, cuiſſes, &c.

Couplé ſe dit des chiens de chaſſe liés enſemble.

Courant, de tout animal qui court.

Courbé eſt la ſituation des dauphins & des bars, qui ne s'exprime pas, leur étant naturelle & propre en armoiries : il ſe dit des faſces un peu voutées en arc.

Couronné ſe dit des lions, du caſque & des autres choſes qui ont couronne.

Couſu ſe dit du chef, quand il eſt de métal ſur métal ou de couleur ſur couleur, comme aux armoiries des Villes de Paris & de Lyon, & des

Maisons de Bonne, de la Croix-Chevrières & autres, en Dauphiné & ailleurs.

Couvert se dit d'une tour qui a un comble.

Cramponné, des croix & autres pièces qui ont à leurs extrémités une demi-potence.

Crenelé se dit de tours, châteaux, bandes, fasces & autres piéces à creneaux.

Croisé se dit du globe impérial & des bannières qui ont croix.

XIX. LEÇON.

D.

D*Anché* se dit du chef, de la fasce, de la bande; & du parti, coupé, tranché, taillé & écartelé, quand ils se terminent en pointes aiguës, comme les dents.

Découpé se dit des lambrequins qui sont découpés à feuilles d'Acante, & du papillonné.

De l'un en l'autre se dit du parti, du

coupé, du tranché, de l'écartelé, du fascé, du pallé, du bandé, &c. quand ils sont chargés de plusieurs piéces qui sont sur l'une de ces parties, de l'émail de l'autre réciproquement & alternativement, comme aux armoiries de Builloud où l'écu est retranché d'argent & d'azur à trois tourteaux d'azur sur l'argent & trois besans d'argent sur l'azur.

De l'un à l'autre se dit des piéces étendues qui passent sur les deux piéces de la partition ou sur toutes les fasces, bandes, paux, en alternant les émaux de ces partitions, comme Rodes Barbarel en Dombes porte parti de sable & d'argent à treize étoiles, rangées en trois paux, les cinq du milieu de l'un à l'autre, & les quatre de chaque flanc de l'un en l'autre.

Démembré se dit de l'aigle, du lion & de tout autre animal dont les membres sont séparés.

Denté se dit des dents des animaux.

Dentelé se dit de la croix, de la bande & autres piéces à petites dents.

Deux un se dit de la disposition ordinaire de trois piéces en armoiries, dont deux sont vers le chef & une vers la pointe, comme les trois fleurs de lys de France.

Diadême ſe dit de l'aigle qui a un petit cercle rond ſur la tête.

Diapré ſe dit des faſces, paux & autres piéces bigarrées de diverſes couleurs.

Diffamé ſe dit du lion qui n'a point de queue.

Diviſé ſe dit de la faſce, de la bande qui n'ont que la moitié de leur largeur, l'on dit faſce ou bande en diviſe.

Donjonné ſe dit des tours & châteaux qui ont des tourelles.

Dragonné ſe dit du lion qui ſe termine en queue de dragon.

XX. LEÇON.

E.

E*Cartelé* ſe dit de l'écu diviſé en quatre parties égales, en bannière ou en ſautoir.

Echiqueté ſe dit de l'écu & des piéces principales, & même de quelques animaux, comme les aigles & les lions, quand ils ſont compoſés de piéces quarrées alternées, comme celles des échiquiers : dans l'écu, il faut pour le moins qu'il y ait vingt quarreaux

pour être dit échiqueté, autrement on le dit équipollé, quand il n'y en a que neuf; & quand il n'y en a que quinze, comme aux armoiries de Tolede & de Quinnodes, on dit quinze points d'échiquier : les autres piéces doivent pour le moins être échiquetées de deux tiers, autrement elles sont dites componées.

Écoté se dit des troncs & branches de bois dont les menues branches ont été coupées.

Effaré se dit un cheval élevé sur ses pieds.

Élancé se dit d'un cerf courant.

Émanché se dit des partitions de l'écu où les piéces s'enclavent l'une dans l'autre, en forme de longs triangles pyramidaux, comme aux armoiries de Vaudrey.

Embouté se dit des manches des marteaux dont les bouts sont garnis d'émail différent.

Embrassé se dit d'un écu parti ou coupé, ou tranché d'une seule émanchure qui s'étend d'un flanc à l'autre, comme on verra dans ma pratique aux armoiries des Allemands.

Emmanché se dit des haches, marteaux, faulx & autres choses qui ont manche.

Emmuselé se dit des ours, chameaux, mulets & autres animaux ausquels on lie le museau pour les empêcher de mordre & de manger.

Empené se dit d'un dard, trait ou javelot, qui a ses aîlerons ou pennes.

Empiétant se dit de l'oiseau de proie, quand il est sur sa proie qu'il tient avec ses serres.

Empoigné se dit des fléches, javelots & autres choses semblables de figure longue, quand elles sont au nombre de trois ou plus, l'une en pal, les autres en sautoir, assemblées & croisées au milieu de l'écu : les fléches de la devise des Etats de Hollande sont de cette sorte.

Enchaussé est le contraire de chapé & une figure rare.

Encoché se dit du trait qui est sur un arc, soit que l'arc soit bandé ou non.

Enclavé se dit d'un écu parti dont l'une des partitions entre dans l'autre par une longue liste.

Enclos se dit du lion d'Ecosse qui est enclos dans un trécheur.

Endenté se dit d'une fasce, pal, bande & autres piéces de triangles alternés de divers émaux.

Enfilé se dit des couronnes, annelets

& autres choſes rondes ou ouvertes, paſſées dans des bandes, paux, faſces, lances ou autres pareilles choſes.

Englanté ſe dit du chêne chargé de glands.

Engoulé, des bandes, croix, ſautoirs & toutes autres piéces dont les extrémités entrent dans des gueules de lions, léopards, dragons, &c. comme les armoiries de Guichenon : il y a auſſi des mufles de lions qui engoulent le caſque, comme aux anciennes armoiries des Ducs de Savoye.

Engrêlé ſe dit des bordures, croix, bandes, ſautoirs qui ſont à petites dents fort menues dont les côtés s'arrondiſſent un peu.

Enguiché ſe dit des corps, huchets & trompes, dont l'embouchure eſt de différent émail.

Enlevé ſe dit de certaines piéces qui paroiſſent enlevées, comme aux armoiries d'Anglure.

Enſanglanté ſe dit du pélican & autres animaux ſanglans.

Enté ſe dit des partitions & des faſces, bandes, paux qui entrent les uns dans les autres à ondes rondement.

Entravaillé ſe dit des oiſeaux qu

ayant le vol éployé, ont un bâton ou quelqu'autre chose passée entre les aîles & les pieds.

Entrelassé se dit de trois croissans, de trois anneaux & autres choses semblables passées les unes dans les autres.

Entretenu se dit des clefs & autres choses qui se tiennent liées ensemble par leurs anneaux.

Équipé se dit d'un vaisseau qui a ses voiles, cordages & autres choses.

Équipollé se dit de neuf quarrés, dont cinq sont d'un émail & quatre d'un autre alternativement.

Ébranché se dit d'un arbre dont les branches ont été coupées.

Écaillé, se dit des poissons.

Éclaté, se dit des lances rompues & chevrons.

Éclopé se dit d'une partition dont une piéce paroît comme rompue.

Écorché se dit des loups de gueules ou couleur rouge.

Épanoui, se dit des fleurs de lys dont il sort des boutons entre les fleurons, & dont le fleuron d'en haut est comme ouvert, comme en celle de Florence.

Éployé, se dit des oiseaux dont les aîles sont étendues.

Essorant se dit des oiseaux qui

n'ouvrent l'aîle qu'à demi, pour prendre le vent, & qui regardent le soleil.

Essoré se dit des toits des maisons de divers émail.

Étincelant se dit des charbons dont sortent des étincelles, & *étincelé*, d'un écu semé d'étincelles.

Éviré se dit du lion qui n'a pas la marque du sexe.

XXI. LEÇON.

F.

FAilli se dit des chevrons rompus en leurs montans.

Fascé se dit de l'écu couvert de fasces & des piéces divisées par longues listes.

Faux se dit des armoiries qui ont couleur sur couleur, ou métal sur métal.

Fiché se dit des croisettes qui ont le pied aiguisé.

Fier se dit du lion hérissé.

Fierté se dit des baleines dont on voit les dents.

Figuré se dit du soleil sur lequel on exprime l'image du visage humain, de

même des tourteaux, besans & autres choses sur lesquelles la même figure paroît, comme seroit un miroir, &c.

Flambant se dit des paux, ondés & aiguisés en forme de flammes.

Flanqué, des paux, arbres & autres figures qui en ont d'autres à leurs côtés : aux armoiries de Sicile, les paux d'Arragon sont flanqués de deux aigles.

Fleuré se dit des bandes, bordures, orles, trécheurs & autres piéces dont les bords sont en façon de fleurs ou de tréfles.

Fleuri se dit des rosiers & autres plantes chargées de fleurs.

Florencé se dit de la croix dont les extrémités se terminent en fleurs de lys.

Flotant se dit des vaisseaux & des poissons sur les eaux.

Forcené se dit d'un cheval effaré.

Frangé se dit des gonfanons qui ont des franges, dont il faut spécifier l'émail.

Fretté se dit de l'écu & des piéces principales, couvertes de bâtons croisés en sautoirs, qui laissent des espaces vuides & égaux en forme de lozanges.

Fruité se dit d'un arbre chargé de fruits.

Feuillé, d'une plante qui a ſes feuilles.

Furieux, d'un taureau élevé ſur ſes pieds.

Fuſelé, d'une piéce chargée de fuſées.

Fuſté, d'un arbre dont le tronc eſt de différente couleur, & d'une lance ou pique dont le bois eſt d'autre émail que le fer.

G.

GAi ſe dit d'un cheval nud, ſans harnois.

Garni, d'une épée dont la garde ou la poignée eſt d'autre émail.

Gironné eſt l'écu diviſé en ſix, huit ou dix parties triangulaires, dont les pointes s'uniſſent au centre de l'écu.

Gorge, ſe dit de la gorge & col du paon, cygne & autres ſemblables oiſeaux, quand ils ſont d'autre émail.

Grilletté ſe dit des oiſeaux de proie qui ont des ſonnettes aux pieds.

Gringolé ſe dit des croix, ſautoirs, fers de moulin & autres choſes pareilles qui ſe terminent en têtes de ſerpens.

Guivré eſt le même que *vivré*.

H.

HAbillé eſt un terme entendu de tout le monde.

Haussé se dit du chevron & de la fasce, quand ils sont plus hauts que leur situation ordinaire.

Haut se dit de l'épée droite.

Hérissonné, d'un chat ramassé & accroupi.

Hersé, d'une porte qui a sa coulisse abbatue.

Houssé, d'un cheval qui a sa housse.

I.

ISsant se dit des lions, aigles & autres animaux dont il ne paroît que la tête avec bien peu de corps.

Jumellé se dit d'un sautoir & d'un chevron de deux jumelles.

XXII. LEÇON.

L.

LAmpassé se dit de la langue des lions & autres animaux.

Langué, de celles des aigles.

Léopardé, du lion passant.

Levé, de l'ours en pied.

Lié, des choses arrachées, comme clefs, huchets, &c.

Lionné, des léopards rempans.

Lorré, des nageoires des poissons.

Lozangé, de l'écu & figures couvertes de lozanges.

L'un sur l'autre, des animaux & autres choses, dont l'une est posée & étendue au-dessus d'une autre.

M.

MAl ordonné se dit de trois piéces mises en armoiries, une en chef, deux autres parallèles en pointe.

Mal taillé se dit d'une manche d'habit bizarre ; il n'y en a des exemples qu'en Angleterre.

Mantelé se dit du lion & autres animaux qui ont un mantelet, & de l'écu ouvert en chape, comme celui des Henriqués que les Espagnols nomment tiercé en mantel.

Marché est un vieux terme des anciens manuscrits pour la corne du pied des vaches, &c.

Mariné se dit des lions & autres animaux qui ont queue de poisson, comme sireines.

Masqué se dit d'un lion qui a un masque.

Maçonné, des traits des tours, pans de mur, châteaux & autres bâtimens.

Membré, des cuisses & jambes des aigles & autres oiseaux.

Miraillé, des aîles de papillons.

Monstrueux, des animaux qui ont face humaine.

Montant, des écrevisses, croissans, épics & autres choses dressées, vers le chef de l'écu.

Morné, du lion & autres animaux sans dents, bec, langue, griffes & queue.

Moucheté se dit du milieu du papelonné, quand il est plein de mouchetures, des hermines.

Mouvant se dit des piéces attenantes au chef, aux angles, aux flancs ou à la pointe de l'écu, dont elles semblent sortir.

Mi-parti se dit de l'écu qui étant coupé est parti seulement en une de ses parties.

N.

Naissant se dit des animaux qui ne montrent que la tête, sortant de l'extrémité du chef ou du dessus de la fasce, ou du second du coupé.

Naturel se dit des animaux, fleurs & fruits représentés comme ils sont naturellement.

Nébulé ſe dit des piéces faites en formes de nuées, comme la bordure des Comtes de Fuſtemberg.

Nervé ſe dit de la fougère & autres feuilles dont les nerfs & fibres paroiſſént d'un autre émail.

Noué ſe dit de la queue du lion, quand elle a des nœuds en forme de houpes.

Noueux ſe dit d'un écot ou bâton à nœuds.

Nourri ſe dit du pied des plantes qui ne montrent point de racine, & des fleurs de lys dont la pointe d'en bas ne paroît pas, comme aux armoiries de Vignacourt.

O.

OMbré ſe dit des figures qui ſont ombrées ou tracées de noir, pour les mieux diſtinguer.

Ondé ſe dit des faſces, paux, chevrons & autres piéces un peu tortillées à ondes.

Onglé ſé dit des ongles des animaux.

Oreillé, des dauphins & des coquilles.

Ouvert, des portes, des châteaux, tours, &c.

XXIII. LEÇON.

P.

P*Aillé* eſt le même que *diapré*.

Paiſſant ſe dit des vaches & brebis qui ont la tête baiſſée pour paître.

Paliſſé ſe dit des piéces à paux ou faſces aiguiſées, enclavées les unes dans les autres.

Pallé ſe dit de l'écu & des figures chargées de paux.

Papillonné ſe dit d'un ouvrage à écailles.

Parti ſe dit de l'écu & des animaux & autres piéces diviſées de haut en bas, en deux parties égales, & du chef des aigles à deux têtes.

Pâmé, du dauphin ſans langue, la hure ouverte.

Paſſant, des animaux qui ſemblent marcher.

Paſſé en ſautoir, des choſes qui ſont miſes en forme de croix de S. André.

Paté, des croix dont les extrémités s'élargiſſent en forme de pate étendue.

Peautré, de la queue des poiſſons.

Pendant, des deux, trois, quatre, cinq &c. piéces pendantes des lambeaux.

Percé, des piéces ouvertes à jour.

Perché, des oiſeaux ſur la perche & ſur des branches.

Péri, en bande, en barre, en croix, en ſautoir, de ce qui eſt mis dans le ſens de ces piéces.

Pignonné, de ce qui s'éleve en forme d'eſcaliers de part & d'autre pyramidalement.

Plié, des oiſeaux qui n'étendent pas les aîles, particuliérement des aigles que l'on dit alors au vol plié.

Plumetté eſt le même que le moucheté ou papelonné.

Pommetté ſe dit des croix, & rais tournées en pluſieurs boules ou pommes.

Poſé ſe dit du lion arrêté ſur ſes quatre pieds.

Potencé ſe dit des piéces terminées en T.

R.

RAcourci, eſt le même qu'alezé.

Ramé eſt le même que chevillé pour les cornes des cerfs, daims, &c.

Rampant ſe dit du lion droit.

Rangé, de pluſieurs choſes miſes ſur

une même ligne en chef, en fasce ou en bande.

Ravissant, d'un loup portant sa proie.

Rayonnant, du soleil & des étoiles.

Recercelé, de la croix ancrée, tournée en cerceaux, & de la queue des cochons & lévriers.

Recoupé, des écus mi-coupés & recoupés un peu plus bas.

Recroisetté, des croix dont les branches sont d'autres croix.

Rempli, des écussons vuidés & remplis d'autre émail, comme Brezé.

Resercelé, des croix qui en ont une autre conduite en filet d'autre émail.

Retrait, des bandes, paux & fasces, qui de l'un de leurs côtés seulement ne touchent pas les bords de l'écu.

Rompu, des chevrons dont la pointe d'en haut est coupée.

Rouant, du paon qui étend sa queue.

S.

S*Aillant*, d'une chévre & mouton ou belier en pied.

Sanglé, du cheval & des pourceaux & sangliers qui ont par le milieu du corps une espéce de ceinture d'autre émail.

Sellé, du cheval.

Semé, des piéces dont l'écu est chargé, tant plein que vuide & dont quelques parties sortent de toutes les extrémités de l'écu.

Sénestré, d'une piéce qui en a une autre à sa gauche.

Sommé, d'une piéce qui en a une autre au-dessus d'elle.

Soûtenu, au contraire de celle qui en a une autre au-dessous.

Sur le tout se dit d'un écusson qui est sur le milieu d'une écartelure, & des piéces qui brochent sur les autres.

Sur le tout du tout se dit de l'écusson qui est sur le milieu de l'écartelure d'un écusson qui est déjà sur le tout.

Surmonté est le même que sommé.

T.

T*Aillé* se dit de l'écu divisé diagonalement de gauche à droite en deux parties égales.

Terrassé se dit de la pointe de l'écu faite en forme de champ plein d'herbes.

Tiercé se dit de l'écu divisé en trois parties en long, en large, diagonalement ou en mantel.

Tigé se dit des palmes & fleurs.

Timbré se dit de l'écu couvert du casque ou timbre.

Tortillant se dit de la guivre ou serpent.

Tourné, du croissant & autres piéces tournées.

Tracé est le même qu'ombré.

Tranché se dit de l'écu divisé diagonalement en deux parties égales de droite à gauche.

Treillissé est le fretté plus serré.

Trois, *deux*, *un*, se dit de six piéces disposées, trois en chef sur une ligne, deux du milieu, & une en pointe de l'écu.

V.

VAiré se dit de l'écu & des piéces chargées de vairs.

Vergetté se dit de l'écu rempli de paux, depuis dix & au delà.

Versé se dit des glands, pommes de pin, croissans, &c.

Vestu se dit des espaces que laisse une grande lozange qui touche les quatre flancs de l'écu.

Vilené se dit du lion dont en voit le sexe.

Virolé, des boucles, mornes & anneaux, des cornes, huchets, trompes.

Vivré, des fasces, bandes, paux, &c.

à replis quarrés, comme la bande de la Baume.

Vuidé se dit des croix & autres piéces ouvertes, au travers desquelles on voit le champ ou sol de l'écu.

Comme ces choses s'entendent beaucoup mieux par les figures que par les descriptions que l'on en sauroit faire, quelque exactes qu'elles puissent être, je vais donner en pratique ce que je n'ai fait qu'expliquer, & mettant chaque terme au-dessus de chaque figure, j'en vais rendre la démonstration aisée à tous ceux qui veulent s'instruire des termes du Blason. Je le fais par des exemples connus & de familles célébres, afin qu'en même-temps on puisse apprendre deux choses : les armoiries de ces maisons, & la manière de les déchiffrer en termes propres. On n'aura qu'à les confronter avec les explications précédentes, pour tirer tous les éclaircissemens nécessaires à la science du Blason pour les premiers élémens. Car comme j'ai déja observé ci-devant, ceux qui veulent s'en instruire plus à fond, doivent lire ce que j'ai écrit de l'origine des armoiries & de leurs ornemens, de l'usage & de la pratique du

& blason ; des diverses espéces de Noblesse, de ses preuves, de la maniere de dresser les quartiers & de l'ancienne Chevalerie qui est la matiere la plus curieuse de cette science, des marques de Noblesse.

EXEMPLES

Par lesquels on peut voir l'application de tous les termes précédens.

Abbaissé.

1. FRANÇOIS DE BOCZOSSEL MONGONTIER, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, Commandeur de S. Paul, Maréchal de son Ordre, & depuis Baillif de Lyon : d'or au chef échiqueté d'argent & d'azur de deux tires, *abbaissé* sous un autre chef des armoiries de la religion de S. Jean de Jérusalem, de gueules à la croix d'argent.

2. CHAPPELLAIN, d'azur au chevron d'or *abbaissé* sous une trangle d'or, chargée de trois roses de

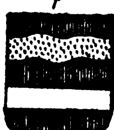
Abbaisse

page 218

1 
Boczozel

2 
Chappelain

3 
Cybo

4 
Montconi

5 
Dufaing

6 
Beuilaqua

7 
Cavalieri

8 
Buoeafoco

Abboute

9 
Carleston

10 
V. Schreibersdorf


Assalene


Melat

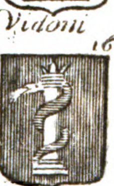
Accolle

13 
Rohan

17 
Austriche

14 
Vidoni

15 
du Bellay

16 
Biscia

gueules. Quelques-uns nomment mal à propos cette trangle un chef abbaiſſé : il n'y a point en armoiries de chef qui ne tienne immédiatement au bord ſupérieur de l'écu ; ainſi tout chef abbaiſſé eſt celui qui étant chef dans des armes, devient par accident abbaiſſé ſous un autre chef de patronage, de conceſſion ou autrement.

Cybo, Prince de Maſſa & de Carrera, de gueules à la bande échiquetée d'argent & d'azur ; au chef d'or à la croix de gueules, des armoiries de la République de Gènes, accordées par le Sénat à Guillaume Cybo qui avoit traité les affaires de la République auprès du Pape: Ce chef de la République eſt *abbaiſſé* ſous un autre Chef de l'Empire, d'or à l'aigle à deux têtes de ſable, avec un liſton d'argent tortillé en faſce, chargé du mot *libertas* : l'Empereur Maximilien ajoûta ce chef à leurs armoiries, quand il fit Alberic Cybo Prince de l'Empire.

Une conceſſion ſemblable *abbaiſſe* le chef des armoiries des Odeſcalchi, dont étoit le Pape Innocent XI. ſous un chef du Royaume des Romains, d'un aigle de ſable.

4. MONTCONIS en Bourgogne, de gueules à la fasce d'argent, abbaissée sous une fasce ondée d'or.

5. DU FAING, Comte d'Asselt aux Pays-bas, d'or à l'aigle de sable membré & langué de gueules, au vol abbaissé.

6. BEVILAQUA, à Ferrare en Italie, de gueules au demi-vol sénéstre abbaissé d'argent.

7. CAVALIERI ou de Cavaleris, à Rome, d'azur au lévrier courant d'argent, à la bordure endentée d'argent & d'azur, abbaissée sous un chef de gueules à l'aigle à deux têtes naissant d'or & couronné.

8. LE CARDINAL CONSTANCE BUOCAFOCO, Religieux de l'Ordre de saint François, de gueules à une tête de Séraphin à six aîles, les deux d'en haut élevées & terminées en sautoir, les deux du milieu éployées & abbaissées, les deux d'en bas abbaissées & terminées en sautoir vers la pointe de l'écu.

Abouté.

9. HURLESTON, en Angleterre, d'argent à quatre queues d'hermines en croix & aboutées en cœur.

10. V. SCREISBERSDORF en Silésie, de

de gueules à trois panelles ou feuilles de peuplier d'argent en perle, les queues aboutées en cœur.

L'Armorial Allemand a plusieurs piéces ainsi aboutées.

11. ASSALENC LA GARDETTE en Dauphiné, d'azur au croissant d'argent, surmonté d'une étoile ou cométe à sept rais, le plus long abouté dans le centre du croissant.

12. MELAT en la même Province, coupé, emmanché de gueules & d'argent, les trois pointes emmanchées de gueules, aboutées d'autant de roses en fasce abbaissée.

Accollé.

13. ROHAN en Bretagne, de gueules à neuf macles d'or, accollées & aboutées trois à trois, en trois fasces.

14. VIDONI à Cremone, d'argent à une tour de gueules, ajourée de sable, une tige de vigne de sinople avec ses pampres & ses raisins naissant de la porte & accollant la tour entrant & sortant par les fenêtres, & couronnant la cime.

15. DU BELLAY en Anjou, d'argent à la bande de fusées, accostées & accollées de gueules, accompagnées de six fleurs de lys d'azur en orle.

16. BISCIA à Rome, de gueules à la colomne d'or, couronnée de même d'une couronne à l'antique de pointes ou rayons, la colomne accollée d'une couleuvre, bisse ou guivre d'azur à quatre tournans, lissant de gueules.

17. Dans le grand écusson des armoiries des Archiducs d'Insprück il y a quatre écussons accollés & arrondis par le bas, Arragon, Sicile, Carinthie & Tirol.

18. BEAUJEU, anciens Comtes ou Sires du Beaujolois, d'or au lion de sable armé & lampassé de gueules, accollé d'un lambel de cinq pendans de gueules.

19. BEON en Guienne, d'argent à deux vaches de gueules, accornées, accollées & clarinées d'azur.

20. BERMOND en Languedoc, d'or à l'ours rempant ou sur pied, de gueules accollé d'une épée d'argent avec la ceinture de même.

21. NICOLAÏ à Paris, où il y a eu sept premiers Présidens de la Chambre des Comptes, d'azur au lévrier courant d'argent, accollé & bouclé d'or.

Accompagné.

22. ESPARBEZ en Guienne, d'argent à

la fasce de gueules, accompagnée de trois merlettes de sable.

23. AUMONT dans l'Isle de France, d'argent au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes de même, quatre en chef, trois en pointe une & deux, ou mal ordonnées.

24. SAUTEREAU en Dauphiné, d'azur à la croix d'or, accompagnée de quatre éperviers d'argent, béqués, membrés, liés, & guilletés d'or.

25. ISNARD au Comtat d'Avignon, de sable en sautoir d'argent, accompagné de quatre molettes de même.

26. CASTELUS en Bourgogne, d'azur à la bande d'or, accompagnée de sept billettes de même en orle.

27. LE GOUX en la même Province, d'argent à la tête de more de sable, tortillée d'argent, accompagnée de deux molettes de gueules. M. l'Archevêque de Narbonne est de cette maison, qui a donné deux premiers Présidens au Parlement de Grenoble, & un Chancelier aux Ducs de Bourgogne.

28. ARBALETE à Paris, d'or au sautoir engrêlé de sable, accompagné de quatre arbalêtes de gueules.

29. GOUGNON en Berry, originaire

d'Auvergne, d'azur à un poisson d'argent en fasce, accompagné de trois étoiles étincelantes d'or.

Accorné.

30. MUSTERTON en Angleterre, de gueules à une licorne passante d'argent, accornée & onglée d'or.

31. SAINT BELIN en Champagne, d'azur à trois rencontres de belier d'argent, accornées d'or.

Accosté.

32. VILLEPROUVÉE en Anjou & en Champagne, de gueules à la bande d'argent, accostée de deux cottices d'or.

33. BADONCOURT en Lorraine, d'azur à la bande d'or accostée de 7. billettes couchées, 3. en chef 1. & 2. quatre en pointe 3. 1.

34. MIREMONT en Champagne, d'azur au pal d'argent, frété de sable, accosté de deux fers de lance du second.

35. DU LIS, dont étoit la Pucelle d'Orléans, d'azur à l'épée haute d'argent, la garde d'or, surmontée d'une couronne couverte de France, & accostée de deux fleurs de lys d'or.

36. ROCABERTI en Catalogne, d'or à trois pals de gueules, accostés de douze

38 Accoste 39 40 Accroupi 41


Ste Marthe


Campi


Pascal


diescherthin

42 43 44 Accule 45


Dragho


Stroode

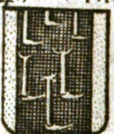

Harling


Ronchaux

46 Accule 47 48 Addextre 49


Guipuscoa


Illuminati


Thomassin


Visemal

50 Addextre 51 52 Addosse 53


Eglis d'Ambrun


Cubleze


des Cordes


Blammont

54 55 56 Affronte 57


Clugny


Achey


Jonac


Ancezune

18 19 20 21






Beaujeu Beon Bermond Nicolai

22 23 Accompagne 24 25






Esparbez Aumont Sautereau Isnard

26 27 28 29






Chastelus Legoux Arbaleste Gougnon

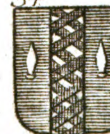
30 Accornê 31 32 Accoste 33






Musterton St Belin Villeprouuee Badoncourt

34 35 Accoste 36 37






Miremont Du Lys Rocaberti Cotington

rocs d'échiquier, trois à trois.

37. GOTTINGTON en Angleterre, de ſable à deux biches contrepaſſantes, accoſtées & adoſſées d'argent.

38. SAINTE MARTHE, d'argent à trois fuſées, & deux demies accoſtées, accollées en faſce de ſable, au chef même.

39. CAMPI à Gènes, d'azur à deux demi-vols accoſtés & adoſſés d'argent.

Accroupi.

40. PASCHAL COULOMBIER en Dauphiné, d'argent à un ſinge accroupi de gueules: quelques-uns de la même famille l'ont porté rempant.

41. DIE SCHERTLIM V. BURTEMBAG en Siléſie, d'azur au léopard accroupi en faſce d'or, tenant d'une pate une clef d'argent, & de l'autre une fleur de lys de même.

42. DRAGHO à Gènes, d'azur au dragon accroupi d'argent.

43. STROODE en Angleterre, d'argent à trois lapins accroupis de ſable.

Acculé.

44. HARLING en Angleterre, d'argent à la licorne acculée de ſable, accornée & onglée d'or.

45. RONCHAUX en Bourgogne, d'azur

à deux croiſſans acculés d'argent, accompagnés de quatre bezans en croix d'or.

46. La Province de Guipuſcoa en Eſpagne, de gueules à ſix canons ſur leurs affûts, acculés deux à deux d'argent.

47. ILLUMINATI à Gènes, d'azur au croiſſant figuré, verſé, & acculé à un flambeau allumé d'argent, iſſant en pal du dos du croiſſant.

Adextré.

48. THOMASSIN en Provence, de ſable ſemé de faulx d'or, le manche en haut, adextré & ſeneſtré de même.

49. VISEMAL en Bourgogne & aux Pays-bas, de gueules au chevron d'argent, adextré en chef d'un croiſſant de même.

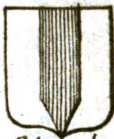
50. L'Egliſe d'Ambrun en Dauphiné, de gueules au pallium d'argent, orné de cinq croix de ſable, adextré d'une croſſe d'or & ſeneſtré d'une mitre d'argent.

51. CUBLEZE en Vellay, de gueules à une tour d'argent, adextrée d'une fleur de lys d'or, & ſeneſtrée d'une étoile de même, à la bordure de ſable, ſemée de fleurs de lys d'or, lizerée d'argent.

58 Affronté 59 60 Aiguisé 61


Colston


Chiauaro


Chandos


Fiquemont

62 63 64 Aiouré 65


Vieillemaison

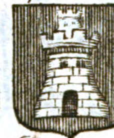

Mistelbach


Viry


Ruesdorf

66 67 68 Aislé 69


Lezay


Prunier


Manuel


Cadenet

70 71 72 Alezé 73


Cauchon


Ambel


L'Aubespine


Xaintrailles

74 75 76 Allumé 77


Palauicini


Argentré


Perrucard


Lafare

Adossé.

52. Descordes en Hainaut, d'or à deux lions adossés de gueules.

53. Blammont en Lorraine, de gueules à deux bras adossés d'argent.

54. Clugny en Bourgogne, d'azur à deux clefs d'or adossées en pal, attachées par les anneaux.

55. Achey en Bourgogne, de gueules à deux haches d'or adossées en pal.

Affronté.

56. Jonac en Vivarais, de gueules à deux levrettes affrontées d'argent, accollées de sable, clouées d'or.

57. Ancesune Caderousse au Comtat d'Avignon, de gueules à deux dragons monstrueux, à face humaine & barbe de serpens, affrontés d'or.

58. Colston dans le Comté d'Essex en Angleterre, d'azur à deux barbeaux affrontés d'argent.

59. Chiavaro à Gènes de gueules à deux clefs d'or affrontées en pal.

Aiguisé.

60. Chandos, d'argent au pal aiguisé de gueules.

61. Fiquemont en Lorraine, d'or à trois pals aiguisés de gueules, surmontés d'un lion léopardé de sable.

62. VIEILLE-MAISON, d'azur à la herſe d'argent de trois pals aiguiſés.

63. V. MESTELPACH en Bavière, de gueules à la faſce aiguiſée.

Ajouré.

64. VIRY en Bourgogne, de ſable à la croix ancrée d'argent, ajourée en cœur en quarré, c'eſt-à-dire, ouverte au milieu : ce ſont des croix de fer de moulin.

65. RUESDOLF en Bavière, de ſable ajouré en chef d'argent de trois piéces quarrées.

66. FEZAY en Bourgogne, parti d'argent & de gueules à la croix ancrée, ajourée en quarré de l'un à l'autre.

67. PRUNIER en Dauphiné, de gueules à la tour d'argent, donjonnée & maçonnée de ſable, ouverte & ajourée de gueules.

Les macles, les ruſtres & les molettes ſont ajourées en armoiries ; ce qui ne s'exprime pas en blaſonnant, parce que c'eſt par là qu'elles ſont diſtinguées, & qu'elles reçoivent les noms de macles, de ruſtres & de molettes, à la différence des lozanges & des étoiles.

Aîlé.

68. MANUEL en Eſpagne, de gueules à une main de carnation, aîlée d'or, tenant une épée d'argent, la garde d'or.

69. CADENET en Breſſe & en Provence, d'azur au taureau aîlé & élancé d'or.

70. CAUCHON MAUPAS en Champagne, de gueules au griffon d'or aîlé d'argent.

71. AMBEL en Dauphiné, d'or au moulin à vent d'argent, ſur une terre de ſinople, & brochant ſur ſes aîles étendues de gueules, ce qui empêche la fauſſeté & la poſition de métal ſur métal.

Alezé.

72. L'AUBESPINE, d'azur au ſautoir alezé d'or, accompagné de quatre billettes de même.

73. XAINTRAILLES, d'argent à la croix alezée de gueules.

74. PALAVICINI à Gènes, cinq points d'or équipollés à quatre d'azur au chef d'or, chargé d'une eſtacade alezée de ſable : cette eſtacade eſt de pals liés les uns aux autres *Palavicini.*

75. ARGENTRÉ en Bretagne, d'argent

à la croix patée & alezée de gueules.

Allumé.

76. Perrucard de Balon en Savoye, de ſinople à trois têtes de perroquets d'argent, allumées & béquées de gueules, au chef d'argent, chargé d'une croix tréflée de ſable.

77. La Fare en Languedoc, d'azur à trois flambeaux d'or, allumés de gueules.

78. Tizoni à Verceil en Lombardie, d'azur à trois tiſons de ſable en bande & accoſtés aux uns des autres allumés de gueules par les bouts & ſur les côtés.

79. Flammen en Tirol, d'argent à une montagne de ſable, allumée & flambante de trois flammes de gueules, tortillantes en pointes vers le chef.

Anché.

80. Tournier S. Victoret, à Marſeille, de gueules à l'écuſſon d'or, chargé d'un aigle de ſable, l'écuſſon embraſſé de deux ſabres badelaires ou braquemars, anchés d'or, les poignées vers le chef.

81. V. Molsbach au Rhin, d'azur à la perche droite d'un bois de cerf,

9

78 Allumé 79 80 Anché 81

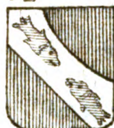

Pizoni


flammen


Fournier


Molsbach

82 Anchré 83 84 Angle 85


Schambach


Broglio


Machiavelli


Lugo

86 Anim 87 88 Antique 89


Lambert


Penmarch


freyssing


Montpellier

90 91 appaumé 92 appointé 93


Labourdonay


Althann

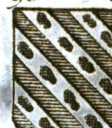

Baudry


Armes

94 Appointé 95 96 ardent 97


Aquin


die Goldstein


Carbonnieres


don Velá

anchée & chevillée de ſix cors d argent.

82. SCHAMBACH en Baviere, de gueules à la bande anchée d'argent, chargée de deux poiſſons d'azur affrontés & étendus le long de la bande : anchée eſt le même que courbé, & vient de l'Eſpagnol *hincado.*

Ancré.

83. BROGLIO, originaire de Piémont d'or au ſautoir ancré d'azur : cette maiſon s'eſt établie en France, où ceux de ce nom ſervent avec honneur dans nos armées, à l'exemple de leur pere, mort au ſervice du Roi lorſqu'il avoit un brevet de Maréchal de France.

Anglé.

84. MACHIAVELLI à Florence, d'argent à la croix d'azur, anglée de quatre cloux de même.

85. LUGO en Eſpagne, de gueules à la croix d'Alcantara d'or, remplie de ſinople & anglée de quatre ép[illegible] d'or.

86. LAMBERT en Savoye, d'argent au pal d'azur, chargé d'une croix d'or anglée de rayons à trois pointes de même.

La Croix des Chevaliers du S. Eſprit eſt anglée de quatre fleurs de lys.

Animé.

87. PENMARCH en Bretagne, de gueules à une tête & col de cheval d'argent, animée & bridée de sable.

Antique.

88. L'ÉVÊCHÉ de Freyssing en Baviere, d'argent au buste de more de sable, couronné d'or à l'antique & vêtu de gueules.

89. La Ville de Montpellier en Languedoc, de ... à la Notre Dame, tenant l'Enfant Jesus, & assise dans une chaise à l'antique, &c.

90. LA BOURDONNIERE, d'azur à trois fers de lance à l'antique ou trois pointes de bourdons d'argent.

91. LES COMTES D'ALTHANN en Allemagne, de gueules à la fasce d'argent, chargée d'un A gothique de sable ou à l'antique.

Appaumé.

92. BAUDRY PIENCOURT en Normandie, de sable à trois mains droites, levées & appaumées d'argent.

Appointé.

93. ARMES en Nivernois, de gueules à deux épées d'argent, appointées en pile vers la pointe de l'écu, les gardes en bande & en barre, à une rose d'or en chef entre les gardes, & une

98 Arden 99 100 Armet 101


La Styrie


Mackloide


Bertrand


Blandrate

102 103 Arrache 104 105


Sarras


de launay


Groin

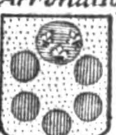

Valpergue

106 107 Arreste 108 Arrondi 109

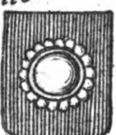

delBene


Baglione


Dufou


Medicis

110 111 Assis 112 Baillonne 1


Miron


Brachet


Louell


Bournens

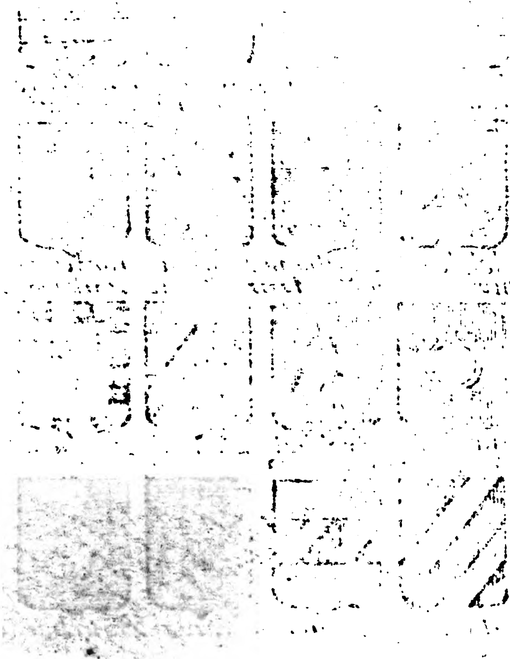
2 bande 3 4 Barbe 5


Miolans


Pons


Hesse


Boucherat



engrêlure de même au tour de l'écu.

94. AQUIN en Dauphiné, d'azur à quatre piles renversées d'argent, appointées vers le chef en chevron : ces armoiries sont parlantes ; c'étoient anciennement cinq A à l'antique liés qui faisoient un A quint.

95. DIE GOLSTEIN en Saxe, de gueules en trois fleurs de lys en perle d'argent, mouvantes de trois angles de l'écu, & appointées par la tête en cœur de l'écu.

Ardent.

96. CARBONNIERES en Auvergne, d'azur à quatre bandes d'argent, chargées de charbons de sable, ardens de gueules.

97. DON VELA en Espagne, d'argent à l'aigle de sable, vêtu d'azur, à quatre flambeaux d'argent, ardens ou allumés, d'or & posés dans le sens des quatre traits du vêtu dont les quatre côtés sont accostés de ces flambeaux.

98. LA STYRIE, Province d'Allemagne, de sinople au taureau furieux d'argent, ardent de gueules par les oreilles, la gueule & les naseaux. Ceux qui n'ont pas entendu que *Stier*, signifie en Allemand un taureau,

& qu'il fait des armoiries parlantes dans l'écu de Stirie, en ont fait un animal monſtrueux de la forme d'un griffon.

99. MACLOÏDE en Ecoſſe, d'or à la montagne d'azur ardente & enflammée de gueules.

Armé.

100. BERTRAND de la Perouſe & Chamoſſet, dont il y a eu pluſieurs Préſidens au Sénat de Chambéry, d'or au lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueules.

101. BLANDRATE, Comtes de S. Georges en Piémont, de gueules à un homme armé, monté ſur un cheval bardé & caparaſſonné, tenant du bras gauche un bouclier, & levant la droite avec une épée nue, prêt à frapper, le tout d'argent, ou plus ſuccintement, de gueules à un ſaint Georges d'argent, parce que c'eſt ainſi que l'on peint ce Saint.

102. SARRAS en Provence, alliance des Alberts de Luynes, d'azur à la maſſue d'or, armée de piquerons d'argent, dreſſée en pal, au chef d'argent chargé d'un gonfanon de gueules à deux pendans.

Arraché.

103. De Launay en Bretagne, d'argent à un arbre de ſinople arraché.
104. Groin en Berry, d'argent à trois têtes de lion arrachées de gueules, couronnées d'or.
105. Valpergue en Piémont, d'or à une tige de chanvre arrachée de ſinople, & deux faſces d'argent brochant ſur le tout.
106. Del Bene à Florence, d'azur à deux fleurs de lys à tiges arrachées & paſſées en ſautoir d'argent.

Arrêté.

107. Baglione, Marquis de Morcone à Florence, & Baillon, Comte de la Sale à Lyon, dont il y a eu un Evêque de Poitiers, d'azur au lion léopardé d'or, arrêté & appuyé de la pate droite de devant ſur un tronc de même, trois fleurs de lys d'or rangées en chef, ſurmontées d'un lambel de quatre piéces de même.
108. Du Fou du Vigean en Bretagne, d'azur à la fleur de lys d'or, deux éperviers d'argent affrontés, perchés & arrêtés ſur les deux feuilles recourbées de la fleur de lys.

Arrondi.

109. MEDICIS, Grands Ducs de Florence, d'or à cinq boules de gueules en orle, en chef un tourteau d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

Je nomme boules les piéces de gueules de ces armoiries, parce que dans tous les anciens monumens de Florence & de Rome on les voit arrondies en boules; tous les Italiens les blasonnent ainsi boule.

110. MIRON, Catelans d'origine, de gueules au miroir arrondi d'argent, bordé d'un cercle pommeté de même.

Assis.

111. BRACHET à Orléans, de gueules au chien braqué assis d'argent.

112. LOUELL en Angleterre, d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois écureuils assis de gueules.

B.

Baillonné.

1. BOURNENS au pays de Vaud, d'argent au lion de sable, baillonné de gueules à la bordure componée d'argent & de sable.

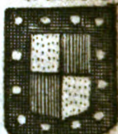
Barbé 6 Barde 7 Barre 8 Bastillé 9






Daufine 10 | Riperda bataillé 11 | Vrlieres Beque 12 | Belot besanté 13



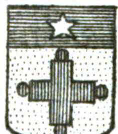



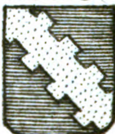
Juglart Bigarré 14 | Bellegarde Billeté 15 | Guiffrey Bordé 16 | Rochfort bouclé 17



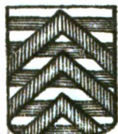
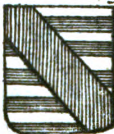



Rancroles Bourdoné 18 | Conflans boutonné 19 | Thomos bretessé 20 | Lefeure brisé 21






Rochas brochant 22 | Gotofrey burelé 23 | Scornon Cabre 1 | Viole Cantonné 2



Rochefoucault | Torsoy | la Cheualerie | Remond

Bandé.

2. MIOLANS en Savoye, bandé d'or & de gueules.

3. PONS LA CASE, d'argent à la fasce bandée d'or & de gueules.

4. LES LANDGRAVES de Hesse, d'azur au lion bandé d'argent & de gueules de huit piéces, d'autres disent de dix, couronné d'or.

Barbé.

5. BOUCHERAT, dont il y a eu un Chancelier, d'azur au coq d'or béqué, membré, crêté & barbé de gueules.

6. LES ANCIENS DAUPHINS & la Province de Dauphiné, d'or au dauphin d'azur, crêté, oreillé & barbé de gueules.

Bardé.

7. RIPERDA, au pays de Groningue, de sable au cavalier d'or, le cheval bardé & caparassonné d'argent.

Barré.

8. URTIERES en Savoye, Maison éteinte, barré d'or & de gueules à la bande de lozanges accollées de l'un en l'autre : Le Chevalier Guichenon qui n'avoit pas vu ces armoiries, les a mal blasonnées & mal représentées dans son histoire

généalogique de Savoye : je les ai vues dans une vitre de la Chapelle de l'ancien château d'Urtieres, & sur un tableau d'un autel des Dominicains de Chambéry.

Bastillé.

9. BELOT en Franche-Comté, d'argent à trois lozanges d'azur, au chef cousu d'or, bastillé de trois piéces.

10. JUGLAT en Auvergne, d'azur à la bande d'argent, bastillée de trois piéces, accosté de cinq étoiles, trois en chef, deux en pointe.

Bataillé.

11. BELLEGARDE, d'azur à une cloche d'argent, bataillé de sable.

Béqué.

12. GUIFFRAY VAGHAT en Bugey, d'azur au griffon d'or, béqué d'argent.

Besanté.

13. ROCHEFORT en Angleterre, écartelé d'or & de gueules, à la bordure besantée d'or.

Bigarré.

14. RANCROLLES en Picardie, de gueules à un papillon d'argent, miraillé & bigarré de sable.

Billeté.

15. CONFLANS d'Auchy & Brenne,

d'azur au lion d'or, l'écu billeté de même.

Bordé.

16. THOMAS D'EMBRI, d'or à la bande d'or bordée & dentelée de gueules.

Bouclé.

17. LE FEVRE dé Laubière, d'azur au lévrier rempant d'argent, accollé de gueules, bordé & bouclé d'or.

Bourdonné.

18. ROCHAS en Provence, d'or à la croix bourdonnée ou pommetée de gueules, au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.

Boutonné.

19. GOTAFREY en Dauphiné, d'argent à trois roses de gueules, boutonnées d'or.

Pretessé.

20. SCARRON à Paris, originaire de Quiers en Piémont, d'azur à la bande bretessée d'or.

Brisé.

21. VIOLE à Paris, d'or à trois chevrons brisés de sable.

Brochant.

22. LA ROCHEFOUCAULT en Angoumois, burelé d'argent & d'azur, à trois chevrons de gueules brochant sur le tout.

Burelé.

23. TORSAY, burelé d'argent & d'azur, à la bande de gueules brochant sur le tout.

C.

Cabré.

1. LA CHEVALERIE dans le Maine, de gueules au cheval cabré d'argent.

Cantonné.

2. REMOND DE MODENE en Provence, de gueules à la croix d'argent, cantonnée de quatre coquilles de même.

Carnation.

3. La Ville de Treves, d'argent à un S. Pierre de carnation, vêtu d'azur, tenant de la main droite deux clefs d'or passées en sautoir.

Ceintré.

4. REGARD en Savoye, d'azur au globe d'or ceintré & croisé de gueules.

Cerclé.

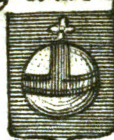
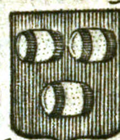
5. BARILLON en Anjou, de gueules à trois barillets couchés d'or, cerclés de sable.

Chapé.

6. BRUNECOFF en Suisse, & au Comté de Bourgogne, d'argent chapé de gueules.

12.

Carnation 3 Cintré 4 Cercle 5 Chappé 6


Preues Regard borrillon Bruneioff

Chaperoné 7 8 Chargé 9 10






mangot francheuille la Vergne maillans

11 Chastelé 12 Chaussé 13 Cheuelé 14






Rouuroy Artois Espallart Le Gendre

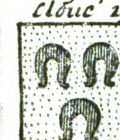
Cheuillé 15 Cheuronné 16 Clariné 17 Cleché 18






Vogt Volengin Seneret Venasque

Cloué 19 Colleté 20 Componé 21 Contourné 22






Montferrier Boisorcan Vallin Charolois

Chaperonné.

7. MANGOT d'azur à trois éperviers d'or, chaperonnés & grilletés avec leurs longes de même.

Chargé.

8. FRANCHEVILLE en Bretagne, d'argent au chevron d'azur, chargé de six billettes d'or dans le sens des jambes du chevron.

9. LA VERGNE, au Maine, de gueules au chef d'argent, chargé de trois coquilles de sable.

10. MAILLANS D'ANGLEFORT en Bresse, d'or à la bande de gueules, chargée de trois croissans d'argent.

11. ROUVROY S. Simon, de sable à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules.

Châtelé.

12. ARTOIS, semé de France au lambel de gueules, châtelé de neuf piéces d'or, trois sur chaque pendant, en pal l'un sur l'autre.

Chaussé.

13. ESPALLART à Bruxelles de gueules à trois pals d'argent chaussés d'or, coupés d'azur, à une fasce vivrée d'or.

Chevelé.

14. LE GENDRE à Paris, d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de trois

têtes de filles chevelées d'or.

Chevillé.

15. VOGT en Souabe, d'or au demi-bois de cerf chevillé de cinq dagues ou cors de ſable tourné en cercle.

Chevronné

16. ARBERG VALENGIN en Suiſſe & Bourgogne, de gueules au pal chevronné d'or & de ſable.

Clariné.

17. SENERET au Gevaudan, d'azur au belier paiſſant d'argent, accollé & clariné d'or.

Cléché.

18. VENASQUE au Comtat d'Avignon d'azur à la croix vuidée, cléchée & pommetée d'or.

Cloué.

19. MONTFERRIER, d'or à trois fers de cheval de gueules, cloués d'or.

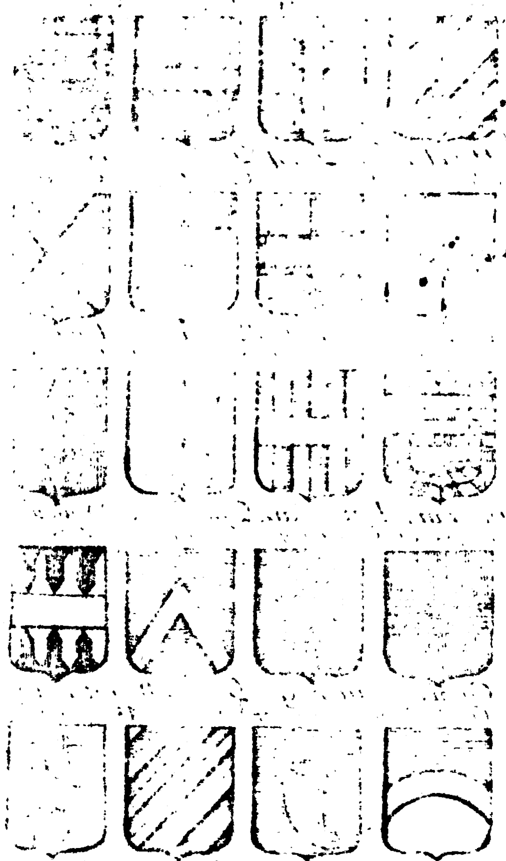
Coleté.

20. THIERRI, d'azur à trois têtes de lévriers d'argent, coletées de gueules.

Componné.

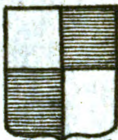
21. VALLIN en Dauphiné, de gueules à la bande componnée d'argent & d'azur.

BRIÇONNET à Paris, d'azur à la bande componnée d'or & de gueules



Donionné 9 dragonné 10 Ecartelé 1 Echiqueté 2






Castellane Bretigny Creuant Loti

3 Echiqueté 4 5 Ecoté 6






Cambout Perleoni Lescherene Chesnel

Effaré 7 Elancé 8 Emanché 9 Embrassé 10

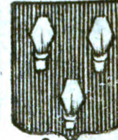





Gleispach Seguiran Hotman Domantz

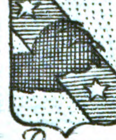
Emmanché 11 Emmuselé 12 Emoussé 13 Empenné 14






Faoue Morlet Salo Ire

Empietant 15 16 Empoigné 17 Enchaussé 18



Tarlet Bons Suramont Liechtenstei

de cinq piéces ou compons, le second chargé d'une étoile d'or & accompagné vers le chef d'une autre étoile de même.

Contourné.

22. Les anciens Comtes de Charolois, de gueules au lion d'or, la tête contournée.

Contrebandé.

23. HORBLER en Stirie, parti & contrebandé d'or & de gueules.

Contrebretessé.

24. DE PAOLA à Gènes d'azur au pal contrebretessé d'or.

Contrecoté.

25. PIANELLE vers la rivière de Gènes & à Lyon, coupé de gueules & de sable, au tronc contrecoté d'or, péri en fasce sur le tout.

Contrecomponé.

26. SEVE à Lyon & à Paris, originaires de Piémont, fascé, d'or & de sable, à la bordure contrecomponée de même.

Contremanché.

27. OTTEMBERGER en Souabe, parti, coupé & contremanché de sable & d'argent de l'un en l'autre.

Contrefascé.

28. VESTERHOLL en Allemagne ;

contrefascé de sable & d'argent de trois piéces.

Contreflambant.

29. PRANDTNER en Styrie, d'argent à un bâton de gueules, flambant & contreflambant, de dix piéces de même.

Contrefleuré.

30. BOSSUT, au pays de Liége, d'or au double trécheur, fleuré, contre-fleuré de sinople au sautoir de gueules brochant sur le tout.

Contrechiqueté.

31. Die Tangel en Turinge, fascé d'argent & de gueules, à la bordure contrechiquetée de gueules & d'argent de deux tires.

Contrepalé.

32. Meirans en Provence, contrepalé d'argent & d'azur, à la fasce d'or.

Contrepassant.

33. Du Chêne, d'argent à deux écureuils de gueules l'un sur l'autre, l'un passant & l'autre contrepassant.

Contreposé.

34. WOLLOVIEZ en Lithuanie, de gueules à deux phéons ou fers de dards triangulaires, contreposés en pal d'or.

Contre

Contrepotencé.

35. CAMBRAY, de gueules, à la fasce potencée & contrepotencée d'argent remplie de sable, accompagnée de trois loups d'or.

Contrerempant.

36. MEREA à Genes, d'azur à deux griffons d'or contrerempans à un arbre de sinople.

Contreïssant.

37. BECUTI au Royaume de Naples, d'azur au chevron d'or, à deux lions adossés & contreïssant de flancs du chevron de même.

Contrevairé.

38. ELTERSDORE en Baviere, vairé & contrevairé de quatre tires, à la fasce d'or.

Ceintré.

39. TIRELLI CASULI à Cosance au Royaume de Naples, coupé d'argent & d'azur, à la fasce ceintrée d'or.

Cordé.

40. ARPAJOU en Rouergue, d'azur à une harpe cordée d'or.

Cotice.

41. ESCAIEUL, coticé d'argent & d'azur.

Couché.

42. CAMINGA au pays de Frise, d'or au cerf couché de gueules, accompagné de trois peignes.

Coulissé.

43. VIEUX-CHATEL, de gueules au château à trois tours d'argent, coulissé de sable.

Coupé.

44. LOMELLINI à Gènes, coupé de gueules & d'or.

45. SCHOMBERG, d'argent au lion coupé de gueules & de sinople.

Couplé.

46. PHELIPPE DE BILLY à Paris, d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois glands & de trois olives de sinople, un gland & une olive couplés & liés de gueules.

Courant.

47. JAQUEMET, d'azur à une bande d'or, accostée de deux cerfs courans de même.

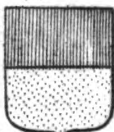
Courbé.

48. BEGET en Forez, d'azur au dauphin courbé d'argent, accompagné de trois étoiles de même.

Couronné.

49. BOURNONVILLE en Flandres, de sable au lion d'argent, couronné d'or, armé & lampassé de même, la queue fourchue & passée en sautoir.

Coulissé 43 44 Coupé 45 Couplé 46



ieux Chastel Iomellini Reignac Phelippe

Courant 47 Courbé 48 Couronné 49 Cousu 50






Jaquemet Begat Bournonuille bonne

Couvert 51 Crenelé 52 Cresté 53 Croisé 54






Saydet Lalande Vaugue Gabrieli

danché 1 Decoupé 2 3 de lun a lautre 4





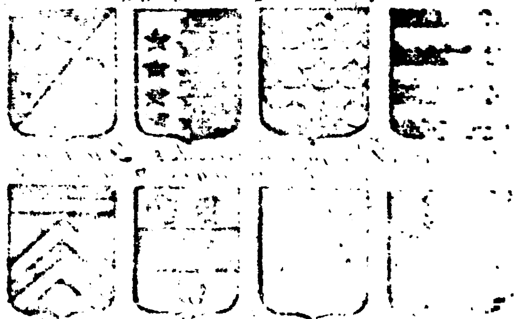

Cosse Ronquerolles Rodes Piulloud

dentelé 5 deux et un 6 diapré 7 diuisé 8






Estourmel Cotreau mascurel Poisieu



Cousu.

50. BONNE DE LESDIGUIERES en Dauphiné, de gueules au lion d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois roses d'argent.

Couvert.

51. LEYDET FOMBESTON, de gueules à la tour couverte d'or.

Crenelé.

52. LA LANDE en Bretagne, d'argent à la fasce crenelée de gueules.

Crêté.

53. VAUGUÉ en Vivarais, d'azur au coq d'argent, crêté & barbelé de gueules.

Croisé.

54. GABRIEL en Italie, d'azur à trois besans d'argent, croisés de gueules, un croissant d'argent en abysme, & une bordure endentée d'argent & de gueules.

D.

Danché.

1. COSSÉ en Anjou, de sable à trois fasces danchées par le bas d'or, autrement nommées feuilles de scie.

Découpé.

2. RONQUEROLES, de gueules, découpé d'argent.

De l'un à l'autre.

ET

De l'un en l'autre.

3. RODES BARBAREL au pays de Dombes, parti de ſable & d'argent, à treize étoiles, cinq en pal de l'un à l'autre, acoſtées de huit de l'un en l'autre, quatre d'argent ſur le ſable, & de ſable ſur l'argent.

4. BULLIOUD à Lyon, tranché d'argent & d'azur, trois tourteaux d'azur ſur l'argent, & trois bezans d'argent ſur l'azur en orle.

Dentelé.

5. ESTOURMEL au Cambreſis, d'azur à croix dentelée d'argent.

Deux & un.

6. COTEREAU à Tours, d'argent à trois lézards montans de ſinople.

Diapré.

7. MASCAREL en Normandie, d'argent à la faſce d'azur, diaprée d'un aigle & de deux lions enfermés dans des cercles d'or, accompagnée de trois roſes de gueules.

Diviſe.

8. POISIEU en Dauphiné, de gueules à deux chevrons d'argent, ſommés d'une diviſe de même.

Donjonné.

9. CASTELLANE en Provence, de gueules, à la tour donjonnée de trois piéces d'or.

Dragonné.

10. BRETIGNY, d'or au lion dragonné de gueules, armé, lampassé & couronné d'or.

E

Écartelé.

1. CREVANT, écartelé d'argent & d'azur.

Échiqueté.

2. LOTIN DE CHARNY à Paris, échiqueté d'argent & d'azur.

3. CAMBOUT Duc de Coaslin, de gueules à trois fasces échiquetées d'argent & d'azur de deux tires.

4. PERLEONI à Rome, d'argent au lion échiqueté d'or & & de sable.

Écoté.

5. LECHERAINE en Savoye, d'azur à la bande écotée d'or.

6. CHESNEL en Saintonge, d'argent à trois écots droits de sinople.

Effaré.

7. GLEISPACH en Allemagne, d'azur au cheval effaré d'argent, mouvant d'une monticule de sinople.

Élancé.

8. SEGUIRAN en Provence, d'azur au cerf élancé d'or.

Émanché.

9. HOTMAN à Paris, originaires du pays de Cléves, parti, émanché d'argent & de gueules.

Embraſſé.

10. DOMANTZ en Allemagne, d'argent, embraſſé de gueules.

Emmanché.

11. FAOUC en Normandie, d'azur à trois faulx d'argent, emmanchées d'or.

Emmuſelé.

12. MORLOT de Muſeau, d'argent à une tête d'ours de ſable, emmuſelée de gueules.

Émouſſé.

13. SALO à Paris, de gueules à trois fers de lances, émouſſés d'argent.

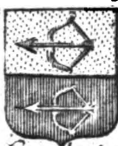
Empenné.

14. ARC, d'azur à un arc d'or, chargé de trois fléches d'argent, empennées d'or, celle du milieu encochée, & les deux autres paſſées en ſautoir.

Empiétant.

15. TARLET en Bourgogne, d'azur au faucon d'or, grilleté d'argent empiétant une perdrix d'or, béquée & onglée de gueules.

Encoché 19 Enclavé 20 Enclos 21 Endanté 22

Larchet Pelckosen Escosse Gutaschi

enfilé 23 englanté 24 engoulé 25 engreslé 26

Faure Missirien Touar Gadagne

Enmanché 27 Ensanglanté 28 Enlevé 29 Enté 30

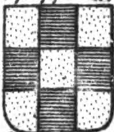
Base Du Coin Anglure maillé

31 32 Entrelassé 33 Entretenu 34

Bourgeois Villages Capranica Clugny

Equippé 35 Equippolé 36 Ebranché 37 Espanoui 38

Lettauue S.t Priest Dorgelo Onama

Empoignée.

16. BONS, Comtes d'Entremont en Provence, d'or à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or, & empoignée par une patte de lion de sable, mouvante du flanc dextre de l'écu.

17. SUBRAMONT à Paris, d'azur à trois fléches empoignées d'or; c'est-à-dire que l'une est mise en pal & les deux autres en sautoir, & liées au milieu pour être empoignées.

Enchaussé.

18. LIECTESTAIN, d'argent enchaussé d'azur.

Encoché.

19. LARCHET, coupé d'or & de gueules, à deux arcs tendus & encochés de l'un à l'autre.

Enclavé.

20. PELCKHOSEN en Allemagne, parti, enclavé d'argent en gueules à senestre.

Enclos.

21. ECOSSE Royaume, d'or au lion de gueules, enclos dans un double trécheur fleuré & contrefleuré de même,

Endenté.

22. GUASCHI en Piémont, tranché, endenté d'or & d'azur.

Enfilé.

23. DU FAURE en Dauphiné, d'azur à trois couronnes d'or, enfilées dans une bande d'azur.

DAUBY dans la même Province, d'azur à la lance d'or, enfilant une bague de course d'argent.

Englanté.

24. MISSIRINEN en Bretagne, d'argent au chêne de sinople, englanté d'or, au canton dextre de gueules chargé de deux haches d'armes adossées d'argent.

Engoulé.

25. TOUAR en Espagne, d'azur à la bande d'or engoulée de deux têtes de lion de même.

Engrêlé.

26. GADAGNE à Florence, de gueules à la croix engrêlée d'or.

Enguiché.

27. BASE en Danemarck, d'azur à la fasce d'argent, chargée d'un cors de chasse de sinople, lié, virolé & enguiché d'or.

Enlevé.

28. ANGLURE en champagne, d'or à

piéces enlevées à angles un en croissans de gueules, soûtenant des grelots d'argent dont tout l'écu est semé.

Ensanglanté.

29. Du Coin en Bretagne, d'or au pélican d'azur avec sa piété, le tout ensanglanté de gueules.

Le Camus à Paris, dont étoient M. le Cardinal Evêque de Grenoble, M. le premier Président de la Cour des Aides, M. le Lieutenant civil, & plusieurs autres Magistrats les illustres rejettons, d'argent au pélican de gueules, ensanglanté avec sa piété, au chef d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or. J'ai ajouté au pélican de M. le Cardinal ces mots: *A pietate est purpura.*

Enté.

30. Maillé Brezé en Normandie, fascé, enté, ondoyé d'or & de gueules.

Entrelassé.

31. Bourgeois en Bourgogne, d'azur à trois annelets entrelassés l'un dans l'autre en triangle d'or.

32. Villages en Provence, d'argent à un cœur de gueules enclos dans un double *delta*, entrelassé en triangle de sable.

33. CARPANICA à Rome, d'or à trois cyprès de sinople rangés en fasce, entrelassés à leurs troncs d'une gumène d'ancre pendante de gueules.

CAUVET en Provence & à Lyon, d'or à deux pins entrelassés de sinople.

Entretenu.

34. CLUGNY en Bourgogne, d'azur à deux clefs d'or, adossées en pals & entretenues par le bas.

Équipé.

35. LA NAUVE, de gueules à la nef équipée d'argent, surmontée de trois étoiles d'or.

Équipollé.

36. SAINT PRIEST en Forez, cinq points d'or équipollés à quatre d'azur.

Le P. Petrasancta, qui au lieu de ces points équipollés a donné quatre billettes à cette Maison, a fait tomber bien des gens après lui dans l'erreur.

Ébranché.

37. DORGELLO en Westphalie, d'or à deux troncs d'arbre, ébranchés, arrachés & écotés de sable en deux pals.

Esployé 39 Essorant 40 Essoré 41 Estincellant





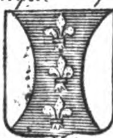

Ronchenal Gauthiot Broy Bellegarde
failly 1 fascé 2 fiché 3 figuré 4





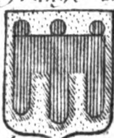

maynier Vandetar de Bueil Gamin
flambant 5 6 flanqué 7 fleuré 8






Bataille Pingon Boudric des Cornais
fleuri 9 florencé 10 flottant 11 frangé 12



Guillem St Denis Paris Auuergne
13 fretté 14 fruité 15 fueillé 16






Fumieres Broon Moucy Thumery

Épanoui.

38. ONAMA au pays de Frise, d'azur à la fleur de lys épanouie d'argent.

Eployé.

39. RONCHIVOL en Beaujolois, d'or à l'aigle éployé de gueules, membré & béqué d'azur.

Essorant.

40. GAUTHIOT au Comté de Bourgogne, d'azur au gautherot, oiseau, essorant d'argent, armé & couronné d'or.

Essoré.

41. GROG ou Leszoye en Pologne, de gueules à une couverture de grains de quatre pieux d'argent, essorée d'or.

Étincelant.

42. BELLEGARDE des Marches en Savoye, d'où est sorti le grand Chancelier de Savoye Janus de Bellegarde; d'azur à la sphére du feu en fasce, courbée d'un angle du chef à l'autre, rayonnante & étincelante vers la pointe de l'écu d'or, au chef de même, chargé d'un aigle de sable à deux têtes.

F

Failli.

1. MAYNIER d'Opéde en Provence, d'azur à deux chevrons d'argent, l'un failli à dextre, l'autre à senestre, c'est-à-dire, rompus sur les flancs & séparés.

Fascé.

2. VAUDETAR, fascé d'argent & d'azur.

Fiché.

3. DE BUEIL, d'azur au croissant montant d'argent, accompagné de six croisettes au pié fiché d'or, trois en chef & trois en pointe.

Figuré.

4. GAMIN, de gueules à trois bezans d'or, figuré d'un visage humain d'or.

Flambant.

5. BATAILLE en Bourgogne, d'argent à trois pals flambans, ou trois flâmes tortillantes de gueules, mouvantes du bas de l'écu vers le chef.

Flanqué.

6. PINGON en Savoye, d'azur à une fasce d'or flanquée de deux pointes d'argent, appointées vers la fasce.

7. BOUDRIC en Faucigni, d'azur à trois fleurs-de-lys d'or en pal, flan-

quées en arc de cercle d'argent.

Fleur.

8. Des Cornais en Picardie, d'or au chevron de gueules, au double trécheur fleuré, contrefleuré de sinople, à l'écusson en cœur d'azur, à la bande d'or.

Fleuri.

9. Guillem Montjustin au Comtat d'Avignon d'argent au rosier de sinople, fleuri & boutonné de gueules, à la bordure d'azur, chargée de huit étoiles d'or.

Florencé.

10. *St. Denis*, d'argent à la croix florencée de gueules.

Flotant.

11. *La Ville de Paris*, de gueules au navire équipé d'argent, flotant & vogant sur des ondes de même, au chef de France.

Frangé.

12. Auvergne, d'or au gonfanon de gueules, frangé de sinople.

Freté.

13. Humiere en Picardie, d'argent, freté de sable.

14. Broon en Bretagne, d'azur à la croix d'argent fretée de gueules.

Fruité.

15. MOUCY d'Inteville, d'or au pin de sinople, fruité d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Feuillé.

16. THUMERY à Paris, d'or à la croix engrêlée de sable, accompagnée de quatre tulipes de gueules, tigées & feuillées de sinople.

Furieux.

17. DU FENOIL à Lyon, originaires de Naples sous les noms de Taureau & Taurelli, d'azur au taureau furieux & levé en pié d'or, & un chevron de gueules brochant sur le tout.

Fuselé.

18. DU BEC de Vardes, fuselé d'argent & de gueules.

G.

Gay.

1. DUGUÉ, d'azur au cheval gay & passant d'or, au chef de même.

Garni.

2. BOUTIN, d'azur à deux épées d'argent en sautoir, garnies d'or, accompagnées de quatre étoiles de même.

furieux 17 fuselé 18 Goy 1 garny 2






Dufenoil du Bec Du Guc Rouain

gironné 3 grilleté 4 grinçolé 5 haussé 1






desgirmoises Scaulmont Kaer Rostaing

Issant 1 Jumellé 2 1 Lampassé 2






Montemard Gaetano Aubigne Du faing

Lampassé 3 Leué 4 Lié 5 lionné 6






Testu Orly Gondy Lyobard

Losange l'un sur l'autre 7 Malordonné 8 Maltaillé 1 2






Craon Caumont Baue hastingls

Gironné.

3. DES ARMOISES en Lorraine, gironné d'or & d'azur de douze piéces.

Grilleté.

4. LEAULMONT Puy-gaillard, d'azur au faucon d'argent, perché, lié & grilleté de même.

Gringolé.

5. KAER de Montfort en Bretagne, de gueules à la croix d'hermine, ancrée & gringolée d'or.

H.

Haussé.

1. ROSTAING en Forez, d'azur à une roue d'or & une fasce haussée de même.

I.

Issant.

1. MONTAINARD en Dauphiné, de vair au chef de gueules, au lion issant d'or.

Jumelle.

2. GAETANI, dont étoit le Pape Boniface VIII. d'argent à deux ondes jumellées, ou une jumelle ondée d'azur en bande.

Il y a des fasces, des bandes, des sautoirs & des chevrons jumelés.

L

Lampassé.

1. D'AUBIGNÉ, de gueules au lion d'hermine, armé, lampassé & couronné d'or. C'est la maison de Madame la Marquise de Maintenon.

Langué.

2. DU FAING au Pays-bas, d'or à l'aigle au vol abbaissé, langué & membré de gueules.

Léopardé.

3. TESTU à Paris, d'or à trois lions léopardés de sable l'un sur l'autre, celui du milieu contrepassant.

Levé.

4. ORLY en Savoye, ou Orliers, d'or à l'ours levé en pié de sable.

Lié.

5. GONDI à Florence, d'or à deux masses d'armes en sautoir de sable, liées de gueules.

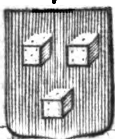
Lionné.

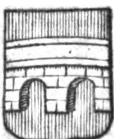
6. LÉOPARD de Bresse, d'or au léopard lionné de gueules.

mantelé 3 mariné 4 marqué 5 massonné 6


Cujas


Imhof


mathias


Ponteuez

membré 7 miraillé 8 monstrueux 9 mont int 10


foissy


Rancrolles


busdraghi


Perrot

morné 11 moucheté 12 13 mouvant 14


duhalgoet


Chignin


Alberti


Douma

mipara 15 naissant 1 2 naturel 3


Salignon


Labaume


Berthelas


Aguerre

nebulé 4 nervé 5 6 noué 7


Girolami


Antioche


Calac


Mathiler

Lozangé.

7. GRAOM en Anjou, lozangé d'or & de gueules.

L'un sur l'autre.

8. CAUMONT en Agénois, d'azur à trois léopards d'or, armés, lampassés, couronnés, l'un sur l'autre.

M

Mal ordonné.

1. BANES en Vivarais & en Dauphiné, d'azur à trois croissans adossés & mal ordonnés.

Mal taillé.

2. HASTINGHS en Angleterre, d'or à une manche mal taillée de gueules.

Mantelé.

3. CUJAS, d'azur à la tour couverte d'argent, mantelée ou chapée de même.

Mariné.

4. IMHOF en Allemagne, de gueules au lion mariné d'or.

Marqué.

5. MATHIAS, de gueules à trois dés d'argent, marqués de sable.

Massonné.

6. PONTEVEZ en Provence, de gueules au point de deux arches d'or, massonné de sable.

Membré.

7. Foissy, d'azur au cygne d'argent, béqué & membré d'or.

Odon, d'azur au cygne d'argent, béqué & membré de sable.

Miraillé.

8. Rancrolles en Picardie, comme ci-devant sous le terme bigarré.

Monstrueux.

9. Buseraghi à Luques, d'argent au dragon monstrueux de sinople, ayant tête humaine dans un capuchon, aîlé de gueules en pié.

Montant.

10. Perrot à Paris, d'azur à deux croissans acculés d'argent, l'un montant, l'autre versé, au chef d'or, chargé de trois aiglettes de sable.

Morné.

11. Du Halgoet en Bretagne, d'azur au lion morné d'or.

Moucheté.

12. Chignin en Savoye, de gueules au chevron d'argent moucheté d'hermine.

Mouvant.

13. Alberti à Florence, d'azur à quatre chaînes d'or, mouvantes de quatre angles de l'écu, & liées en cœur à un anneau de même.

14. DOUMA en Frise, parti d'or & de gueules, au demi aigle ployé de sable mouvant de la partition à droite, & à la demi-rose d'argent, mouvante de la même partition à senestre.

Mi-parti.

15. SALIGNON en Dauphiné, que bien des gens appellent mal à propos Saligdon, d'azur au chevron mi-parti d'or & d'argent.

N.

Naissant.

1. LA BAUME de Suze en Dauphiné, d'où il y a eu un Archevêque d'Auch, d'or à trois chevrons de sable, au chef d'azur, chargé d'un lion naissant d'argent.

SERVIENT en la même Province, d'azur à trois bandes d'or, au chef cousu d'azur, chargé d'un lion naissant d'or.

Naturel.

2. BERTHELAS en Forez, d'azur à un tigre au naturel.

3. AGUERRE en Guyenne, d'or à trois pieds au naturel.

Nebulé.

4. GIROLAMI à Florence, coupé, nébulé d'argent & de gueules.

Nervé.

5. Les anciens Princes d'Antioche, d'argent à la branche ou feuille de fougère de sinople nervée d'or.

CHENEVAUX en Forez, d'azur à une tige de chanvre d'or, nervée de sable.

Noué.

6. GALAG en Bretagne, d'or à deux fasces nouées au milieu de sable, accompagnées de dix merlettes de même, 4. 2. & 4.

7. MATHILEZ en Angleterre, de gueules au serpent noué & enlassé d'or en rond.

Limbourg, d'argent au lion de gueules, couronné & armé d'or, lampassé d'azur, à la queue nouée, fourchue & passée en sautoir.

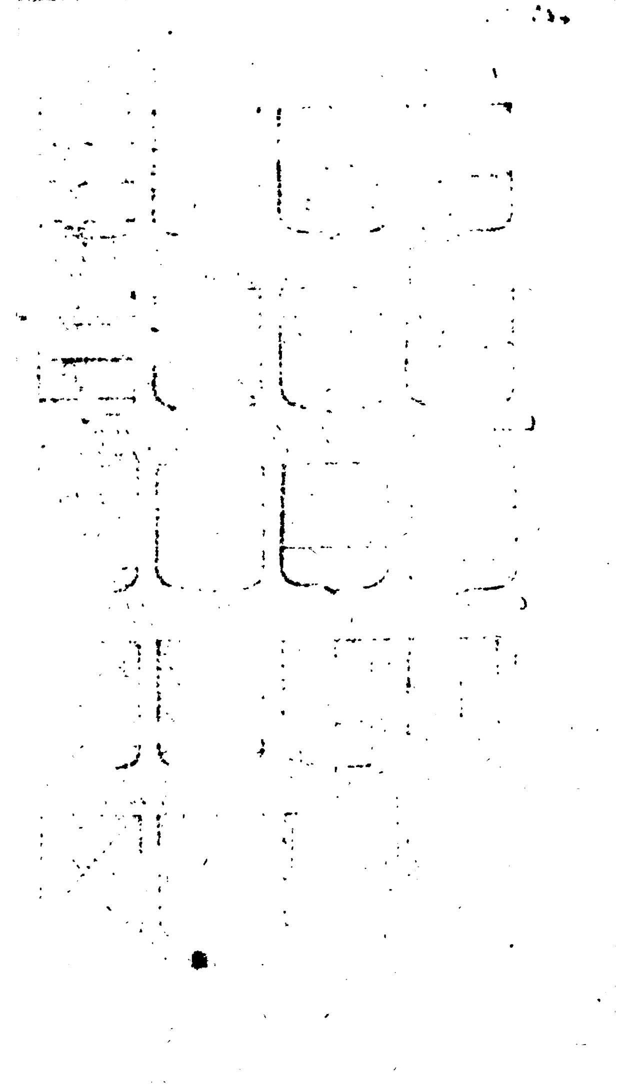
MANOWSKI en Pologne, de gueules à l'écharpe d'argent en rond, nouée vers la pointe de l'écu.

Noueux.

8. THOMASSIN en Bourgogne, d'azur à deux estocs ou bâtons noueux d'or en croix, ou à la croix de deux bâtons estoqués.

Nourri.

9. VIGNANCOURT en Picardie, d'argent à trois fleurs-de-lys au pied nourri de gueules.



20.

Noueux 8 | Nourri 9 | Ombré 1 | Ondé 2


Thomassin


Vignancourt


despruets


Brancion

Ondé 3 | Onglé 4 | Oreillé 5 | Ouuert 6

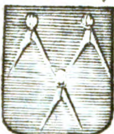

Caudenhouc

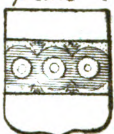

beaumont


feydeau


muirat

Ouuert 7 | paillé 1 | paissant 2 | palissé 3


Compasseur


Clere


Berbisey


mytinchofe

4 Pallé 5 | Papellonné 6 | parti 7


Briqueuille


martineau


Arquinuillers


bailleul

parti 8 | pasmé 9 | passant 10 | passé en Sautoir 11


Gourreau


Dauphine


Merinuille.


Angenoust

O

Ombré.

1. DES PRUETS en Bearn, d'azur à une chapelle d'argent sur une terrasse d'or ombrée de sinople.

Ondé.

2. BRANCION en Bourgogne, d'azur à trois fasces ondées d'or.

3. CAUDENHOUE en Flandre, d'or à la bande ondée de gueules.

MAUVOISIN en Forez, quartier des armoiries de Rebé, d'or à la fasce ondée de gueules.

Onglé.

4. BEAUMONT en Bretagne, d'argent à trois pieds de biche de gueules, onglés d'or.

Oreillé.

5. FEYDEAU à Paris, d'azur au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'or.

Ouvert.

6. MURAT de l'Estange en Dauphiné, d'azur à trois fasces d'argent, massonnées & crenelées de sable, la première de cinq creneaux, la seconde de quatre, la troisième de trois & ouverte au milieu en porte.

7. LE COMPASSEUR en Bourgogne, d'azur à trois compas ouverts d'or.
8. DENISE à Troye en Champagne, d'azur à trois compas ouverts d'argent, & une engrêlure d'or.

P.

Paillé.

1. CLERE en Normandie, d'argent à la fasce d'azur paillée d'or.

Paissant.

2. BERBISEY en Bourgogne, d'azur à une brebis paissante d'argent sur une terrasse de sinople.

Palissé.

3. DIE Mystinkofe à Lubeck, d'azur à trois troncs écotés d'or, enclos dans une enceinte ronde palissée de même.

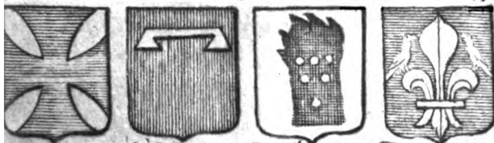
Pallé.

4. BRIQUEVILLE en Normandie, pallé d'or & de gueules.
5. MARTINEAU en Tourraine, pallé, contrepallé d'or & de gueules, à la fasce de gueules, chargée de trois roses d'argent.

Papellonné.

6. ARQUINVILLIERS, d'hermine papelonné de gueules.

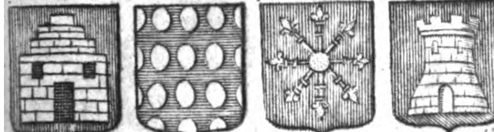
Pilé 12 Pendant 13 Percé 14 Perché 15



autauroux La Verne Bologne Dufon
6 17 Pri 18 Pignonné 19



Sebarbu La Chambre marenches Stainkircher
Pignonné 20 Plumeté 21 pommeté 22 Posé 23



Steinhauser Ceba Ray Montaigu
Potencé Racourci 1 Ramé 2 Rampant 3



Bureau hombrich freydorf Bonlieu
4 Rangé 5 ravissant 6 rayonant



Turin Schwendten Aoult mudtschil

Parti.

7. BAILLEUL, d'hermine parti de gueules.

8. GOURREAU de la Prouſtiere à Paris, d'or à l'aigle de ſable, au chef parti, c'eſt-à-dire, à deux têtes. Les vieux armoriaux blaſonnent ainſi les deux têtes d'aigles.

Pamé.

9. Comtes de Forez & Dauphins d'Auvergne, d'or au dauphin pamé d'azur.

Paſſant.

10. MERINVILLE en Languedoc, de gueules à deux lions paſſans l'un ſur l'autre.

Paſſé en ſautoir.

11. ANGENOUST en Champagne, d'azur à deux épées paſſées en ſautoir d'argent, les pointes en haut, les gardes & les poignées d'or.

Ces pointes en haut diſtinguent les armoiries d'Angenouſt, de celles de Bavignans dans la même Province, qui portent d'azur, à deux épées paſſées en ſautoir d'argent, les pointes en bas, les gardes & les poignées d'or.

Paté.

12. PRANTANROUX, d'argent à la

croix patée d'azur.

Pendant.

13. La Verne en Bourgogne, de gueules au lambel d'argent de deux pendans. Sa situation naturelle est d'être près du chef. Il y en a de trois, de quatre, de cinq, de six & de sept pendans.

Percé.

14. Bologne en Dauphiné, d'argent à une pate d'ours en pal, percée en rond de six piéces, 3. 2. 1.

Les macles, les rustres & les molettes sont percées.

Perché.

15. Du Fou en Bretagne, d'azur à une fleur-de-lys d'or & deux oiseaux de même, affrontés & perchés sur les deux retours.

Peri.

16. Le Bareu en Bretagne, d'or au sautoir d'azur peri en tréfles.

17. La Chambre en Savoye, d'azur semé de fleurs-de-lys d'or, au bâton de gueules peri en bande.

Les anciennes armoiries de la branche royale de Bourbon étoient semblables.

18. Marenches en Bourgogne, d'azur au lion d'or, à la tierce de sable

perie

périe en bande sur le tout.

Pignonné.

19. STAINKIRCKER en Baviere, de sable au chevron pignonné d'argent, au pal retrait mouvant de la pointe de même.

20. STAINHAUSER, la même, de gueules à la maison quarrée d'argent, ouverte & ajourée de sable, pignonnée de piéces d'argent.

Plumeté.

21. CEBA à Genes, plumeté d'argent & d'azur.

Pommeté.

22. RAY au Comté de Bourgogne, de gueules au ray d'escarboucle pommeté & fleureté d'or.

Posé.

23. MONTAIGU en Dauphiné, de gueules à une tour d'or, posée sur une terre de sinople.

Quelques-uns donnent le nom de posé au lion qui est arrêté, & qui a les quatre pieds à terre; ainsi on dit, Châteigners Rochepofay, d'or au lion de sinople posé.

Potencé.

24. BUREAU, d'azur au chevron potencé, & contrepotencé d'argent, accompagné de trois buries ou phio-

les d'or. Les Comtes de Champagne.

R

Racourci.

1. HOMBRICH au pays du bas Rhin, d'or au chevron racourci de sable, accompagné de trois corbeaux de même.

Ramé.

2. FREDORF en Bavière, d'argent au cerf de gueules, ramé d'or.

Rampant.

3. BONLIEU en Languedoc, d'azur au lion d'or rampant sur un rocher d'argent.

Rangé.

4. TURIN à Paris, de gueules à trois étoiles d'or rangées en chef.

5. SCHOVANDEN en Allemagne, d'argent à trois étoiles de gueules rangées en barre.

Ravissant.

6. AGOUT en Provence, d'or au loup ravissant d'azur.

Rayonnant.

7. MUDTSHIDELER V. REINSBRUN en Franconie, d'argent rayonnant en barre de cinq piéces de gueules, mouvantes de l'angle senestre du chef.

Recercelé.

8. WEYER en Allemagne, d'or à la croix ancrée, recercelée de ſable, chargée en cœur d'un écuſſon de ſable à trois bezans d'or.

Recroiſeté.

9. CROISILLES en Normandie, de ſable à trois croix recroiſetées d'or.

Rempli.

10. MONTFORT-THAILLANT en Bourgogne, d'argent à trois ruſtres de ſable remplis d'or.

Reſarcelé.

11. FUMILIS, d'or à la croix de ſable reſarcelée d'or, chargée de cinq écuſſons bordés & engrêlés de gueules.

Retrait.

12. DERSOLLANS DE RHELLANETE en Provence, d'azur à trois pals retraits en chefs d'or, & cor de chaſſe lié même en pointe.

13. LUDOVISIO à Bologne, d'où eſt ſorti le Pape Gregoire XV. de gueules à trois bandes d'or retraites en chef.

Rompu.

14. BLANLUS en Tourraine, d'azur au chevron rompu d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.

Rouant.

15. S. Paul de Ricault, d'azur au paon rouant d'or.

S

Saillant.

1. DE CUPIS à Rome, d'argent au bouc saillant d'azur, onglé & acorné d'or.

Sanglé.

2. DIE GLAUBITZER en Siléſie, d'azur au poiſſon d'argent en faſce, ſanglé de gueules.

Sellé.

3. WERDERERN en Saxe, d'azur au cheval effrayé d'argent, ſellé, bridé & caparaçonné de gueules.

Semé.

4. LE FAY en Beauvoiſis, d'argent ſemé de fleurs-de-lys de ſable.

APCHON, d'or ſemé de fleurs-de-lys d'azur.

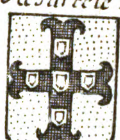
CULANT en Brie, d'où eſt ſorti un grand Prieur de Champagne de l'Ordre de St. Jean de Jéruſalem, d'argent ſemé de tourteaux de ſable, au ſautoir engrêlé de gueules.

Seneſtré.

5. COMTE au pays de Vauds, d'argent à une grue de ſable, ſeneſtré en chef d'une croix de gueules.

Recercele 8 recroisette 9 Rempli 10 Resarcele 11



Weyer Croisilles monfort Sumillis

12 Retrait 13 Rompu 14 Rouant 15






des Rollands Ludouisio Blanlus St Paul

Saillant 1 Sangle 2 Selle 3 Seme 4






De Cupis die Glaubizer Werderern Le Fay

Senestre 5 Somme 6 Soutenu 7 Sur le tout 8

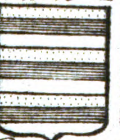





Comte Ceriat Caylar Chisse

Surmonte 9 Taille 1 Tierce 2 Tige 3






Joibert Clercy Bart Le feure

Sommé.

6. CERIAT en Savoye, d'azur au cerf paſſant d'argent, ſommé d'or, chevillé de dix cors.

Soutenu.

7. CAYLAR en Languedoc, d'or à trois bandes de gueules, au chef d'or chargé d'un lion naiſſant de ſable, ſoutenu d'une deviſe couſue d'or chargée de trois tréfles de ſable.

Sur le tout.

8. CHISSEY en Genevois, parti d'or & de gueules au lion de ſable ſur le tout.

Surmonté.

9. JOIBERT en Champagne, d'argent au chevron d'azur, ſurmonté d'un croiſſant de gueules, accompagné de trois roſes de même.

T

Taillé.

1. CLEREY au pays de Vauds près des Suiſſes, taillé d'or & de gueules, à un ſanglier iſſant de ſable & mouvant de gueules ſur l'or.

Tiercé.

2. BART en Bourbonnois, tiercé & retiercé en faſce d'or, d'azur & d'argent. Il y a ci-devant des exemples du tiercé en pal, en faſce, en bande, &c.

Tigé.

3. LE FEVRE D'ORMESSON & D'EAUBONE à Paris, d'azur à trois lys au naturel d'argent, feuillés & tigés de sinople.

Tortillant.

4. BARDIL en Dauphiné, de gueules au basilic tortillant d'argent en pal, couronné d'or.

Tortillé.

5. CHARBONEAU en Dauphiné, de gueules à une fronde tortillée en double sautoir d'or, chargée d'un caillou d'argent, & acostée de deux autres de même.

Tourné.

6. UNIA au pays de Frise, d'azur au croissant tourné d'argent.

Tracé.

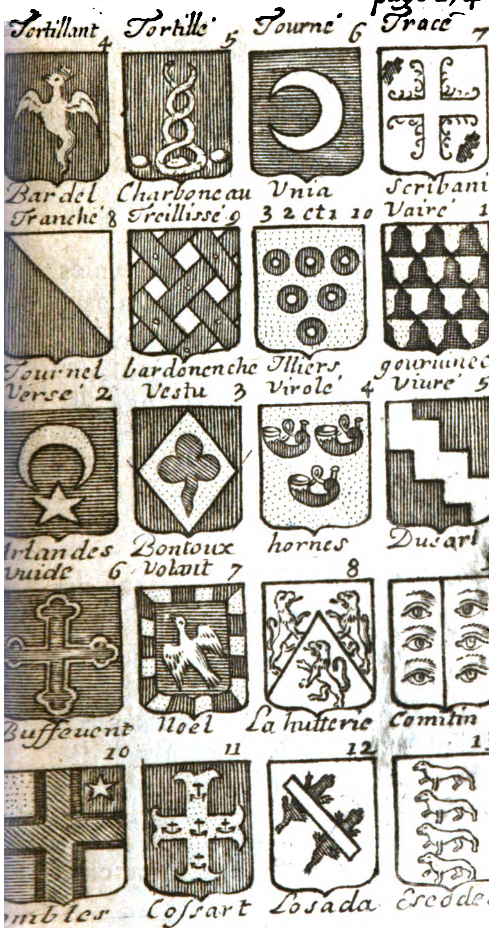
7. SCRIBANI à Genes, d'or à une croix ancrée & fleurée simplement, tracée à filets de sable, à deux chicots de sinople, l'un au canton dextre du chef, l'autre au canton senestre de la pointe.

Tranché.

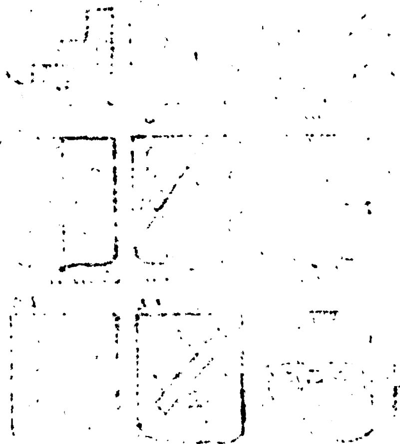
8. TOURNEL en Languedoc, tranché d'argent & de gueules.

Treillissé.

9. BARDONANCHE en Dauphiné, d'argent treillissé de gueules, cloué d'or.



Tortillant 4
Tortillé 5
Tourné 6
Tracé 7
Bardel
Charboneau
Unia
Scribani
Tranché 8
Treillissé 9
3 2 et 1 10
Vairé 1
Tournel
bardonenche
Illiers
gourinnec
Versé 2
Vestu 3
Virolé 4
Vivré 5
rlandes
Bontoux
hornes
Dusart
Vuide 6
Volant 7
8
9
Buffevent
Noel
La hutterie
Comitin
10
11
12
13
mbles
Cossart
Losada
Ercodea



Trois, deux, un.

6. ILLIERS en Beauſſe, d'or à ſix annelets de gueules, 3. 2. 1.

V.

Vairé.

1. GOURVINEC en Bretagne, vairé d'or & de ſable.

Verſé.

2. ARLANDES en Dauphiné, d'azur au croiſſant verſé d'or ſur une étoile d'argent.

Vétu.

3. BENTOUX dans le Gapençois, d'or à un tréfle de ſinople, vétu de gueules.

Virolé.

4. HORNES au Pays-bas, d'or à trois trompes de gueules, virolées d'argent.

Vivré.

5. SART au pays de Valois, de gueules à la bande vivrée d'argent.

LA BAUME MONTREVEL en Breſſe, d'or à la bande vivrée d'azur.

MASCRANY à Lyon & à Paris, de gueules à trois faſces d'argent au chef auſſi couſu de même, chargé d'un aigle d'argent couronné d'or, accoſté à dextre d'une clef d'argent en pal & accoſté à ſeneſtre d'un heaume de côté de même, & ſur le tout un petit écuſſon d'azur à une fleur-de-lys d'or par conceſſion de nos Rois.

Vuidé.

6. Buffevent en Dauphiné, d'azur à la croix clechée, vuidée & fleuronnée d'argent.

Volant.

7. Noel en Languedoc, d'azur à la colombe volante d'argent en bande, bequée & membré d'or, à la bordure componnée d'or & de gueules.

Il eſt peu d'armoiries où pluſieurs attributs ne ſe trouvent joints enſemble : car il n'y a rien dans les armoiries qu'il ne faille exprimer en blaſonnant, enſorte que ceux mêmes qui n'en voient pas les figures & qui entendent le blaſon, ſe les puiſſent repréſenter comme elles ſont.

Ainſi pour blaſonner les armoiries de la Hutterie en Lorraine, vous direz, d'argent au lion de ſable, *mantelé* de même, à deux lions *afrontés* d'argent.

Comitin originaires de Siracuſe, où leur premier nom étoit Belviſo, & leur ſobriquet Comitino, le petit, Comte établis depuis en Champagne, d'argent à ſix yeux au naturel, deux à deux ſur deux lignes en pal, 2. 2. 2.

Combles originaires d'Aragon, établis à Metz & en autres lieux de Lorraine ou du Barrois, écartelé d'or &

de gueules, d'azur & d'argent, à la croix de sinople *bordée* de sable; une Étoile d'or sur le *quartier* de gueules.

Cossart d'Espiez en Beauvoisis, de gueules à la croix *ancrée* d'or, *chargée* de cinq ancres d'azur.

Losada en Galice, d'argent à deux lézards de sinople, *étendus l'un sur l'autre en contrebande* ou en barre & chargés d'une *cotice alezée* d'or.

Escodea en Périgord, de...à quatre chiens *courans* & *diffamés*; c'est-à-dire, sans queue & sans oreilles, l'un sur l'autre, ou *surposés* qui est le terme le plus propre pour exprimer ces positions de 2.3. ou 4 animaux ainsi disposés, de même les trois chefs de la Ville d'Avignon sont *surposées* en fasce.

Il y a aussi quelques plantes & d'autres animaux particuliers en certains pays dont on ne connoît ordinairement ni le nom ni la figure, non plus que de certains instrumens, & de quelques autres choses moins usitées dans le commerce du monde. En voici une vingtaine d'exemples, qui serviront à juger des autres.

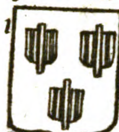
Entre les exercices militaires il y a un jeu qui se nomme la quintaine: c'est une course qui se faisoit anciennement

avec la lance contre un écusson attaché à un pivot mobile, qui tournoit quand on ne donnoit pas justement au milieu de l'écu, comme à la course du faquin qui est presque la même, sinon qu'au faquin il y a une figure humaine qui tient le bouclier, & qui en se tournant frappe rudement celui qui n'a pas touché au point où elle demeure ferme.

1. Robert Sieur de Lezardieres en Poitou, d'argent à trois *quintaines* de gueules.

2. Le Pays de Holstein, de gueules à une feuille d'ortie ouverte ou étendue d'argent. Ceux qui n'ont pas connu cette figure, comme la Colombiere & quelques autres ont blasonné ces armoiries, de gueules à l'écusson d'argent flanqué de feuilles d'œillet, & de trois cloux de la passion. Ce sont les armoiries parlantes de Netelenberg, dont Adolphe, Comte de Scowenberg, reçut l'investiture de Sigebert Évêque de Minden. *Adolphus Comes factus*, dit la chronique des Comtes de Schowenberg écrite par Hermant de Lerbeze, *velut industrius futura prospiciens, generositatem erga se considerans montem qui*

Quintaines Ortie Eshuy de Crosse Pheon

1 
Robert
Chaisndns

2 
holstein
Corne

3 
Basle
Corniere

4 
Sidney
fers de moulin

5 
Chantelle
Crampons

6 
Tiepolo
Cranecelin

7 
V Loe
bonne albaneis

8 
Boischot
hamecon aleip

9 
Lieutaud
monnoyes

10 
V Wegeleben
Chape au de fer

11 
Vaux
Pentalpha

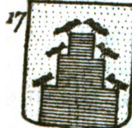
12 
mayenthal
bouteroles

13 
Chartres
Pignon

14 
V Eisenhut
dard a Corniere

15 
Stahler
rondetes

16 
V Seebach
roüe Ste Catherin

17 
Quinson

18 
V Lassota

19 
marechal

20 
Gentils

olim mons uricarum sive Netelemberg teutonicè dicabatur, in feudo recipit Camerarius Episcopi per successionem perpetuis temporibus factus.

3. La Ville de Bâle, d'argent à un étui de crosse de sable. Il seroit difficile de deviner cette figure, si on ne sçavoit d'ailleurs ce que c'est. L'armorial Allemand de Sibmarcher dit, page 10. Basel *ein Weisser Schilde das Zeichen darin Schwarts*. Un écu blanc & ce qui est dedans noir : ce qui n'est pas d'un grand secours pour ceux qui veulent apprendre à blasonner.

4. Sidney Comte de Leicester en Angleterre, d'or au *Pheon* d'azur. C'est un fer de dard de trois branches, dont les deux côtés sont endentés.

5. Cantelle, Maison éteinte en Berry... de .. à trois doubles chaînons entrelassés en croix, deux à deux à la bordure engrêlée.

La Maréchale de l'Hôpital, Françoise Mignot, d'or au chevron d'azur à trois doubles chaînons entrelassés en sautoir, au chef de gueules à une table de diamans en triangle, en pointe d'argent.

6. Tiepolo à Venise, d'azur à une

corne d'argent, presque semblable à celle que porte le Doge de Venise. Anciennement cette Maison avoit pour armoiries d'azur à une tour d'or de trois donjons ; mais un de ce nom ayant eu part à quelque conspiration contre l'Etat, on les obligea tous de changer leurs armoiries, & de prendre celles que j'ai blasonnées. D. Frescot, Religieux Bénédictin qui a fait, *Li-fregi della nobilta veneta*, les blasonne ainsi, *d'azuro con una striscia d'argento, rinvolta in forma di corno ducal.* On me dit à Venise que c'étoit une corne de bouc, d'autres une queue de scorpion. Die Pfalenlappen en Alsace, porte trois cornes de cette même figure.

7. V. Loe, d'argent à une corniere de sable hérissée aux deux bouts.

8. Boischot en Brabant, d'or à trois fers de moulin d'azur en sautoir, alézés, parés, anchés & ouverts en lozange.

9. Lieutaud à Arles, d'Azur à un anneau d'argent, acroché en croix de quatre crampons croisés & recroisés de même.

10. V. Vegeleben au pays de Turinge,

d'argent à la fasce de sable, au crancelin de sinople en bande sur le tout.

11. Vaux en Bourgogne, d'azur à trois bonnets d'albanois d'or.

12. Mayental en Franconie, d'azur à un hameçon à prendre des loups, d'argent. Les Allemands le nomment *Wolffsangel*. Les Stadion & les Stein de Souabe en portent chacun trois, renversés les uns sur les autres en pal.

13. La Ville de Chartres, de gueules à trois piéces de monnoie de ses anciens Comtes, marquées de C gothiques & de fleurs-de-lys, au chef cousu de France.

14. Eisenhut en Souabe, d'argent au chapeau de fer d'azur.

15. Stahler en Sonabe, de gueules au *Pentalpha* d'or; c'est un entrelas en forme d'étoile à cinq pointes, qui fait cinq A entrelassés. Les Médecins en ont fait autrefois le symbole de la santé sous ce nom de *Pentalpha*.

16. V. Scebach au pays de Turinge, d'argent à trois *bouteroles* de gueules.

17. Jacques Quinson, Secretaire de René

d'Anjou Roi de Sicile, d'or au pignon d'azur de trois marches, chaque montant chargé de deux oiseaux perchés & affrontés de sable. J'ai donné ses lettres d'ennoblissement dans la préface du livre de la Chèvalerie ancienne & moderne.

18. V. Lassota en Silésie, de gueules à un fer de dard acculé en corniere crochue.

19. Maréchal en Bourbonnois, d'or à trois rondettes d'azur, chargées chacune d'une étoile d'argent. J'ai autrefois mal blasonné ces armoiries, les prenant pour des diadêmes de saints; mais j'ai depuis reconnu que ce sont des émaux de l'Ordre de l'Etoile institué par le Roi Jean, qui ordonna l'an 1351 que chaque Chevalier porteroit une étoile blanche dans une ronde d'azur.

20. Gentils en Limosin, d'azur au chevron d'or accompagnés de trois roues de sainte Catherine de même, c'est-à-dire, armées de rasoirs, une épée nue en pal, la pointe en haut, brochant sur le tout.

Quand il se trouve ainsi dans les armoiries des figures extraordinaires dont on ignore le nom, il ne faut pas

les blasonner au hazard comme l'on veut, mais s'informer des personnes intelligentes pour sçavoir ce que c'est. On peut aussi consulter les noms des personnes qui les portent; car fort souvent ces armoiries qui ont des figures inconnues, sont des armoiries équivoques aux noms.

D. Pourquoi vous servez-vous de ce terme *brochant*?

R. Parce qu'en faisant les ouvrages de broderies sur les cottes d'armes, ces ouvrages se faisoient avec des broches, comme on tricote les bas de soie & de laine, & cela ce nommoit *brocher*: ainsi toutes les fois qu'une piéce est posée sur une autre, fut-elle une fasce, un chevron, une croix ou un sautoir, elle se nomme toujours après celles sur lesquelles elle est mise.

D. D'où vient que les bordures & les cantons ne se nomment qu'après les autres piéces?

R. C'est que le plus souvent ces bordures & ces cantons ne sont que des brisures & des additions aux armoiries. Comme aux armoiries du Duc d'Anjou, qui sont d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bordure de gueules, cette bordure est brisure.

D. D'où vient que cette bordure d'Anjou eſt de gueules ſur azur ; ne fait-elle pas des armes fauſſes ?

R. C'eſt qu'anciennement les armoiries de France étoient des fleurs-de-lys ſans nombre qui faiſoient un ſemé, & un champ indifférent à recevoir métal ou couleur.

XXIV. LEÇON.

D. QUelles ſont les armoiries les plus nobles ?

R. Celles qui marquent les Maiſons les plus anciennes & les plus illuſtres, de quelque maniére que ces armes ſoient diſpoſées.

D. Y a-t-il des marques auſquelles on puiſſe connoître cette antiquité ?

R. Non pas dans les armoiries qui ſont arbitraires en leur premiere conceſſion, ou en leur premier uſage ; mais on peut le connoître par les ſceaux, & par les anciens monumens où ſe trouvent ces armoiries.

D. Quelle antiquité donnez-vous aux armoiries ?

R. Six cens ans tout au plus, parce que ce ne fut qu'à l'onzieme ſiécle

que les armoiries commencèrent à se fixer.

D. Ne portoit-on pas auparavant des figures sur les cottes d'armes & sur les boucliers ?

R. Oui ; mais ce n'étoient que des devises personnelles & de fantaisies, que chacun prenoit & quittoit comme il vouloit.

D. Elles n'étoient donc pas des marques de noblesse comme à présent ?

R. Non, tous les soldats en portoient indifféremment aussi-bien que les Princes & les Chevaliers : les Princes les changeoient souvent, & d'ailleurs nous ne voyons pas qu'elles fussent de couleurs réglées & déterminées ; elles ne passoient pas toujours des pères aux enfans, & les frères en portoient de différentes.

D. A quelle occasion se fixèrent les armoiries ?

R. A l'occasion des Tournois & des combats à la barrière, où la Noblesse s'exerçoit.

D. Falloit-il être gentilhomme pour faire ces exercices ?

R. Oui, & c'est de-là qu'est venu l'usage de faire les preuves de noblesse.

D. Comment se font ces preuves ?

R. Par témoins, par titres, & par enquêtes ou informations. C'est pour cela que ceux qui alloient aux Tournois, portoient des lettres de leurs Souverains & de leurs Seigneurs, qui faisoient foi de leur noblesse ; menoient avec eux des hérauts qui tenoient les regîtres des Maisons nobles, & de vieux Chevaliers, qui leur servoient de parrains, & qui rendoient les mêmes témoignages.

D. Vous avez dit que c'étoit des étoffes & des habits qui se faisoient anciennement à bandes, à fasces, à burelles, & échiquetés ou lozangés, qu'étoit venu l'usage de la plûpart des armoiries ?

R. Oui, parce que c'étoit principalement aux Tournois que se portoient ces sortes d'habits : c'est pour cela même qu'il y a tant de merlettes en armoiries.

D. Pourquoi cela ?

R. Parce-que les merlettes étant des oiseaux de passage, qui changent de pays comme les hirondelles, & qui vont sur mer & sur terre, elles étoient le symbole de ces aventuriers voyageurs, qui alloient courre divers pays.

D. Pourquoi n'ont-elles ni bec ni pied en blason ?

R. Parce qu'on les représentoit le plus souvent sur des étoffes rayées ou burelées, dont les galons ou bureles couvroient les extrémités de ces oiseaux.

D. C'est donc pour cela qu'il y a tant d'armoiries fascées, ou burelées avec des merlettes diversement disposées, ou en orle, ou quatre, trois, deux, une ou quatre, &c.

R. C'est pour cela même.

IX. LEÇON.

D. TOut l'art du Blason consiste-t-il à connoître ces figures de diverses espéces, naturelles, artificielles, héraldiques, chimériques, & à expliquer en termes propres leurs émaux ou couleurs, leurs situations ou positions, leurs dispositions & leur nombre.

R. Ce n'est qu'une partie de l'art, & les premiers élémens.

D. Que faut-il donc apprendre après cela ?

R. La méthode qu'il faut tenir pour blasonner une armoirie.

D. Quelle eſt cette méthode ?

R. Il faut commencer par le champ ou ſol, & dire, telle Maiſon porte d'or, d'azur, d'argent, de gueules, de ſable, &c. ſuivant l'émail ou la couleur du fond, & de là paſſer aux figures principales, comme ſeroit d'azur à trois fleurs-de-lys d'or.

D. Toutes les Nations obſervent-elles cette méthode ?

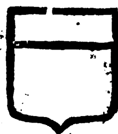
R. Non, les Italiens & les Eſpagnols, & ſouvent les Allemans, commencent à blaſonner par la figure principale & nomment après l'émail ou la couleur du champ. Ainſi les Eſpagnols diſent, *Leon de plata en campo azul*, lion d'argent en champ d'azur : & les Italiens, *Torre doro in campo nero*, tour d'or en champ de ſable.

D. Qu'appellez-vous figures principales par leſquelles il faut commencer en blaſonnant. Celles qui occupent la place la plus honorable de l'écu, & qui ordinairement les premières frappent les yeux ; comme un aigle, un lion, une tour, &c. & ſur tout les piéces que l'on nomme honorables ?

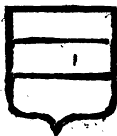
R. Il y en a de deux eſpèces, celles qui ſont du premier ordre, & celles qui ſont du ſecond.

D. Quelles ſont celles du premier ordre ?

R. *Le Chef.*



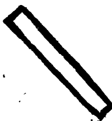
La Faſce.



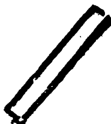
Le Pal.



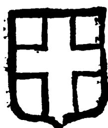
La Bande.



La Barre.



La Croix.



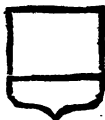
Le Sautoir.



La Bordure.



La Champagne.

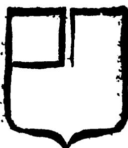


Le Chevron.



D. Quelles sont les piéces honorables du second Ordre ?

R. *Le Canton*,



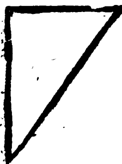
L'Orle,



La Pile,



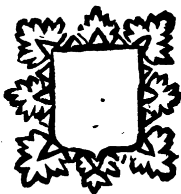
Le Giron.



Le Pairle,



Le Trécheur.



Les Hameydes.



D. Pourquoi nomme-t-on ces piéces honorables ?

R. Parce qu'elles ſont du plus bel uſage du Blaſon, & que pluſieurs Maiſons illuſtres, & des plus diſtinguées, ont porté & portent encore pour leurs armoiries ces piéces ſimples. Un chef, une faſce, une bande, un pal, un chevron, une bordure, un canton, un pairle, des girons, un ſautoir, une croix, & des hameydes ſans aucune autre figure.

D. Vous ne m'avez rien dit des hameydes ?

R. Elles ſont les armoiries d'une Maiſon de Flandres de ce nom; & ce ſont trois chantiers de cave ſur leſquels on place les tonneaux qui ſe nomment *hames* en Flamand.

D. Il

D. Il faut donc toujours commencer à blasonner par ces figures honorables ?

R. Non pas indifféremment ; car il y en a quelques-unes qui ne se nomment qu'après d'autres figures, qui occupent la place principale.

D. Démêlez-moi, je vous prie, ces différences ?

R. Le chef, la bordure, l'orle, le trécheur & le canton, quand il y a d'autres figures qui occupent le milieu de l'écu, ne se nomment qu'après ces figures.

On dit, par exemple, *Bohier* en Auvergne, d'or au lion d'azur au chef de gueules ?

D. Feroit-on la même chose si le lion prenoit sur le chef aussi-bien que sur le champ ?

R. Non, car alors le chef fait partie du champ, & vous diriez, par exemple :

Brully en Normandie, d'argent au chef d'azur à un lion de gueules, couronné & armé.

D. Quelle méthode avez-vous pour distinguer tant de figures bizarres qui composent les armoiries ?

R. Il faut examiner si ce sont des fi-

gures naturelles ou artificielles, particulieres à certains pays: il faut tâcher de l'apprendre de ceux qui ſont de ces pays-là, ou des livres qu'ils ont écrits, pour ne pas tomber dans les erreurs dans leſquelles ſont tombés les étrangers en blaſonnant nos armoiries. Les Eſpagnols & les Portugais ont pris nos lambeaux pour des bancs, & les Italiens pour des râteaux, & réciproquement nous avons pris les feuilles de peuplier pour des cœurs en pluſieurs armoiries d'Allemagne: & ceux qui n'ont pas connu ce que c'étoit que le Crequier des Crequis, en ont fait un chandelier à ſept branches.

Il y a en Languedoc auprès de Narbonne une maiſon originaire d'Aragon nommée *Exea*, qui porte de ſable à une barriere ou champ clos d'or, & une bordure échiquetée d'argent & de gueules de deux tires. Les anciennes armoiries de cette maiſon étoient un échiqueté d'argent & de gueules; mais depuis qu'un de cette famille eut vaincu en un combat en champ clos un Anglois, on lui donna cette barriere pour armoiries, & il retint les anciennes en bordures.

D, Il n'y a que l'uſage qui puiſſe

nous faire connoître ces armoiries extraordinaires.

R. Cela eſt vrai; mais il y en a d'autres qui ſont plus aiſées à expliquer.

D. Quelles?

R. Celles qui ſe font par de ſimples traits, mais irrégulierement conduits.

D. Comment cela?

R. Souvenez-vous que je vous ai dit, que par quatre lignes on pouvoit expliquer les figures héraldiques, c'eſt-à-dire le parti, le coupé, le tranché, l'écartelé, &c.

D. Je m'en ſouviens, & ce ſont les lignes à *plomb* ou perpendiculaires, I
Horizontale, —
& les deux *Diagonales*, \ /

R. Je veux vous en donner des exemples & commencer par les *Tiercés* qui ſe font en faſce, en pal, en bande & en barre, par deux traits tirés dans ces quatre ſens différens, c'eſt-à-dire, par ces quatre eſpéces de lignes, dont voici les figures.

tiercé en faſce.	*tiercé en pal.*	*tiercé en bande.*	*tiercé en barre.*
			

D. Ne font-ce pas ces armoiries que vous nommez partitions & repartitions ?

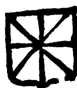
R. C'est cela même : elles se nomment partitions, quand il n'y a qu'un seul trait qui fait le coupé, le parti, le tranché ou le taillé : & repartitions quand il y deux traits qui font ou les *tiercés* ou les *écartelés*. Je dis écartelés, parce que l'écartelé est de deux manieres, en croix & en sautoir. L'écartelé en croix qui se nomme simplement écartelé, se fait par deux traits croisés, qui partagent l'écu en quatre quartiers égaux.



L'écartelé en sautoir, se forme avec les deux lignes diagonales croisées en sautoir.



De ces quatre lignes jointes ensemble, se forme le parti, coupé, tranché, taillé dans un même écu.



Voici quelques exemples de ces Armoiries de partitions.

La Ville de Metz portent parti d'argent & de sable.

Trotti de la Ville d'Alexandrie dans le Milanois, coupé d'or & d'azur,

Capponi à Florence, tranché de sable sur argent.

Le Canton de Zurich en Suisse, taillé d'argent & d'azur.

Sainte Colombe en Beaujolois, écartelé d'argent & d'azur.

Blant en Dauphiné, écartelé en sautoir d'azur & d'argent.

Gesterchingen en Allemagne, tiercé de pal, de gueules, d'argent & d'azur.

Polano à Venise, tiercé en fasce d'or, d'azur & d'argent.

Nompar en Guyenne, tiercé en bande d'or, de gueules & d'azur.

Turlinger en Allemagne, tiercé en barre d'or, de sable & d'argent.

Absperg à Ratisbonne, tiercelé en mantel d'azur, d'argent & de gueules.

Briese, tiercé en gousset de sable, d'argent & de gueules.

Negendanck, tiercé, embrassé à droite de gueules, d'argent & d'or.

Wals, tiercé en girons en barre de sable, d'argent & de gueules.

Priesen, tiercé en pairle d'argent, de sable & de gueules.

Die Mengentzer, tiercé en girons gironnans ou arrondis de gueules, d'argent & de sable.

V. Tale, écartelé en équerre d'argent & de gueules.

Von Elershofen, écartelé en girons gironnans d'argent & de sable.

Sintzenofen, coupé, tranché, taillé d'argent & de gueules.

Grolée en Bresse, parti, coupé, tranché, taillé d'or & de sable.

XXVI. LEÇON.

D. Outre ces partitions qui tiennent toutes lieu de figures dans le Blason, y en a-t-il d'autres ?

R. Oui, qui ne servent qu'à la distinction des quartiers des alliances, de patronage, concession, &c.

Les figures suivantes en fournissent des exemples.

parti, *coupé*, *tiercé*, *écartelé*,





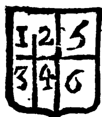
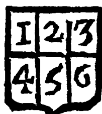
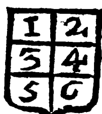
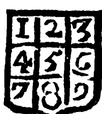




coupé de 2. *coupé mi-parti.*





parti le 1. écartelé, le 2. coupé.	*parti de 2. coupé d'un*	*parti d'un coupé de deux.*	*parti de 2. coupé de 2.*
			

D. Pour compter les quartiers différens des écartelures, & pour les blasonner par ordre, faut-il suivre celui qui est marqué par des chiffres ?

R. Oui : au parti on dit simplement, M. porte de... parti de... ou M. porte parti au 1. de... qui est de... au 2. de... qui est de... M. porte de... coupé de... de même tiercé, ou parti de deux, ou coupé de deux, qui font trois quartiers au 1. de... au deux de... au 3. de... voyez ci-après Lusignan.

Pour l'écartelé, si tous les quartiers sont différens, on dit au 1. de... au 2. de... au 3. de... au 4. de... Si le 1. & le 4. le 2. & le 3. sont semblables, on dit au 1. & au dernier de...au 2. & 3. de... ainsi des autres à proportion.

D. Pour les armoiries composées de plusieurs quartiers, quelles regles observez-vous ?

R. Je distingue l'ordre de ces quar-

tiers en premier, second, troisième & quatrième pour les simples écartelés. Pour les six, huit, dix, douze & seize quartiers, il y a d'autres mesures à prendre.

D. Quelles mesures ?

R. Il faut d'abord considérer si tous les quartiers sont différens, & s'il y en a qui se rapportent & qui soient semblables. S'ils sont tous différens, on prend tous ceux qui sont en haut pour les premiers & après ceux-là on passe à ceux qui sont en bas par l'ordre naturel d'un, deux, trois, quatre, cinq, six, &c.

D. Donnez-m'en un exemple.

R. En l'écu de Lorraine qui est de huit quartiers, le premier est de Hongrie, le second d'Anjou ancien qui est Naples, le troisiéme de Jérusalem, le quatriéme d'Aragon : ce sont les quatre quartiers les plus hauts.

Le cinquième d'Anjou moderne, le sixieme de Gueldres, le septième de Juliers, le huitième de Bar ; & sur le tout de Lorraine.

D. Quand les quartiers se rapportent, que faites-vous ?

R. Quand le 1. & le 4. sont semblables, & le 2. & le 3. les

mêmes, nous disons au 1. & 4. de... au 2. & 3. de...

D. Que nommez-vous sur le tout ?

R. Le quartier ou l'écusson qui est au milieu des écartelures, & quand cet écu du milieu est encore écartelé avec un sur le tout, ce dernier se nomme sur le tout du tout.

D. Quel ordre observe-t-on pour la disposition de ces quartiers ?

R. Il y a divers usages : quelques-uns placent les premiers les plus nobles & les plus illustres, comme dans les armoiries de Lorraine, les quatre Royaumes sont en haut sur quatre Duchés qui sont en bas ; car Hongrie, Naples, Jérusalem & Aragon sont Royaumes : Anjou, Gueldres, Juliers & Bar sont Duchés.

D. Pourquoi Lorraine qui n'est que Duché, est-il sur le tout ?

R. Parce que ce sont les armoiries propres de la Maison, qui doivent ordinairement tenir le lieu le plus considérable.

D. Pourquoi dites-vous ordinairement ?

R. Parce qu'il y a des occasions où elles doivent céder. Comme les derniers Rois de Navarre avan. le pere de

Henry IV. portoient trois quartiers en haut ſur quatre en bas au 1. de Navarre, qui étoit leur Royaume, au 2. d'Albret, qui étoit de leur maiſon, écartelé de France & de gueules pur. De France par conceſſion, & de gueules pour l'ancien Albret, au 3. d'Aragon. Le 4. qui étoit le premier d'en bas étoit écartelé de Foix & de Bearn. Le cinquiéme écartelé d'Armagnac & de Rhodès. Le ſixième d'Eſtampes, de France au bâton componné, au dernier de Sicile.

XXVII. LEÇON.

D. Y A-t-il d'autres meſures à garder ?

R. Ouï, ſelon la nature des quartiers de conceſſion, de ſubſtitution, de prétention, &c.

D. Que voulez-vous dire par ces quartiers de conceſſion, de ſubſtitution & de prétention ?

R. J'entends autant d'eſpéces différentes d'armoiries.

D. Combien en faites-vous donc d'eſpéces ?

R. J'en reconnois ſept eſpéces différentes.

D. Quelles ſont ces eſpéces ?

R. 1. Les armoiries des maiſons ou des familles.

2. Les armoiries des dignités, emplois ou fonctions.

3. Les armoiries de conceſſion, d'adoption ou aggrégation.

4. Les armoiries de patronage.

5. Les armoiries de prétention.

6. Les armoiries des fiefs, des domaines & des ſubſtitutions.

7. Les armoiries des communautés, corps ou compagnies.

D. Je connois les armoiries des maiſons ou familles. Mais qu'appellez-vous armoiries de dignités ?

R. Celles qui ſont attachées à certaines dignités eccléſiaſtiques, militaires, ou civiles; comme par exemple les armoiries de la dignité Papale, ſont les clefs & la thiare. Ce ſont les armoiries que portoit le Pape Nicolas V. qui n'en avoit point d'autres.

Le Camerlingue de la ſainte Egliſe, & les Généraux des armées de l'Etat Eccléſiaſtique ou les Gonfanoniers portent les clefs; & nos Pairs Eccléſiaſtiques, Duc de Rheims, de Laon, de Langres, Comtes de Noyon, de Châlon & de Beauvais, ont des armoiries de leurs Egliſes & de leurs Pairies,

D. Quelles sont les armoiries de concession ou d'adoption ?

R. Ce sont celles des Souverains ou en tout ou en partie qu'ils permettent à leurs sujets ou à d'autres personnes de porter : ainsi la maison d'Albret écarteloit de France ; la maison d'Este, des Ducs de Modène & de Ferrare, porte aussi un quartier de France par concession de nos Rois ; les grands Ducs de Toscane portent un tourteau des armoiries de France ; les Pics en Italie portent le nom & les armoiries de Savoye par aggrégation, & cet usage est assez commun en Italie.

D. Les armoiries de Patronage que sont-elles ?

R. Celles des Papes que portent les Cardinaux par reconnoissance d'avoir été élevés à la pourpre.

Les uns les écartélent avec les leurs, d'autres les portent en chef, d'autres sur le tout. La plûpart des Villes font de même des armoiries de leurs Souverains : Paris, Lyon, Troyes, Rouen, Orléans, Meaux mettent en chef les armoiries de France.

D. Quelles sont les armoiries des fiefs & des domaines ?

R. Celles de diverses terres que pos-

sédent les Souverains & les Princes, comme nos Rois portent de France & de Navarre.

Les Rois de la Grande Bretagne, d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. Les Rois d'Espagne, de Castille, de Leon, d'Aragon, de Sicile,&c. Ajoutez à cela les armoiries de substitution pour les terres que l'on a par héritages, à condition d'en porter les noms & les armes, comme le Duc de Lesdiguieres, qui est de la Maison de Blanchefort, porte par substitution les armoiries de Bonne, de Crequi, d'Agout, de Vesc, de Monlaur, de Montauban, &c.

D. Quelles sont les armoiries de prétention?

R. Des marques du droit qu'on prétend avoir sur certains fiefs, terres ou domaines. C'est ainsi que les Rois d'Angleterre portent les armoiries de France; les Ducs de Savoye des Royaumes de Chypre, de Jérusalem, de Saxe, de Westphalie & d'Angrie, parce que cette royale Maison prétend descendre des anciens Ducs de Saxe.

D. Quelles sont les armoiries des Communautés?

R. Celles des Républiques, des Villes, des Académies, des Ordres Reli-

gieux, des Corps de Métiers en certaines Villes, &c.

D. Outre ces armoiries de diverses espèces, n'y a-t-il rien dans le blason qui marque ces dignités, ces emplois, ces alliances & ces prétentions?

R. Il y a les ornemens, & les marques d'honneur qui accompagnent les armoiries.

D. Quelles sont ces marques d'honneur & ces accompagnemens?

R. Les couronnes, les Ordres de chevalerie, les marques des emplois, les supports, les casques, les cimiers & les lambrequins.

D. Les Couronnes que distinguent-elles?

R. Les Souverains & les degrés supérieurs de noblesse; le Pape, les Empereurs, les Rois, les Ducs, les Marquis, les Comtes & les Barons.

D. Quelles sont les marques de la dignité Papale dans les armoiries?

R. La thiare & les clefs. La thiare est un bonnet haut & rond qui enfile les trois couronnes, & qui a deux pendans, comme les mitres. Les clefs se passent en sautoir derrière l'écu ou au-dessus sous la thiare.

D. Chaque Souverain a-t-il une couronne particulière?

Dignitez Politiques page 206





Empereur R. d'Espagne Du de sauoye
Electeur





Grand Duc Prince du sang Saxe
Duc de Crequi Conte



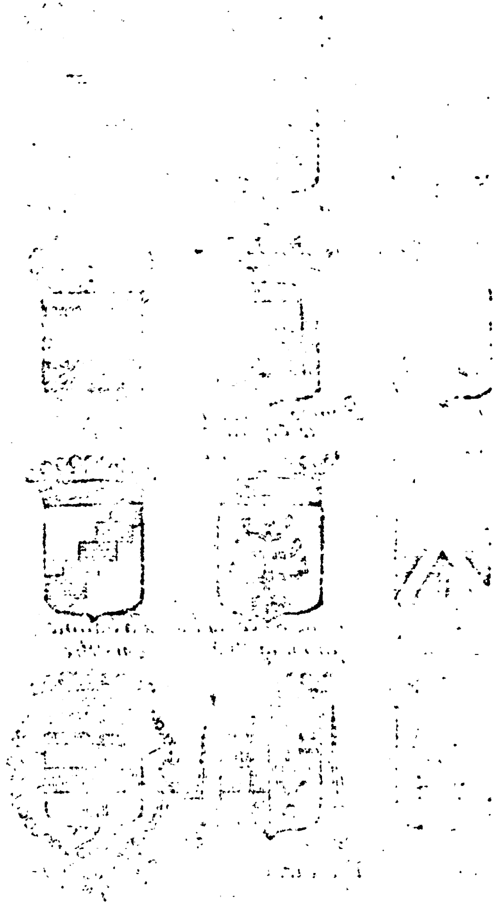


de Villeroy Conte de Canaples Labaume
Baron Granmaistre Malthe





Joly Vignacourt St George



R. Oui : celle des Empereurs eſt un bonnet ouvert au milieu avec une couronne & deux pendans. Les Rois de France ont une couronne fermée d'un double ceintre qui porte une fleur de lys ; il y a auſſi des fleurs de lys tout autour du cercle d'en bas.

Celle des Rois d'Angleterre eſt fermée avec une croix au deſſus des fleurs de lys, & des croix autour du cercle.

La couronne des Rois d'Eſpagne eſt fermée à fleurons.

D. Comment ſont faites les couronnes Ducales ?

R. Elles ſont de feuilles d'ache, ou de perſil, c'eſt-à-dire, de fleurons refendus.

D. Et celles des Comtes ?

R. De groſſes perles rangées ſur un cercle d'or.

D. Celles des Marquis ?

R. Mêlées de fleurons & de perles, c'eſt-à-dire, de trois fleurons l'un au milieu, deux aux extrémités, & des perles entre deux.

D. Les Vicomtes, comment les portent-ils ?

R. De quatre perles ſeulement au milieu & aux extrémités.

D. Et les Barons ?

R. Ils mettent une eſpèce de bonnet ou de cercle, avec des bandes de perles qui entortillent ce cercle ou bonnet par bandes.

D. Les gentilshommes qui ne ſont pas titrés, comment timbrent-ils leurs armoiries ?

R. D'un caſque.

D. De combien de grilles doit être ce caſque ?

R. Il eſt indifférent ; anciennement ils étoient tous fermés & tournés du côté droit, & c'étoit ainſi que s'expoſoient les armoiries aux fenêtres les jours de tournois.

D. A préſent comment en uſe-t-on ?

R. On le met ouvert & de front pour les Souverains ; de front, mais grillé pour ceux qui ont commandement dans les armées, pour les Gouverneurs de Province, & pour ceux qui ſont chefs des Compagnies : les autres les portent tournés. Mais il faut avouer qu'il y a une infinité d'abus en ces uſages que ni vous ni moi ne corrigeront pas.

D. Les Eccléſiaſtiques peuvent-ils mettre le caſque ſur leurs armoiries ?

R. Quelques Prélats qui ſont Seigneurs temporels le mettent ; les Elec-

Dignitez Ecclesiastiques 208

Cardinal Pape Archeueque



le Camus



Innocent XII



Montmorin

Eueque Abbes Abbes Regulier



Bochart Sacristain de S.t nizier



de Camps

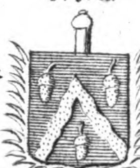


Bochu Protontaire

Prieur



Cognet de merclop



Rauat



Pianelle

Abbesse Abbesse Prieure



Dalbert de Chaulnes



Mornay



de Cheury

teurs Eccléſiaſtiques en mettent autant qu'ils ont de fiefs qui leur donnent ſéance dans les Cercles. Quelques Evêques en France le pratiquent : l'Evêque de Cahors, l'Evêque de Dol en Bretagne, l'Evêque de Gap en Dauphiné le mettent à côté & l'épée d'un autre côté. L'Evêque de Modène en Italie fait la même choſe.

XXVIII. LEÇON.

D. COmment timbrent les Eccléſiaſtiques leurs armoiries ?

R. Les Cardinaux dans toute l'Italie n'y mettent que le chapeau de quelque naiſſance qu'ils ſoient, & quelque dignité qu'ils ayent, & le Pape Innocent X. leur a défendu par une Bulle d'y mettre la couronne.

D. En France on en uſe autrement?

R. Il eſt vrai. Le Cardinal de Richelieu, qui étoit Duc & Pair, & qui ſe faiſoit nommer Cardinal Duc, & qui d'ailleurs étoit Amiral & Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, mettoit ſur ſes armoiries la couronne ducale; le manteau fourré d'hermines & armoyé

ſur les replis embraſſoit l'écu, l'ancre de l'Amirauté paſſoit derrière, & le cordon bleu avec la croix de l'Ordre du St. Eſprit étoit tout autour. A ſon exemple, les Cardinaux Princes, & les Cardinaux Ducs & Pairs Eccléſiaſtiques, ont fait la même choſe en ce Royaume.

D. Les Cardinaux ne mettent-ils précisément que le chapeau ?

R. Ceux qui ſont Archevêques ou Légats du S. Siége, mettent la croix derrière l'écu. Les Grands Prieurs de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, ou les Commandeurs mettent la croix de Malthe. Les Cardinaux Eſpagnols, qui ont autour des armoiries de leurs maiſons des bannières & des guidons, les retiennent, comme le Cardinal Porto-Carrero.

D. Quelles ſont les marques de la dignité des Archevêques ?

R. La Croix & le Chapeau.

D. De combien de houpes ſont les chapeaux ?

R. Il eſt indifférent. Celui des Cardinaux n'en avoit anciennement qu'une liée ſous la pointe de l'écu, & puis deux, une de chaque côté : aujourd'hui on leur en donne quinze, treize

aux Archevêques, onze aux Evêques, ou ſept.

D. De quelle couleur ſont ces chapeaux ?

R. Rouges pour les Cardinaux, verds pour les Archevêques & Evêques, noirs pour les Protonotaires, & autres dignités au deſſous des Evêques.

D. Les Evêques ne portent-ils que le chapeau ?

R. Ils mettent la croſſe & la mitre, & des couronnes à ceux qui ſont Princes, Ducs, Comtes & Seigneurs temporels.

D. Et les Abbés que portent-ils ?

R. La croſſe & la mitre, quand ils ſont mitrés & croſſés : aujourd'hui par abus tous les Abbés commendataires, qui n'ont nulle juriſdiction, portent l'une & l'autre.

D. N'y a-t-il point d'autres marques d'honneur pour les Eccléſiaſtiques ?

R. Il y en a quelques-unes d'un uſage aſſez moderne, un bourdon pour les Prieurs, un bâton de chœur pour les Chantres des Cathédrales, &c.

D. Et pour les dignités militaires, quelles en ſont les marques ?

R. Deux épées à côté des armes pour le Connétable, deux bâtons fleurdeli-

sés & passés en sautoir derrière l'écu pour les Maréchaux de France, deux canons acculés sous l'écu pour le grand Maître de l'artillerie, des cornettes de Cavalière autour du casque ou de la couronne pour le Général de Cavalerie, des drapeaux pour le Colonel de l'Infanterie.

D. Pour les grands Officiers n'y a-t-il point de marques ?

R. Le Chancelier met aujourd'hui un mortier d'or rebrassé d'hermines, un manteau fourré d'hermines, & les deux masses de la Chancellerie qui se portent devant lui en cérémonie ; ce qui est moderne. Le Chancelier Seguier est le premier qui ait pris ces ornemens à la persuasion de Vulson la Colombière.

Le grand Ecuyer porte deux épées en fourreau semées de fleurs de lys avec la ceinture.

Tous les autres ornemens pour le grand Aumônier, grand Panetier, grand Echanson, grand Maître, &c. sont des inventions nouvelles, qui ne se pratiquent pas ordinairement.

D. Pour les dignités de la robe n'y a-t-il rien de particulier ?

R. Les Présidens au Mortier se sont

mis en possession de porter le casque de front, le mortier au dessus de velours noir avec un galon d'or; les premiers Présidens en mettent deux, un manteau rouge fourré de petit gris.

D. Pour les Ordres de Chevalerie; qu'observe-t-on?

R. Le grand Maître de Malthe comme Prince met la couronne Ducale, & le manteau écartelé des armoiries de la Religion.

Les Commandeurs mettent derriere l'écu la croix à huit pointes avec un chapelet, & les armoiries de la Religion en chef. Les Chevaliers de S. Jacques portent l'épée ou croix de l'Ordre, toute droite derriere l'écu. Ceux d'Alcantara, d'Avis, de Calatrava, & les Chevaliers Teutoniques font la même chose.

D. Et pour les autres Ordres de Chevalerie?

R. Tous les Chevaliers entourent leurs armoiries des colliers du S. Esprit, de S. Michel, de la Toison d'or, de S. Maurice de Savoye, de S. Lazare de l'Annonciade, de S. Etienne de Florence, du précieux Sang de Mantoue, de l'Eléphant de Danemarck, &c. les anciens Chevaliers militaires mettoient

l'épée en droite ou en travers derriere l'écu ou à côté.

D. Pour les armoiries des femmes que doit-on obſerver ?

R. Les Reines mettent leurs couronnes, les Ducheſſes, les Marquiſes & les Comteſſes font la même choſe. Les palmes ſont le ſimbole de l'amour conjugal, les nœuds d'amour font la même choſe. La Cordeliere pour les veuves fait voir qu'elles ont le corps délié, & qu'elles ſont devenues libres.

Les femmes partagent leurs armoiries avec celles de leurs maris comme leurs moitiés, ou accollent deux écus.

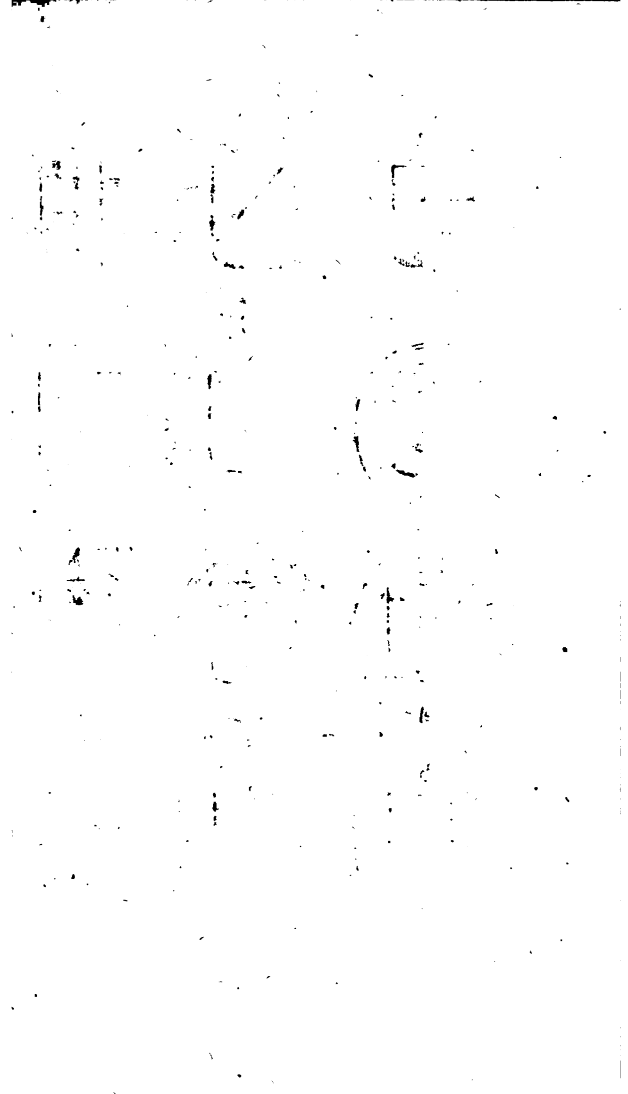
Les filles mettent leurs armoiries dans des lozanges avec une guirlande autour.

D. Et les Abbeſſes comment les doivent-elles porter ?

R. Selon l'ancien uſage ſimplement avec la croſſe & le chapelet. Aujourd'hui elles mettent des couronnes qui ſentent fort la vanité. Les plus modeſtes mettent la couronne d'épines ou le chapelet.

D. Eſt-ce là tout ce qu'on peut dire du blaſon ?

R. Oui, ce me ſemble pour une ſimple méthode de l'art de blaſonner ; &



Chevaliers.

S. Esprit. S. Michel. Toison.



Boh ygnac



Ho zier.



To lede

Iartiere. S.t Andre. de lelephant



Ig by

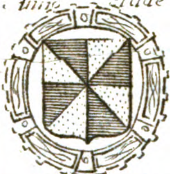


Esco sse



danne march

Annonciade S. Esti enne S. Iacques



Sey ssel



L'An glois



Tas sis

S. Mau rice A uis S. Sacrement



Ta ne



Sil ua



mau rne

pour vous la rendre encore plus aisée, je veux bien vous reciter en peu de vers ce que j'ai appris touchant le Blason.

ABREGÉ DU BLASON EN VERS.

LE Blason composé de différens émaux,
N'a que quatre couleurs, deux panes, deux métaux,
Et les marques d'honneur qui suivent la naissance,
Distinguent la Noblesse & font sa récompense :
Or, argent, sable, azur, gueules, sinople, vair,
Hermine au naturel, & la couleur de chair,
Chef, pal, bande, sautoir, fasce, barre, bordure,
Chevron, pairle, orle & croix de diverse figure,
Et plusieurs autres corps nous peignent la valeur,
Sans métail sur métail, ni couleur sur couleur :
Suports, cimier, boulet, cri de guerre, devise,

Colliers, manteaux, honneurs & marques de l'Eglise
Sont de l'art du Blason les pompeux ornemens,
Dont les corps sont tirés de tous les élémens ;
Les astres, les rochers, fruits, fleurs, arbres & plantes,
Et tous les animaux de formes différentes,
Servent à distinguer les Fiefs & les Maisons,
Et des Communautés composent les Blasons.
De leurs termes précis énoncez les figures,
Selon qu'elles auront de diverses postures.
Le Blason plein échoit en partage à l'aîné,
Tout autre doit briser comme il est ordonné.

XXIX. LEÇON.

D. LE dernier vers me laisse un doute que je n'entends pas.

Tout' autre doit briser comme il est ordonné.

Que veut dire cela ?

R. Cela veut dire qu'il y a dans le Blason

blaſon des armoiries pleines & des armoiries briſées : les armoiries pleines ſont le partage du ſeul aîné d'une maiſon noble, & tous les autres les doivent différencier en quelque choſe pour marquer qu'ils ne ſont que puînés & cadets.

D. Pourquoi cela ?

R. Pour obſerver dans les grandes maiſons l'ordre des ſubſtitutions, & des degrés directs ou collateraux, afin que l'ordre de ces ſubſtitutions ne puiſſe être troublé.

D. Comment ſe pratiquent ces différences ?

R. De pluſieurs manieres : 1. en ajoûtant quelques pieces aux armoiries qui ne les altérent point, comme un lambel, une étoile, un annelet, une bordure, une bande, un bâton, une cottice, &c.

D. Donnez-m'en des exemples ?

R. Très-volontiers : Nous avons en France Monſeigneur le Dauphin qui, pour ſe diſtinguer du Roi, écartele les armoiries de France des armoiries de Dauphiné.

Monſeigneur le Duc de Bourgogne écartele de Bourgogne ancien.

Monſeig. le Duc d'Anjou écartele

d'une bordure de gueules.

Monſeigneur le Duc de Berry d'une bordure engrêlée.

Monſeigneur le Duc d'Orléans, d'un lambel d'argent.

Monſeigneur le Prince, d'un bâton alezé de gueules entre les trois fleurs de lys.

Monſeigneur le Prince de Conti ajoûtoit pour ſubriſure une bordure de gueules.

Quelques puînés briſent en écartelant des armoiries de leurs meres.

D'autres en changeant les émaux ou couleurs de quelques piéces du blaſon.

D'autres en retranchant quelques piéces.

Enfin tout ce qui met quelque différence aux armes pleines eſt cenſé briſure.

Il y en a quelques-uns qui altérent les piéces principales, comme dans la maiſon de Loras en Dauphiné dont les armoiries ſont de gueules à la faſce lozangée d'or & d'azur.

Une branche au lieu d'une faſce porte une bande lozangée & une autre écartele de toutes les deux.

D. Vous avez dit, ce me ſemble, que Monſeigneur le Dauphin & Monſeigneur le Duc de Bourgogne briſent les armoiries de France?

R. Il eſt vrai ; & j'ai autrefois fait imprimer une lettre ou diſſertation en forme de lettre ſur ce ſujet, que je veux vous répéter pour votre inſtruction.

MONSIEUR,

Puiſque vous déſirez de ſavoir quel eſt mon ſentiment touchant la manière dont Monſeigneur le Duc de Bourgogne doit porter ſes armoiries, je vous répondrai ſelon les maximes & les loix de la ſcience héraldique, qu'il les doit porter écartelées de France & de Bourgogne : & voici les raiſons ſur leſquelles j'appuie mon ſentiment.

La première eſt qu'il y a une grande différence entre les armoiries des Etats & celles des Maiſon : les armoiries des Etats ne conviennent uniquement qu'à celui qui eſt chef & ſouverain de l'Etat, de quelque manière qu'il le ſoit, ou par élection, ou par droit de ſucceſſion, ou par conquête.

Ainſi le ſeul Empereur porte les armoiries de l'Empire, ce que ſes enfans ne peuvent faire, parce qu'ils ne ſont pas Empereurs : ils peuvent porter les armoiries d'Autriche, de Haſpourg, de Stirie, de Carinthie & des

autres pays héréditaires qui sont censés bien affectés à leur maison : mais l'aigle à deux têtes ne convient qu'au seul Empereur. Le Roi des Romains, quoiqu'héritier présomptif de l'Empire, auquel il doit succéder, la porte d'une seule tête.

A l'égard de celles de France, le Roi seul les peut porter pleines, comme seul Souverain : & cela est si constant qu'avant S. Louis, qui fixa les fleurs de lys pour tous les Princes du sang royal avec différentes brisures, tous les Princes du sang de France ne portoient auparavant que les armoiries de leurs apanages : Robert de France, fils du Roi le Gros, porta les armoiries de Dreux avec le titre de Comte ; & Pierre de France, son frere, les armoiries & le titre de Courtenai.

Les anciens Ducs de Bourgogne, quoique descendus d'un Roi de France, n'en prirent jamais les armoiries.

Olivier de la Marche, qui fut au service des derniers, & qui a écrit leur histoire, dit en l'introduction de cette histoire, parlant des armoiries de Philippe le Hardi, fils du Roi Jean : (Si prit le Duc Philippe le Hardi les armes de Bourgogne, qui sont de six piéces d'or & d'azur, en bandes bordées de gueules,

& les écartela de France en chef, semé de fleurs de lys : car j'ai sçu par Messire Jean de S. Remi, Chevalier, du tems qu'il fut Roi d'armes de la toison d'or, & l'un des renommés en l'office d'armes de son tems, que tous les fils de France doivent porter semé de fleurs de lys, & n'appartient à nul d'apporter les trois fleurs de lys seulement, sinon à celui qui est Roi de France ou l'héritier apparent portant des lambeaux.)

Voilà la décision du cas proposé ; puisque l'héritier apparent doit porter les lambeaux, comme les portent l'Infant aîné d'Espagne, l'Infant de Portugal, & le Prince de Piémont, fils aîné de la Royale Maison de Savoye.

On a quitté en France les lambeaux pour les enfans aînés, parce que l'écartelure des armoiries de Dauphiné a fait une différence notable, selon Jean de S. Remi, qui dit parlant des lambeaux : » Si la différence n'est si grande en » l'écu qu'elle soit à tous manifeste & » connoissable. »

Avant la donation du Dauphiné, Jean de France, fils de Philippe de Valois, portoit le titre de Duc de Normandie, & écarteloit de Normandie, comme on voit encore à Chartres sur des ornemens d'Église.

Les lambeaux demeurerent aux Maisons d'Anjou & d'Orléans, branches des puînés, parce-qu'ils étoient les plus proches héritiers après le fils aîné qui brisoit d'autre maniere.

La seconde raison qui semble établir cet usage, est que si aujourd'hui Monseigneur le Duc de Bourgogne portoit les armoiries pleines de France, il paroîtroit plus proche de la couronne que Monseigneur son pére qui les porte écartelées de Dauphiné ; & s'il falloit suivre l'usage des loix héraldiques à la rigueur, Monseigneur le Duc de Bourgogne devroit porter écartelé contr'écartelé de France, de Dauphiné & de Bourgogne, comme François de France, Dauphin de Viennois & Duc de Bretagne, fils de François I. portoit écartelé contr'écartelé de France & de Dauphiné, de France & de Bretagne, comme on voit à la porte de la Paroisse de S. Severin, où ses armoiries sont attachées au col d'un lion : Monseigneur le Duc de Bourgogne est présomptivement héritier du titre de Dauphin plutôt que de celui du Royaume, dont il n'est qu'au second degré.

3. Les noces des enfans de France & des Princes du sang sont une espéce de brisure à laquelle les armoiries sont

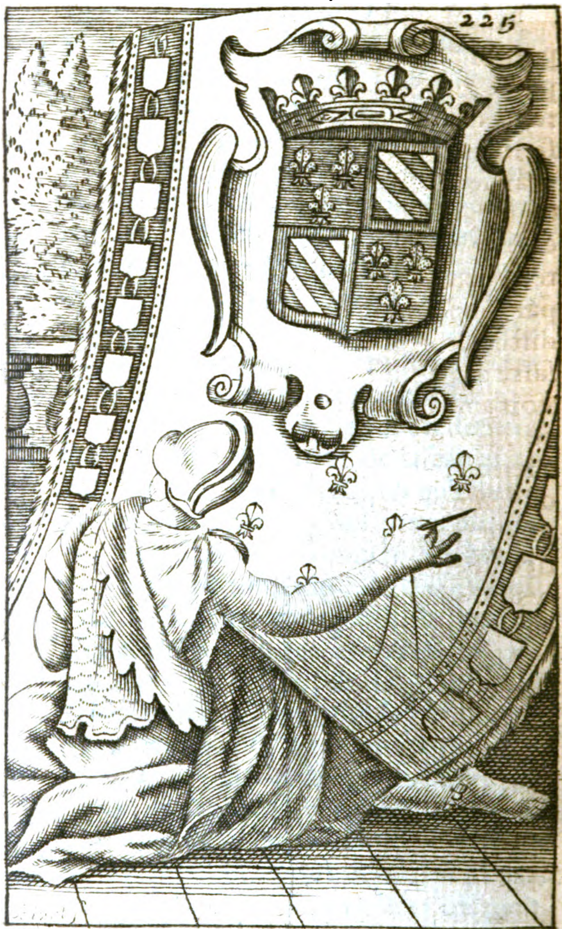
attachées: quand Monsieur, frere unique du Roi portoit le titre d'Anjou, il en portoit les armoiries de France à la bordure de gueules, & après la mort de feu Monsieur Gaston Jean-Baptiste de France, Duc d'Orléans, on lui donna le nom d'Orléans, & les armoiries d'Orléans, de France au lambel d'argent; d'où j'infere conséquemment que le Roi ayant donné à Monseigneur Louis de France son petit-fils le titre de Bourgogne, il lui en a aussi donné les armoiries qui sont affectées à ce titre, comme les deux autres enfans de France portent le nom & les armoiries d'Anjou & de Berry.

Les armoiries de Bourgogne que doit porter Monseigneur Louis de France à raison de ce titre sont les seules bandes d'or & d'azur à la bordure de gueules; car ce qu'on nomme Bourgogne moderne de France à la bordure componnée, est dit abusivement, puisque ces armoiries n'ont jamais été celles de Bourgogne, mais celles de Jean Duc de Bourgogne, Comte de Nevers, fils de Philippe le Hardi, qui, durant la vie de son pere, brisa les armoiries de France d'une bordure componné d'argent & de gueules, que sa postérité retint: car Philippe le Hardi, comme a remarqué Olivier de la Marche,

porta ſimplement ſemé de France & écartelé de Bourgogne. Cet exemple du fils aîné de Bourgogne, qui briſoit du vivant de ſon Pere, eſt une autre preuve que Mgr. le Duc de Bourgogne ne doit pas porter les armoiries pleines de France: la différence que l'on prétend établir par la couronne ouverte bien diverſe de la couronne fermée, n'eſt pas une différence ſelon les loix héraldiques, qui veulent que les briſures ſoient dans le corps même de l'armoirie.

Les trois fleurs de lys ſont tellement les armoiries du Royaume affectées au Roi ſeul, que les conceſſions qu'on en a faites n'ont jamais été des armes pleines en un écuſſon: la conceſſion des Medicis eſt ſur un tourteau, celle d'Eſte eſt avec la bordure endentée; la Maiſon d'Eſtaing les porte avec un chef d'or; les Gentiens en bande, & la Maiſon de l'Hôpital n'a qu'une fleur de lys dans un petit écuſſon. Quand on en concéde trois, on les met en bande, en faſce, en pal ou en chef, & avec d'autres piéces.

L'Abbaye de S. Denis met un cloux de la paſſion entre les fleurs de lys: l'Abbaye de S. Germain des Prez un petit écuſſon de trois tourteaux: les Pairs Eccléſiaſtiques les ont briſées de croix, de croſſes & de ſautoirs.



Pour les filles de France on leur a permis de porter les armoiries pleines, parce que les portant en lozange tout le tems qu'elles sont filles, ces lozanges sont une espéce de brisure, d'autant plus grande que la Loi Salique exclut les filles de la succession à la Couronne : quand elles sont mariées, leurs armoiries jointes à celles de leurs maris, & partagées par la moitié, selon l'ancien usage, se distinguent assez sans qu'il soit nécessaire de leur donner d'autre brisure. On voit ainsi les armoiries d'Anne de France, fille du Roi Louis XI. mariée avec Pierre de Bourbon, parties avec celles de son mari dans un écu à lozange rempli de trois fleurs de lys, mais la cottice de Bourbon passe sur une fleur de lys, & sur une moitié de celle d'en bas, l'écu étant divisé par une ligne.

Mesdames Jeanne de France & Bonne de France, filles du Roi Charles V. n'ont chacune qu'une fleur de lys dans une lozange sur leurs tombeaux dans l'Église de l'Abbaye de S. Antoine des Champs lès-Paris.

Voilà, Monsieur, quel a été jusqu'à présent l'usage des armoiries pour les enfans des Souverains, sur quoi je ne décide rien, ne m'appartenant pas de le

faire; je vous expose seulement l'ancien usage, & ce qui m'a obligé de le suivre pour ne rien faire contre les règles d'un art que j'enseigne en cette méthode.

XXX. LEÇON.

D. VOus m'avez donné une assez ample connoissance de l'art du Blason, & une méthode facile de déchiffrer toutes sortes d'armoiries : faites-moi maintenant la grace de m'apprendre en quoi consiste la science du Blason ?

R. Pour parvenir à la connoissance parfaite de cette science, il faut s'accoûtumer à connoître les familles par leurs armoiries & les armoiries par les familles : à savoir rendre compte des écartelures & des divers quartiers qui composent les armoiries, ou par alliance, ou par substitution, ou par prétention, ou par concession, &c. & s'instruire des principales Maisons de l'Europe & de leurs armoiries.

D. Comment se peut acquerir cette connoissance ?

R. Il faut commencer par les armoiries de toutes les Maisons souveraines, & de leurs domaines, comme sont les deux Empires d'orient & d'occident,

& les Royaumes de France, de Navarre, de Castille, de Leon, d'Aragon, de Portugal, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, de Prusse, de Pologne, de Suede, de Danemarck, de Naples, de Sicile, &c.

Des Maisons d'Autriche, Lorraine, Savoye, d'Hollande, de Suisse, de Venise, de Gènes, de Luques, de Haspourg, de Saxe, de Bavière, de Wirtemberg, de Medicis, de Gonzague, de Farnèse, de Meckelbourg, de Bade, de Brandebourg, de Hesse, &c. des Provinces, des Républiques, des Etats les plus célébres, &c. parce que ce sont ces armoiries qui se présentent tous les jours dans les monnoies, dans les étendards, dans les sceaux & dans les actes publics.

D. Après qu'on a acquis cette connoissance, à quoi faut-il s'attacher?

R. Il faut commencer à connoître les armoiries les plus simples comme sont les armoiries où il n'y a qu'un chef, qu'une fasce, qu'une bande, qu'un pal, qu'un chevron, qu'une croix, qu'un sautoir, &c.

D. Donnez-m'en des exemples?

R. Saluces en Piémont, d'or au chef d'azur; Châteauneuf en Dauphiné de même,

Gand en Flandres, de ſable au chef d'argent.

Avaugour en Bretagne, d'argent au chef de gueules.

La Forêt d'Armaillé, d'argent au chef de ſable.

Châtelier, d'or au chef de ſable.

Gamaches, d'or au chef d'azur.

Vintimille, de gueules au chef d'or.

Tende de même.

D. Qui ſont ceux qui portent une ſeule faſce?

R. Autriche, Bouillon, Vianen, Louvain, Pot-Rhodes, Bethune, Sainte-Maure, Villiers la Faye, Bouton-Chamilly, Gueſault d'Argenſon, Cicon & quelques autres.

D. Comment les diſtinguez-vous?

R. Autriche, Bouillon, Louvain, & Vianen portent tous quatre de gueules à la faſce d'argent: la Poype en Breſſe & en Dauphiné de même: Norry de même.

Pot-Rhodes, d'or à la faſce d'azur.

Bethune & Sainte-Maure, d'argent à la faſce de gueules.

Blot Gilberte, d'azur à la faſce d'argent.

Bouton-Chamilly en Bourgogne, de gueules à la faſce d'or,

Auger en Champagne, d'azur à la fasce d'or : Amandre en Bourgogne de même.

Villiers la Faye en Bourgogne, d'or à une fasce de gueules : Denis en Tierasche de même.

Guefault d'Argenson, d'argent à la fasce de sable.

Grachaux en Franche-Comté, & Cicon, d'or à la fasce de sable : Maurs de même.

Balathier en Champagne, de sable à la fasce d'or.

D. Qui sont ceux qui portent des bandes ?

R. Ligne en Flandre, Longvy en Bourgogne, d'azur à la bande d'or.

Le Roi Chauvigny, d'argent à la bande de gueules : le Plantei en Bresse, de même.

Nedonchel en Beauvoisis, & Tournebu en Normandie, d'azur à la bande d'argent : Duval en Champagne de même.

Noailles en Limosin, Tonnerre en Bourgogne, Châlon la même ; Menou en Nivernois & Touraine, de gueules à la bande d'or.

Gomiecour en Flandre, & Gounelieu en Normandie, d'or à la bande de

ſable : Briord en Breſſe de même.

La Riviére, de ſable à la bande d'argent.

La Barge en Auvergne, d'argent à la bande de ſable.

La Balme de Mares en Dauphiné, & la Baulme Saint-Amour en Bourgogne, d'or à la bande d'azur.

Didier en Champagne de gueules à la bande d'argent.

D. Donnez-moi des exemples de ceux qui ont un pal ?

R. Il eſt plus rare que les bandes & les faſces.

Bolomier en Dauphiné & Breſſe, de gueules au pal d'argent.

Biedma en Eſpagne, d'or au pal de gueules.

Meyſeria en Breſſe, de ſinople au pal d'argent.

D'Eſcars, de gueules au pal de vair.

Hugues de Grandmenil Lord de Hinckley en Angleterre, portoit de gueules au pal d'or.

D. Les ſimples chevrons ſont-ils fréquens ?

R. Il y a un bon nombre de maiſons qui en portent, & pluſieurs maiſons éteintes qui l'ont porté.

D. Quelles ?

R. Eschalard la Boulaye, d'azur au chevron d'or : Gorrevord en Bresse de même : Belanger en Poitou de même : Tivarlan de même.

Nettancourt en Champagne, de gueules au chevron d'or : Monthoux au Genevois, d'or au chevron de gueules.

Chalet au pays de Vauds, de sable au chevron d'argent.

Luirieux en Bresse, d'or au chevron de sable.

Trevisani à Venise, d'or au chevron d'azur.

Colombier sur Morges, d'azur au chevron d'argent.

Savorgnan à Venise, d'argent au chevron de sable.

Renier la même, parti d'argent & de sable au chevron de l'un à l'autre.

Montarbi & Nogent en Champagne, de gueules au chevron d'argent.

D. Qui sont ceux qui portent des sautoirs ?

R. Gerente en Provence, d'or au sautoir de gueules : Chini de même.

La Guiche en Bourgogne, de sinople au sautoir d'or.

Angennes, de sable au sautoir d'argent.

Du Fresnoy, d'or au sautoir de sable.

Messey en Mâconnois, d'azur au sautoir d'or.

Brignac en Bretagne, de gueules au sautoir d'argent : Chassault en Bourgogne de même.

Autry au Barrois, de gueules au sautoir d'or.

Offignies, de gueules au sautoir d'argent.

D. Pour les croix, quel moyen de les démêler ?

R. Il est vrai qu'il y en a un grand nombre de différentes, dont vous avez des exemples dans la méthode ; mais sans vous arrêter d'abord à remarquer ces différences, attachez-vous aux croix simples que nous appellons croix pleines, & vous trouverez que les armoiries de Savoye & de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem sont de gueules à la croix d'argent.

Mortagne Nivelle, d'azur à la croix de gueules.

Mery, d'azur à la croix d'argent.

Saint Gelais de même : Pape en Dauphiné de même.

Barbasan, d'azur à la croix d'or.

Briançon en Dauphiné de même.

Asprémont en Lorraine, d'argent à une croix de gueules : S. Georges dont

il y a eu un Archevêque de Lyon, de même.

Albon en Lyonnois, de ſable à la croix d'or.

Laye Meſſimieu en Dombes, d'argent à une croix de ſable.

La Porte en Dauphiné, de gueules à la croix d'or : Alinge en Savoye de même.

Vangrigneuſe en Breſſe, de ſinople à la croix d'or.

Arnais au pays de Vauds, d'argent à la croix de ſable.

Sainte Croix de Pagni, d'or à une croix de ſinople, &c.

D. Les figures de partition, ou qui ſe font par de ſimples traits, ſont-elles du bel uſage du blaſon ?

R. Oui, ſans doute : & pluſieurs Maiſons célébres de divers endroits de l'Europe en portent de cette maniére : elles ſont cependant plus fréquentes en Italie qu'ailleurs.

D. Pourriez-vous m'en donner quelques exemples ?

R. J'ai de quoi vous ſatisfaire à commencer par le parti, le coupé & le tranché.

Ramſeau au pays de Holſtein, d'or parti d'azur.

Ebrard Saint Sulpice, d'argent parti de gueules.

De Lonnay en Touraine, parti d'or & de gueules.

Paſſaggi à Gènes, coupé d'or ſur azur.

Falarmonica la même, coupé d'or ſur ſable.

Gauffridi en Provence, tranché de gueules ſur argent.

Capponi à Florence, tranché de ſable ſur argent.

Le Charron en Lyonnois, tranché d'or & d'azur.

Medaillant Montatаire, tranché d'or & de gueules.

D. Et pour les écartelures?

R. J'en ai bon nombre à vous donner.

Tournemine en Bretagne, écartelé d'or & d'azur.

Mouſſi le vieil ou les Bouteillers de Senlis : Chaugy en Bourgogne : Noyelle au Pays-bas : du Saix en Breſſe : Theſan en Languedoc : Beauvoir en Dauphiné : Gontaut Biron, écartelé d'or & de gueules.

Lens en Picardie, écartelé d'or & de ſable.

Arel en Bretagne, Buſſy en Bourgogne, écartelé d'argent & d'azur.

Sainte Colombe en Beaujolois de

même : Crévant, Humières & Brigneul de même.

D. L'écartelé en ſautoir eſt-il plus rare ?

R. Beaucoup plus rare : il y en a néanmoins quelques exemples.

D. Quels ſont ces exemples ?

R. Blanc en Dauphiné, écartelé en ſautoir d'argent & d'azur.

Bagny à Florence, écartelé en ſautoir d'or & d'azur.

Bazu en Bourgogne, écartelé en ſautoir d'argent & de ſable.

D. Après avoir appris ces armoiries de figures ſimples, quelles jugez-vous à propos que je doive remarquer ?

R. Celles qui ont les mêmes piéces d'hermine & de vair, & celles qui ſont engrêlées, échiquetées, ondées, bandées, chevronnées, &c. car tout cela contribue à fixer l'imagination ſur ces ſortes de figures.

D. Faites-moi la grace de m'en donner des exemples ?

R. Très-volontiers.

Montgaſcon, de gueules au chef de vair : Fougerolles de même.

Eſcars, de gueules au pal de vair.

Bours, de gueules à une bande de vair.

Annebaut, de gueules à la croix de vair.

Arod en Beaujolois, d'or à la fasce airée.

Illigny, de gueules à l'orle de vair.

Varax en Bresse, écartelé de vair & de gueules.

Ognies en Picardie, de sinople à la fasce d'hermine.

La Chapelle, de gueules à une fasce d'hermine.

Montbrun en Normandie, d'azur à la bande d'hermine.

La Pallu en Bresse, de gueules à la croix d'hermine.

La Riviere en Guienne, & Ghistelles aux Pays-bas, de gueules au chevron d'hermine.

D. Voilà de quoi remplir la mémoire d'un bon nombre de Maisons par leurs armoiries ?

R. Vous pouvez après cela vous accoûtumer insensiblement à connoître les Maisons qui portent fascé, pallé, bandé, burelé, échiqueté, lozangé, fretté, fuzelé, &c. & les chefs, les bandes, les fasces, les croix, échiquetées, lozangées.

D. Cette méthode est aisée, & soulage l'imagination ?

R. Il eſt vrai ; mais ſi vous voulez vous en rendre l'uſage encore plus facile, il faut vous-même deſſiner ces armoiries, & y mettre les couleurs & les noms ; vous verrez par expérience que cela contribuera beaucoup à fixer l'imagination.

D. Quelles ſont les plus difficiles à retenir ?

R. Celles qui ont trop de reſſemblance les unes avec les autres, & qui ſont trop multipliées.

D. Qui ſont-elles ?

R. Toutes celles d'un ſeul lion : car le nombre en eſt ſi prodigieux, qu'il y a peut-être plus de ſix cens Maiſons qui ne portent qu'un lion : ainſi vous en trouverez trente qui portent d'azur au lion d'or, de gueules au lion d'argent, d'argent au lion de ſable, &c.

D. Que faut-il faire pour ne pas y être trompé ?

R. Il faut obſerver cinq ou ſix choſes qui vous aideront à les diſtinguer.

1. Qu'il y a des lions ſeuls qui ſont écartelés avec d'autres armoiries.

Les Alberts de Luines écartélent le lion de leurs armoiries avec les macles de Rohan.

Les Durfort, Duras ou Durasfort écartelent le leur avec un quartier d'argent à la bande d azur.

Celui de la Cauchie en Boulonois est écartelé avec Estrée.

Celui de Grammont avec les fasces ondées de Toulongeon, & les dards d'Aste.

2. Il y a des différences à observer en ces lions : celui du Luxembourg & celui de Bournonville ont la queue double, fourchée & passée en sautoir : ce sont des différences qui distinguent Luxembourg, ou Limbourg, ou Bohème qui portent de gueules au lion d'argent à la queue fourchée & passé en sautoir, d'avec Clisson, Grammont en Bugey, Ponceton, &c. qui portent de gueules au lion d'argent : cette queue double & fourchée est la différence.

C'est la même différence entre les armoiries de Bournonville & de la Chaise en Forez : ils portent l'un & l'autre de sable au lion d'argent couronné, armé & lampassé d'or : mais celui de Bournonville a la queue fourchée, ce que n'a pas l'autre. De cette Maison sont M. le Comte de Soulternon, & M. le Comte de la Chaise, Capitaine

de la porte du Louvre, M. le Marquis son fils, & feu le R. P. de la Chaise, Confesseur du Roi, son frere.

3. Il y a des lions assez distingués d'eux-mêmes pour être reconnus, comme les lions d'hermines, de vair, les lions échiquetés, lozangés, bandés, coupés, posés, partis, écartelés.

4. Il y a des situations & des dispositions qui ne servent pas moins à distinguer les armoiries & à les rendre singulières comme les lions accroupis, couchés, passés en sautoir, adossés, affrontés, mis l'un sur l'autre.

D. Que dites vous des armoiries parlantes ou équivoques aux noms ?

R. Quelles sont presque les plus anciennes, & qu'il n'en est point de plus aisées à retenir.

D. Quelles sont les Maisons de France qui ont des armoiries parlantes ?

R. Les quatre célébres de Picardie, Ailly, Mailly, Tanques & Crequy : la Tour d'Auvergne, la Tour du Pin, la Tour S. Vidal, la Tour de Gouvernet, Ray, Pontevez, Pontis, Pontac, Orgemont, Roquelaure, Arpajon, Maugiron, Pellevé, Virieu, le Loup, Berbisy, la Croix, Tiercelin, Chevrier, S. Mauris, Salmes, Retel, Nogaret,

Martel, Mauleon, du Lion, Hornes; Gruères, Fougères, Fouquet, Davy du Perron, Dianne, Bureau, Breſſe, Brûlart, Apchier, &c.

D. Dans les autres pays y a-t-il des armoiries parlantes?

R. Elles ſont en très-grand nombre en Italie, en Eſpagne, en Allemagne & en Angleterre.

D. Quelle autre induſtrie me donnerez-vous pour avancer dans la ſcience du Blaſon?

R. Il faut s'accoûtumer à diſtinguer les Maiſons de même nom, & les Maiſons différentes qui portent les mêmes armes.

D. Me pourriez-vous donner des exemples des premieres?

R. Pluſieurs.

La Tour d'Auvergne, ſemé de France à la tour d'argent.

La Tour du Pin en Dauphiné, de gueules à une tour d'argent, crenelée de trois piéces, feneſtrée d'un mur de même.

La Tour Landry, d'or à la faſce de gueules, crenelée de deux piéces & deux demies.

Livron en Champagne, d'argent à trois faſces de gueules à un roc d'échi-

quier

quier, de même au franc quartier du chef. Livron en Savoye, une bande avec deux cottices.

Luillier en Champagne, d'azur à trois coquilles d'or, & Luillier à Paris d'azur à trois paniers d'or.

Clermont Tonnerre, ou Clermont Talard en Dauphiné, de gueules à deux clefs d'argent adossées & passées en sautoir.

Clermont Lodeve, d'or à trois fasces de gueules au chef d'hermines.

Clermont Galerande ou Clermont d'Amboise, d'azur à trois chevrons d'or.

Gramont ou Grammont au Bugey, de gueules au lion d'argent.

Grammont en Dauphiné, de gueules au lion d'or.

Grammont en Franche-Comté, d'azur à trois têtes de reines de carnation couronnées d'or.

Grammont en Guyenne, d'or au lion d'azur.

D. Quelles sont les Maisons qui ont des armoiries semblables sans être sorties de même sang, & sans avoir le même nom?

R. Chabanne en Bourbonnois, Baugé en Bresse, d'Aubigny & Montaigu

portent tous quatre de gueules au lion d'hermine armé, couronné & lampassé d'or.

Des Roches Baritaux, Brouilly en Picardie, Sared au Maine, Bolacre en Nivernois, le Normand, de sinople au lion d'argent.

Foras en Savoye, Billy à Paris, Recourt en Flandre, Villers la même d'or à la croix d'azur.

Thesan en Languedoc, Noyelle en Flandre, Du Saix en Bresse, Chaugy en Bourgogne, Estrac ou Astarac en Guyenne, Policeni à Venise, écartelé d'or & de gueules.

Montezan en Anjou, Polloud S. Agnin en Lyonnois, Neuville, Hamelincourt, Souastre, d'or freté de gueules.

Rohaut-Gamaches, Dinteville en Bourgogne, le Roux en Guyenne, de sable à deux léopards d'or.

Damas en Bourgogne, Aubusson en la Marche, Villeneuve en Limosin, Stainville en Lorraine, Beauçay en Poitou, Bernieules, Vauglans, Cousans, d'or à la croix ancrée de gueules.

Bellefourriere Soyecourt, Marsas & du Pas, de sable semé de fleurs-de-

lys d'or. Brillac en Touraine, & Quebriac d'azur à trois fleurs-de-lys d'argent.

Plessis Richelieu en Poitou, Bassompierre en Lorraine, & Châteaugontier, trois maisons différentes, portent toutes trois d'argent à trois chevrons de gueules.

Vantadour en Limosin, Sanay en Poitou, Du Puy Vatan en Berry, Auxy Monceaux en Picardie, Kergournadec en Bretagne, Courcelles en Poitou, Ternant, échiqueté d'or & de gueules: Marnueil en Brie, Sonzier en Dauphiné, La Touche en Bretagne, de gueules à trois besans d'or.

D. Quelles autres armoiries faut il remarquer?

R. Toutes celles qui sont singulières, comme les deux dragons monstrueux d'Ancezune, le massonné des Marillacs, la croix & les quatre ombres de soleil des Hurault, les deux fasces & les deux serpens de Refuge, la guivre de Milan, le crequier de Crequy; les armoiries de Goulaine parties d'Angleterre & de France, & un grand nombre d'autres aussi distinguées.

D. Est-ce là tout ce qu'il faut re-

marquer pour acquerir la ſcience du Blaſon ?

R. La principale choſe eſt d'obſerver les armoiries écartelées des grandes Maiſons, & d'apprendre les cauſes de ces divers quartiers.

D. Quelles ſont-elles ?

R. Il y en a pluſieurs. Les plus ordinaires ſont les alliances honorables avec les Princes, avec les grandes Maiſons du Royaume, ou avec les Maiſons étrangères, les ſubſtitutions, les prétentions, &c. dont vous trouverez des exemples dans pluſieurs livres.

XXXI. LEÇON.

D. TOut l'artifice du Blaſon autant que je le puis concevoir par ce que vous m'avez enſeigné juſqu'ici, conſiſte principalement à ſçavoir bien énoncer en termes propres tout ce qui ſe voit dans les armoiries.

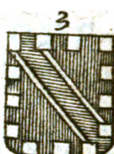
R. Oui ſans doute ; & c'eſt pour cela même qu'il faut s'exercer à déchiffrer celles qui paroiſſent les plus embarraſſées. C'eſt ce que n'ont pas obſervé la plûpart de ceux qui ont décrit les armoiries ; & l'un des meil-

1

Darot

2

Caupene

3

Gozon

4

Kerguen

5

Papacoda

6

Toraldo

7

Lardennois

8

Pongrats

9

Balassa

10

Glatigny

11

Palsi

12

Le Duc

13

houuenell

14

Scorciati

15

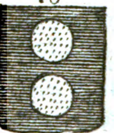
Abbenbrouch

16

Preuost

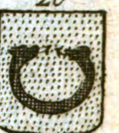
17

Kagg

18

Tonges

19

Messeme

20

Shvvartschonin

leurs avis que je vous puiſſe donner, eſt de ne recevoir jamais d'armoiries d'aucune Maiſon, ſans en avoir les figures, parce que autrement vous les renverſeriez la plûpart, ſi vous en jugiez ſur ces deſcriptions mal énoncées.

D. Je profiterai de votre avis, & ſi j'en fais jamais de recueil, je prendrai ſoin de les faire ſur des figures bien ſûres.

R. Je veux vous en donner le plus d'exemples que je pourrai des plus difficiles & des plus curieuſes.

D. Vous me ferez plaiſir.

1. Darot en Poitou, de ſable à deux cygnes *affrontés*, *accollés* de leurs cols, *entrelacés* d'argent, tenant chacun au bec un anneau d'or, leurs têtes *contournées*.

Voilà quatre termes néceſſaires pour blaſonner régulièrement ces armoiries.

2. Caupene en Guyenne, d'azur à ſix *pennes* ou plumes d'autruche d'argent, *accollées* & *paſſées en ſautoir* par le pied, *deux & deux en chevrons renverſés*.

3. Gozon en Rouergue, de gueules à la bande d'azur, *bordée* d'argent,

le *bord* de l'écu *denticulé* de même.

4. Kerguen en Bretagne, d'azur à la croix *alezée* le pied *ouvert* en *chevron* d'argent, accompagnée de trois coquilles de même.

5. Papacoda à Naples, de sable au lion d'or, la queue *retroussée* sur la tête, & *tenue* entre les dents.

6. Toraldo au Royaume de Naples, d'argent au mont de sinople, à cinq *coupeaux arrondis en gauderons*, & plus *élargis* que le pied de la montagne, *chargée* d'un lion d'or, qui est *brisé* d'un lambel de gueules.

7. Lardennois au Stavelo, pays de Liége, d'argent à un *tortil* ou guillochis de deux piéces entrelassées en rond & étendues en fasce d'azur, acosté de deux jumelles de sable.

8. Poncrats en Hongrie, d'argent à l'aigle à deux têtes de sable, chargé en cœur d'un grand triangle, assis sur un de ses côtés d'azur, rempli d'une couronne d'or, d'où sort un bras mouvant vers le chef, la main de carnation, le bras vêtu de gueules.

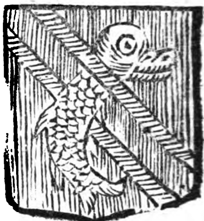
9. Balassa en Hongrie, de.... à un rencontre de taureau enfermé dans un dragon en rond & mordant sa

queue. Ces dragons que j'ai remarqué en plus de vingt armoiries différentes de Hongrie, d'Allemagne & d'Italie, étoit un ordre de Chevalerie établi par l'Empereur Sigismond, sous le nom & la protection de S. George. La Colombiere & Paillot, qui en ont vu un dans l'armorial Allemand autour de l'écu des Wartembergs, l'ont mal pris pour un support, puisque c'est la marque d'un Ordre; comme les croissans de René d'Anjou Roi de Sicile, qui sont au-dessous des armoiries des Chevaliers du Croissant. Quelques-uns mettoient une petite croix sur la tête du dragon, comme j'ai vu en un écusson de la Maison *Pusterla* de Milan.

10. Glatigni, en Normandie, d'azur à un gouffre ou trait *recercelé* de trois tournans en ligne spirale d'argent.

11. Palfi en Hongrie, d'azur à un cerf issant d'or d'une demi roue de même sur un mont de sinople.

12. Le Duc en Normandie, de gueules au dauphin contourné d'argent *entravaillé* dans une jumelle d'azur en bande. J'ai tiré ces armoiries d'un Armorial M S. de Normandie par Hector Le Breton Sr. de la Doineterie.



13. Houvevel au Pays d'Overissel: d'argent à trois bornes ou butes de sable, *aboutées* ou appointées en cœur, & mises en pairle.

14. Scorciati ou Scoriati à Naples, de gueules à une dépouille de lion d'or entortillée à une épée de même mise en bande, au chef de France.

15. Abenbrouch en Hollande, de gueules à un caleçon d'argent, ce sont des armoiries parlantes.

16. Prevot en Normandie, d'azur au lion d'or, tenant de trois pates un sabre, la poignée en haut, la pointe en bas.

17. Kagg en Suéde, d'azur à une pile renversée d'or en bande.

18. Touges au Pays de Cominge, de gueules à deux bezans d'or, l'un sur l'autre.

19. Messemé en Touraine, de gueules, à une étoile de cinq palmes d'or.
20. Schwartzchonung, d'or à une agrafe ou boucle, gringolée en croissant de sable.

XXXII. LEÇON.

D. LEs quatre traits que vous m'avez donné pour régles générales des figures héraldiques, peuvent-ils me servir à décrire les figures les plus irrégulières?

R. Oui, si vous les considérez bien de la manière dont ils sont tirés par demi-lignes tirées & retirées en divers sens, parce que c'est des demi-lignes que se forment la plûpart des autres figures : j'appelle demi-lignes celles qui ne vont pas d'un bord de l'écu à l'autre à passer par le milieu : ces demi-lignes font en divers sens, les émanches, l'émanché, les pointes, les girons, les entures, les vivres, le palissé, &c. les piéces retraites ou alesées, pals alesés, bandes retraites, les chevrons, &c.

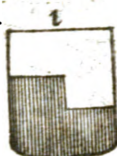
Il faut donc observer deux choses, la première de quelles sortes de lignes

ſont compoſées ces figures extraordinaires, ſi c'eſt des lignes perpendiculaires, horizontales ou diagonales, &c. & de quel ſens ces lignes ſont tirées. Secondement ſi ces figures ont des noms particuliers dans le Blaſon, ce qui ſe peut voir par celles que j'ai données. Si elles ont des noms particuliers, il faut retenir ces noms en blaſonnant, comme ſeroit, enté, chapé, émanché, freté, lozangé, échiqueté, tiercé en bande, faſce, &c. Si elles n'ont point de nom particulier, il faut conſidérer les figures dont elles approchent davantage, comme ſont les croix, les lozanges, les fretes, les girons, les entures, les quartiers, les piles, les pairles, les chevrons, & s'ajuſter à ces noms, en expliquant les différences de plis, de retours, de canelures, d'entrelas, &c.

Divers exemples de la pratique & de la méthode de blaſonner par l'ordre des traits & des lignes.

1. FRomberg en Bavière, mi coupé, mi-parti, vers la pointe, & recoupé d'argent & de gueules.

1



Fromberg

2



Aurberg

3



Darpo

4



Haldermansteten

5



Priesen

6



Kawfungen

7



Tale

8



Beurl

9



Kollere

10



Corraro

11



Gleisenthal

12



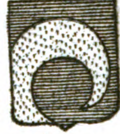
wooddulle

13



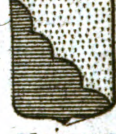
Yatton

14



Lizana

15



Heinspach

16



Hochsteter

17



Domantz

18



Tamberg

19



Seybeltzdors

20



Kunigl

On voit ici que je prends les demi-traits, l'un qui coupe à demi vers le chef, l'autre qui partit en descendant vers la pointe, & le troisiéme qui recoupe.

2. Ausberg en Baviere, mi-coupé en pointe, mi-parti, & recoupé vers le chef.

3. D'Arpo, mi-coupé en chef, failli en taillant, & recoupé vers la pointe de gueules & d'argent.

4. Haldermansteten en Souabe, parti d'argent & d'or, enté en pointe d'azur.

5. V. Priesen en Misnie, tiercé en pairle d'argent de sable & de gueules.

6. Kawfungen en Misnie, mi-tranché au dessous du chef, mi-taillé en remontant vers le chef, & retaillé au flanc de l'écu d'or & de gueules.

7. V. Tale au pays de Brunswik, écartelé en équerre de gueules & d'argent.

8. Beurl en Stirie, de gueules à un coude en triangle d'or, mouvant de l'angle de senestre l'écu en traverse, & recoupant en burele rempli de sable : autrement de gueules à une pointe de giron d'or, mou-

vante du flanc senestre de l'écu depuis le chef & chargée d'une autre pointe de sable.

9. Kollere en Poméranie, de gueules vêtu d'argent, ou d'argent à une grande lozange de gueules, aboutissante aux quatre flancs de l'écu.

10. Corrado à Venise, coupé d'argent & d'azur, vêtu de l'un à l'autre, ou coupé d'argent & d'azur, à une grande lozange de l'un à l'autre aboutissante aux quatre flancs de l'écu.

11. Gleisenthal en Misnie, de sable à une fasce d'argent dejointe au milieu de l'écu, une moitié haussée vers le chef, l'autre abbaissée vers la pointe, & accollée par le bout.

12. Wodville en Angleterre, d'argent à la fasce-canton à dextre de gueules.

13. Yatton là même, d'argent à deux fasces de gueules, la plus haute à dextre fasce canton.

14. Lindeczu lizana, d'azur au giron d'or mouvant du canton dextre de la pointe en forme de croissant versé vers la senestre d'or.

15. Heinspach, tranché, canelé d'or & d'azur.

16. Die Hochſteter en Autriche, taillé, canelé d'or & d'azur.
17. Domantz en Sileſie, d'argent, embraſſé de gueules de ſeneſtre à droite.
18. Tanberg en Bayière, de gueules à une pointe d'argent, mouvante de deux coupeaux ronds.
19. Seybolsdore en Bavière, taillé, pignonné d'argent & de gueules de trois piéces.
20. Kunige en Tirol, tranché d'argent & de gueules, fiché ſur l'argent.

Il n'eſt pas moins néceſſaire d'obſerver la diſpoſition des figures que leur poſition & leur ſituation.

La diſpoſition ſuppoſe pluſieurs figures de même ou de diverſe eſpèce.

Il y en a de même eſpéce, qui rempliſſent également tout l'écu ; comme le faſcé, le pallé, le bandé, le barré, le burelé, le coticé, le vergeté, le freté, l'échiqueté, le lozangé, les points équipollés, le fuſelé, &c. dont vous avez des exemples dans l'alphabet des termes.

Les autres figures ſe mettent 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20.

Une ſeule figure ſe place ordinairement au milieu de l'écu, comme :

1. De la porte de Meilleraye, de gueules au croiſſant d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermine, ou ſimplement au croiſſant d'hermine : la ſituation de ce croiſſant ni ſa poſition ne s'expriment point, parce qu'elles ſont naturelles.

La diſpoſition naturelle de deux figures eſt d'être l'une ſur l'autre, comme :

2. Rouhaut de ſable à deux léopards d'or, ſans dire l'un ſur l'autre, parce que c'eſt leur diſpoſition naturelle.

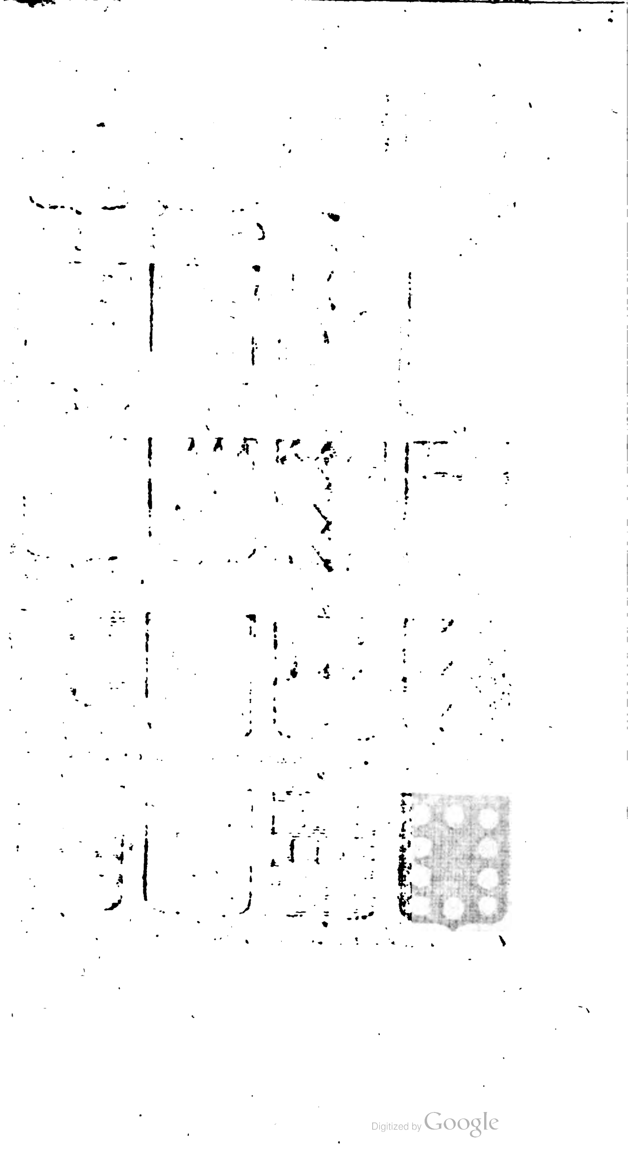
La diſpoſition naturelle des trois figures en armoiries eſt d'être 2. & 1. comme :

3. Courtenay, d'or à trois tourteaux de gueules.

La diſpoſition naturelle de quatre figures eſt d'être deux deux, comme:

4 Beauvau, d'argent à quatre lionceaux de gueules, armés, lampaſſés, & couronnés d'or.

Quelques-uns ajoutent *cantonnés* ou mis en écartelure, ce qui eſt inutile, puiſque c'eſt la ſituation naturelle des lions, & la diſpoſition natu-



1



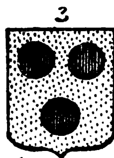
de la porte

2



Rouhaut

3



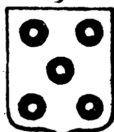
Courtenay

4



beauvau

5



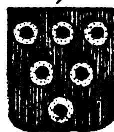
Dorne

6



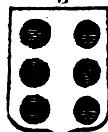
Chatan

7



Prunelay

8



Castro

9



Melun

10



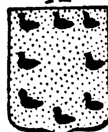
Courran

11



DelEtang

12



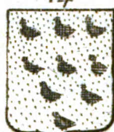
Argies

13



le Senechal

14



morainuillier

15



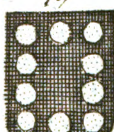
S denoüac

16



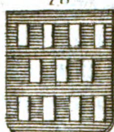
Acerac

17



Cheyna

18



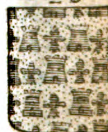
beaumanoir

19



Fontenay

20



Simiane

relle de quatre figures.

La diſpoſition naturelle de cinq figures eſt d'être miſes en ſautoir, comme :

5. Dorne en Lorraine d'argent à cinq annelets.

Quelques-uns ajoutent en ſautoir. Ces cinq figures peuvent auſſi être miſes en croix, comme :

6. Arlatan à Arles en Provence, de gueules à cinq lozanges en croix, ou à la croix de cinq lozanges.

Six figures ſe mettent, trois, deux, une, comme :

7. Prunelay en Normandie, de gueules à ſix annelets d'or 3. 2. 1. ou les uns ſur les autres en deux pals, comme :

8. Caſtor, d'argent à ſix tourteaux d'azur, 2. 2. 2.

Sept figures ſe diſpoſent en divers ſens, trois trois & une, comme :

9. Melun, d'azur, à ſept bezans d'or, 3. 3 1. au chef de même, ou trois, une, trois, comme :

10. Courran, d'or à ſept macles, 3. 1. 3. ou quatre & trois, comme :

11. De l'Etang de Breuil, d'Andeſigny en Poitou, d'argent à ſept fuſées de gueules, ou ſept lozanges, 4. & 3.

Huit figures ſe poſent en orle, comme

12. Argies, d'or à l'orle de huit merlettes de ſable.

Neuf figures ſe poſent 3. 3. 3.

13. Le Sénéchal de Kercado en Bretagne, d'azur à neuf macles d'or, 3. 3. 3.

Ou trois trois, deux, un.

14. Morainvillier, d'argent à neuf merlettes de ſable, 3. 3. 2. 1.

Dix figures ſe peuvent poſer en divers ſens, quatre, deux, quatre, comme :

15. Saint Denoüac en Bretagne, de gueules à dix billettes d'or, 4. 2. 4.

Quatre, trois, deux, un.

16. Acerac de Rieux Sourdiac, d'azur à dix beſans d'or, 4. 3. 2. 1.

En orle.

17. Cheyna, de ſable à dix beſans d'or, poſés en orle.

Onze figures ſe peuvent poſer quatre, trois, quatre.

18. Beaumanoir Lavardin, d'azur à onze billettes d'argent, 4. 3. 4.

En orle.

19. Gontenai, d'or à l'écuſſon de gueules, & onze merlettes de même en orle.

Douze figures ſe mettent quatre, quatre, & quatre, Treize, quatorze,

quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf & vingt figures se possent de divers sens.

Enfin on les nomme semées, non pas quand elles passent le nombre de 20. comme ont dit quelques-uns, mais quand elles remplissent tellement l'écu à égales distances, qu'il s'en perd des moitiés & des extrémités dans tous les bords de l'écu. Ainsi on dit :

20. *Simiane* en Provence & en Dauphiné, d'or semé de fleurs-de-lys, & de tours d'azur, alternativement.

A ces dispositions régulières des figures multipliées, il faut joindre les dispositions des figures, qui ont une espéce de longueur, & des côtés différens, qui font naître divers termes dans le Blason, à l'égard de ces dispositions.

1. Deux figures de cette sorte peuvent être parallèles en pal comme les deux troncs d'*Orgello*, ci-devant sous le mot *ébranché* numero 37. de la lettre E. de l'alphabet des termes.

2. Ou l'une sur l'autre comme les deux lions du Monstier, de *Mérinville*, sous le mot Passant, n. 10. de la lettre P.

3. Ou paralleles adossées comme les deux clefs de *Clugni*, sous le terme Adossé, n. 54. de la lettre A, où il y en a trois autres exemples.
Elles peuvent aussi être afrontées, comme vous verrez sous ce terme, n. 56. 57. 58. 59.
4. Ou passées en sautoir, comme les masses de *Gondy*, sous le terme *lié*. Les épées de *Boutin*, sous le terme *Garni*.
5. Les lys des Delbennes, &c.
6. Ou appointées en pointe, & en chevron renversées, comme les deux épées d'armes, sous le terme *appointé*, n. 93. Elles pourroient aussi être mises en chevron, comme les piles renversées d'Aquin, n. 94.
7. Guillard à Paris, de gueules à deux bourdons de pélerins d'argent; mais en chevron accompagnés de trois montjoies de pélerins de même. Ces montjoies sont des monceaux de pierres qui marquent les chemins.
8. Trois figures longues se peuvent mettre paralleles en pal, comme les flambeaux de la Fare, sous le mot *allumé*, n. 77. les trois pieux de *Fiquemont*, n. 61. de la lettre A.
9. En bande l'un sur l'autre, comme les

trois tisons des *Tisoni*, n. 78.

10. En poignée, comme les trois fléches des *Suramont*, n. 17. de la lettre E.

11. En fasce l'un sur l'autre, comme trois léopards de *Caumont*, & les trois feuilles de *Cossé*.

12. Elles peuvent être mises en pairle ou en Y, comme les trois fleurs de lys de *Dieloldstein*, n. 95.

Quatre figures longues se placent en divers sens.

13. Les unes sur les autres en fasce, comme les quatre lions *d'Escordea*.

14. Etendues en sautoir comme les quatre chaînes *d'Alberti*, liées en cœur à un anneau.

15. En chevron comme les quatre piles appointées & renversées *d'Aquin* en Dauphiné, n. 94. de la lettre A.

16. Couchée dans le sens des quatre flancs d'un grand lozange, comme *Don Vela*, n. 97. la même lettre.

17. Cinq peuvent être placées en étoile comme *Messemé*.

18. Six adossées & acculées, comme les six plumes d'autruche de *Caupene*.

19. Et les canons de *Guipuscoa*, n. 46.

20. Les figures qui ont longueur, peu-

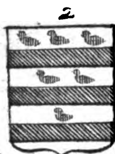
vent être semées, quoiqu'elles ne soient pas en grand nombre. Les faux des Thomassins d'Aix en Provence qui sont au nombre 48. de la lettre A sont semées.

Quand les figures sont de différente espéce, il y a plus de difficulté à blasonner régulièrement, parce qu'il faut observer celles qui tiennent lieu de camp, ou de séantes partitions, & qui doivent être nommées les premières, & avant celles qui sont brochantes, ou qui les chargent, ou qui les accompagnent; comme:

1. De Refuge, d'argent à deux fasces de gueules, & deux serpens d'azur tortillés, ou ondoyans en pal, & affrontés bronchant sur le tout.
2. Beauvillier en Berry, d'argent à trois fasces de sinople, accompagnées de six merlettes de gueules 3. 2. 1.
3. Chambes Monserau en Anjou, d'azur semé de fleurs-de-lys d'argent au lion de même couronné d'or.
4. Estrées, d'argent freté de sable de six piéces, au chef d'or chargé de trois merlettes de sable.
5. Choiseul en Champagne, d'azur à la croix d'or cantonnée de vingt

1

de Refuge

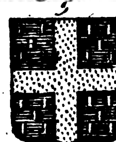
2

beauvillier

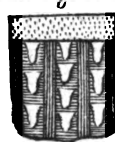
3

Chambes

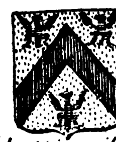
4

Estrees

5

Choiseul

6

Chatillon


Coursillon


la trimoille

9

Goulaine

10

Brulart

11

le Clerc

12

de Franc

13

Vieuxbourg

14

bourdaloue

15

Villeneuve

16

Villars

17

Lamoignon

18

Surat

19

brissonnet

20

Marans

billettes de même, de cinq en cinq en ſautoir en chaque canton.

6. Châtillon ſur Marne, de gueules à trois pals de vair, au chef d'or.

7. Courſillon Marquis de Dangeau, d'argent à la bande de fuſées couchées de gueules, à un lion de ſable courant le long de la bande.

8. La Tremouille, d'or au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, béquées & membrées de gueules.

9. Goulaine en Bretagne, parti de la première moitié d'Angleterre, de gueules à trois demi léopards d'or, l'un ſur l'autre, & de la ſeconde moitié de France, d'azur à une fleur-de-lys d'or, & une demie mouvante de la partition.

10 Brulart, de gueules à la bande d'or chargée d'une traînée tortillée de ſable, & de cinq barils de même, trois d'un côté, & deux de l'autre alternés.

11. Le Clerc Fleurigny, d'où ſont ſortis un Chancelier de France ſous Charles VI. & Charles VII. & deux Commandeurs de Malthe, qui ſervent utilement la Religion, de ſable à trois roſes d'argent, & un

pal de gueules, brochant ſur la roſe d'en bas.

12. De Francs en Mâconnois, d'azur à une tierce d'argent miſe en barre, au canton dextre de l'écu, & une cottice d'argent brochant ſur le tout.

13. Vieux-bourg, d'azur à la faſce chargée à dextre d'un T. de ſable, & à ſeneſtre d'une molette de même.

14. Bourdaloue en Berry, d'azur au lion d'or, couronné & regardant un ſoleil de même au canton dextre du chef.

15. Villeneuve en Provence, de gueules freté de lances d'or, les claires voies remplies d'écuſſon de même, & ſur le tout un écuſſon d'azur à une fleur-de-lys d'or.

16. Villars en Lyonnois, dont le Duc de ce nom, d'où ſont ſortis cinq Archevêques de Vienne en Dauphiné, d'azur à trois molettes d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion paſſant de gueules.

17. Lamoignon originaires du Nivernois, lozangé d'argent & de ſable, au franc canton d'hermine.

18. Suirot en Poitou, gironné de gueules & d'argent de huit piéces, le premier & quatriéme giron d'argent

chargés de trois pals de gueules, le deuxiéme & troisieme, de trois fasces.

19. Briffonnet, d'azur à la bande componnée d'argent & de gueules de six piéces, le premier compon de gueules, chargé d'une étoile d'or & senestré d'un autre de même, au canton senestre du chef.

20. Marans ou Pressigny, fascé, contrefascé d'argent & d'azur, au chef palé, contrepalé de même, flanqué d'azur, à deux girons d'argent, & sur le tout, un écusson d'argent. Un vieux armorial imprimé l'an 1530. dit *d'or & d'azur au chef parti.*

Au chef palé, contrepalé, fascé, contrefascé,
A deux cantons gironnés,
Et un écu d'argent parmi,
Sont les armes de Pressigny.

XXXIII. LEÇON.

D. APrès m'avoir si bien enseigné les principes de l'art héraldique, & de la science du Blason, je voudrois bien en connoître l'usage & la pratique pour toutes les personnes qui ont droit de porter des armoiries

& qui ſont de conditions diverſes dans l'Ordre de la Nobleſſe.

R. C'eſt-à-dire, que vous voulez apprendre les diverſes eſpéces d'ornemens qui accompagnent les armoiries, & qui marquent les dignités, & l'état ou la condition des perſonnes. Je veux vous ſatisfaire ſur ce point ; & vous donner les armoiries du Pape, des Cardinaux, des Archevêques & des Evêques ; des Abbés, des Prieurs, des Protonotaires & autres Eccléſiaſtiques ; du grand Maître de Malthe, des Pilliers de l'Ordre, Grands-Croix, Commandeurs, &c. des Chevaliers Teutoniques, des Chevaliers de Chriſt, de Saint Lazare, des anciens Commandeurs de S. Antoine, &c.

D. Ce ſont là les dignités Eccléſiaſtiques. Je voudrois qu'enſuite vous me donnaſſiez les politiques & les militaires : Des Empereurs, des Rois, des Princes, des Chefs des Républiques, des Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes, Barons, Seigneurs, &c. des Chevaliers, Premiers Préſidens, Préſidens à Mortier, des Chevaliers des Ordres du Roi, des Chevaliers de S. Louis, des anciens Chevaliers, des Connétables, des Maréchaux de France, du grand

grand Maître de l'Artillerie, du Colonel de l'Infanterie Françoise, du Général de la Cavalerie, du grand Ecuyer, &c.

R. Sur tout cela je n'ai que des exemples à vous donner, c'est-à-dire, des figures où ces ornemens soient représentés avec la manière de les déchiffrer.

D. C'est cela même que j'attends de vous, avec la pratique des armoiries des personnes nobles du sexe.

R. C'est-à-dire, des Dames: celles des Impératrices, des Reines, des Princesses, des Duchesses, des Marquises, des Comtesses & des Baronnes, ont les mêmes ornemens que leurs maris. Je veux dire quant aux couronnes, manteaux, &c. car il y a des ornemens qui ne leur conviennent pas, comme sont les casques, les colliers des Ordres de Chevalerie, &c. Cependant les femmes des Maréchaux de France, quand elles portent leurs armoiries accolées à celles de leurs maris, mettent les bâtons en sautoir derrière les deux écus accolés, & les Chancelieres font la même choses des masses.

D. Et les filles comment doivent-elles porter les leurs?

R. Elles ont pris la coûtume en France de les mettre en lozanges. Cet usage est venu des Pays-bas.

D. Les Abbesses, les Prieures & les Religieuses, comment les portent-elles ?

R. Indifféremment ou en lozanges, ou dans un écusson. Les Abbesses les accollent d'une crosse, d'un chapelet, d'une couronne d'épines, d'une guirlande de fleurs.

D. Les veuves n'ont-elles point de marques particulières ?

R. Elles y mettent assez souvent des cordelières.

D. Et les femmes mariées ?

R. Des palmes qui sont le symbole de l'amour conjugal,

D. Venons maintenant aux exemples, si vous le voulez bien ?

R. Je le ferois très-volontiers, mais pour vous délivrer de la peine d'apprendre ce grand nombre d'exemples, & pour ne pas grossir ce livre, vous n'avez qu'à prendre le jeu de cartes du Blason, où vous trouverez des exemples de toutes ces pratiques différentes pour la France, l'Italie, l'Espagne & l'Allemagne, &c. Je n'aurai à vous donner ici que des exemples de

la pratique & de l'uſage des perſonnes du ſexe. Auſſi-bien l'une des manières d'apprendre aiſément le Blaſon, & de connoître les armoiries de pluſieurs maiſons, eſt de vous divertir en jouant à ces divers jeux faits pour l'inſtruction de la jeuneſſe.

XXXIV. LEÇON.

D. Vous m'avez parlé des armoiries des Communautés, dont vous avez fait, ce me ſemble, une eſpèce différente de celles des Maiſons; je voudrois bien en ſavoir l'uſage?

R. Vous avez raiſon de vous en informer puiſqu'elles ſont une partie conſidérable du Blaſon: elles ne ſont pas néanmoins des marques de nobleſſe comme celles des familles, mais ſeulement des marques de diſtinction qui ſervent à les faire connoître.

D. Quelles ſont ces Communautés?

R. Je les diſtingue en deux eſpèces, de Communautés eccléſiaſtiques, & de Communautés ſéculières & laïques, parce que toute Communauté eſt un corps compoſé de pluſieurs membres.

Ainsi l'Église universelle, qui est la Congrégation de tous les fidéles est un Corps & une Communauté : les États, les Provinces, les Villes sont des Communautés.

D. Quelles sont les Communautés Ecclésiastiques ?

R. Les Chapitres, les Paroisses, les Dioceses, les Monasteres, les Ordres réligieux, les Congrégations, les Séminaires, les Contréries, &c.

D. Tout cela a-t-il des armoiries ?

R. Oui, ou plutôt des devises & des signes pour se distinguer : car ce n'est qu'improprement qu'on leur donne le nom d'armoiries, qui ne leur convient pas, puisque ces Communautés ne font pas profession des armes.

D. Quelles sont les Communautés laïques ?

R. Les Royaumes, les Républiques, les Provinces, les Villes ; les quartiers de Villes, les Universités, les Académies, les Colléges, les Arts & Métiers, les Compagnies & Sociétés de Commerce, les Corps des Marchands, &c.

D. L'usage de ces devises est-il ancien ?

R. Il l'est beaucoup plus que le

Blaſon, parce qu'il y a eu des marques de diſtinction avant qu'il y eut des armoiries qui marquaſſent la Nobleſſe.

D. Comment ſe diſtinguoient donc les maiſons avant l'uſage du Blaſon ?

R. Par leurs noms, leurs ſurnoms, & leurs pronoms, qui diſtinguoient les perſonnes, les maiſons & leurs diverſes branches.

D. Donnez-m'en des exemples ?

R. Je le veux bien; & je choiſis parmi les Romains la famille des Emilies, l'une des plus célébres. Le nom commun à toute cette illuſtre race étoit celui d'Émilie, *Æmilii.* Les diverſes branches étoient les Mamertins, les Barbules, les Pauls, les Lepides, les Regilles; les Scaures, &c. parmi leſquels il y a eu des Lucius, des Marcs, des Caies, &c. comme il y a dans nos familles des Pierres, des Jeans, des Antoines, &c. Et quand ils vouloient ſe diſtinguer encore plus par leurs peres & leurs ancêtres ils ſe nommoient LUCIUS ÆMILIUS MARCI FILIUS; LUCII NEPOS; MARCI PRONEPOS, PAULUS. Après quoi ils marquoient leurs offices, leurs dignités. Ainſi le grand Pompée en une inſcrip tion ſe déſignoit par ces mots :

CNEIUS POMPEIUS CNEI FILIUS, SEXTI NEPOS, MAGNUS III. PROCONSUL, IMPERATOR, &c. C'étoient ces noms qui étoient parmi les Romains le caractere de leur nobleſſe.

D. Comment cela ?

R. Parce que les eſclaves n'avoient qu'un nom, *Caius*, *Abaſcantus*, *Tyro* & quelques autres noms barbares. Les affranchis en avoient deux, parce que celui qui les affranchiſſoit leur donnoit ou ſon nom ou quelqu'autre nom. Les ingenus en avoient trois, comme *Marcus Tullius Cicero*, auſquels quand on ajoutoit, *Marci Nepos*, *Marci Pronepos*, *Lucii Abnepos*; on marquoit autant de degrés d'ingénuité.

D. Quand eſt-ce que les Communautés ont pris ces marques de diſtinction, à quelle occaſion & quelles ſont les plus anciennes ?

R. Vous me faites trois demandes qui demandent autant de réponſes différentes.

Je commence par la plus ancienne des Nations qui eſt la Juive, qui fut diſtinguée en douze Tribus, dont les fils de Jacob furent les chefs. Quand ces Tribus ſortirent de l'Égypte pour aller

habiter la Palestine, elles marcherent en corps d'armée, & se firent des signes & des étendards pour se reconnoître, & pour empêcher la confusion en leurs campemens & en leurs marches. La Tribu de Juda portoit un lion, &c.

D. Etoient-ce des armoiries ?

R. Non pas, à les prendre comme celles dont on use à présent, puisqu'elles n'étoient pas des marques de noblesse, qui eussent des couleurs fixes comme les émaux du Blason, mais simplement des signes pour distinguer les Tribus. Cependant Bara & quelques autres blasonneurs en ont voulu faire la première origine des armoiries.

D. Les Grecs & les Romains, qui en portoient sur leurs boucliers & en leurs signes militaires, n'en firent-ils pas de véritables armoiries ?

R. Non, parce que tous les soldats d'une même légion, ou d'une même cohorte, avoient tous les mêmes figures sur leurs boucliers, quoiqu'ils fussent de diverses familles, & souvent de diverses nations.

Voilà les plus anciennes devises de distinction, qui ont servi de modéle aux armoiries des Communautés ; car

les peuples, les Nations, les Républiques, les Tribus & les Villes se distinguèrent par ces sortes de signes, soit dans leurs monnoies, soit dans leurs étendards, soit dans leurs ouvrages publics.

D. Me pourriez-vous assigner des causes générales des armoiries des Communautés ?

R. Oui, & plus aisément que de celles des familles : car pour commencer par celles des Eglises, la plûpart portent les images de leurs saints Titulaires, ou les hiéroglyphes de ces Saints. Un très-grand nombre d'Eglises de ce Royaume dédiées à St. Pierre portent des clefs pour armoiries ; celle qui sont dédiées à S. Pierre & à S. Paul, joignent une épée aux clefs comme l'Abbaye de Clugny. Les Chapitres & les Eglises qui ont S. Laurent pour Patron ont un gril ; les Eglises de Sainte Catherine une rouë armée de rasoirs & une épée : les Eglises dédiées à Notre-Dame la figure de la Sainte Vierge : celles de S. Jacques un bourdon & des coquilles : les Congrégations de saint Augustin un cœur ardent percé de fléches, qui sont les symboles du zèle &

des ardeurs de ce Saint: l'Abbaye d'Aiņay dédiée à S. Martin, un S. Martin.

D. N'en ont-elles point de conformes à leurs noms, comme ſont les armoiries que l'on nomme parlantes?

R. Ce ſont les plus communes, particuliérement pour les Villes, les Provinces, & quelques Egliſes. La ville de Lyon un lion, celle de Tours des tours, Grenade une grenade, Florence une fleur-de-lys, Leon en Eſpagne un lion, l'Abbaye de Pontigny un pont & un nid ſur un arbre, la ville de Munich en Baviere, *Monachium*, un Moine; l'Abbaye de Chelles une échelle, &c. Pluſieurs villes portent les premières lettres de leurs noms : Soiſſons deux SS. antiques : Rion en Auvergne un R. Brignole en Provence un B. Montargis une M. l'Abbaye de Montmartre deux MM. la ville de Rome ſon ancienne deviſe de quatre lettres en bande, S. P. Q. R.

Pluſieurs autres ont pour leurs marques leurs portes, leurs ponts, leurs tours, leurs ports, leurs châteaux ou citadelles. Carcaſſonne en Languedoc une de ſes portes, Villefranche en Beaujolois une porte avec ſa tour :

Bourdeaux ſon port, Trévoux, capitale de Dombes, ſa tour; la ville de Liége ſon perron, Anvers ſon port, pluſieurs villes de Hollande leurs canaux.

D. N'y en a-t-il point qui ayent retenu pour armoiries leurs ſingularités?

R. Un très-grand nombre. La ville de Chartres trois de ſes anciennes monnoies; Segovie ſon beau pont; la ville de Carpentras l'un des cloux de Notre-Seigneur, formé en mors de bride, par l'Empereur Conſtantin, qu'elle a dans ſon Egliſe cathédrale: Cologne trois couronnes, parce qu'elle a les corps de trois Rois: Nîmes a pris le revers de ſes anciennes médailles d'un crocodille lié à un palmier avec ces mots: Col. Nem. *Colonia Nemauſenſis*. Le Chapitre de N. D. de Chartres, d'azur a une tunique ou chemiſe d'argent, parce qu'il y a dans le tréſor de cette Egliſe une chemiſe ou tunique de Notre-Dame.

D. Quels ſymboles ont choiſi les Univerſités, les Colléges, & les Académies qui font profeſſion de littérature & de ſcience?

R. Des figures convenables à leurs

études, des livres ouverts ou fermés, des paroles de l'Ecriture ou des anciens.

L'Université de Paris a pour armoiries un bras ou main, sortant d'une nuée au chef de l'écu, qui tient un livre au milieu de trois flèurs-de-lys avec ces mots : *Hic & ubique terrarum*, pour marquer le pouvoir qu'elle donne à ses Docteurs de lire & d'interpréter à Paris, & en tous les endroits du monde.

L'Université d'Oxfort a le livre de l'Apocalypse à sept sceaux ouvert, & on lit sur ses deux fasces *Dominus illuminatio mea*; ce livre est entre trois couronnes, parce qu'elle reconnoît trois Rois pour ses fondateurs, Alfred, Richard & Henry VII. Elle met aussi derrière l'écu six masses d'argent en sautoir, qui sont celles que portent ses bedeaux quand elle marche en cérémonie.

La Maison de Sorbonne qui est du corps de l'Université de Paris, porte les armes de son fondateur Robert Sorbon; c'est une roue de fortune par allusion à *Sors bona*, les rais de cette roue sont fleurdelisés, & elle accompagne ce

corps de ces mots d'un Pseaume : *Vox tonitrui tui in rota*, pour faire allusion à ses censures & à ses décisions.

D. Les Académies, qui sont des assemblées libres de personnes qui font profession d'Eloquence, de Poësie, d'Histoire, de Critique, & d'autres Belles-Lettres, ont-elles aussi des armoiries ?

R. Elles se contentent d'avoir des devises, particulièrement en Italie, où chaque Académie en a une générale, & chaque Académicien une particulière qui a quelque rapport à la générale : ils se font même des noms académiques par rapport à ces devises.

L'Académie Françoise établie par le Cardinal de Richelieu, a pour devise une couronne de laurier avec ces mots, *à l'immortalité.* Monsieur Charpentier, qui en a été Doyen, prit pour la sienne un jeune laurier qu'une main arrose, avec ces mots qui font l'anagramme de son mot latin *Carpentarius*, SPERANTI CURA, par lequel il a voulu témoigner qu'il aspiroit comme ses confrères à l'immortalité ; tout ainsi qu'un jardinier cultive & arrose de jeunes plantes dans l'espé-

rance qu'elles lui donneront un jour du fruit. Monſieur Chapelin avoit pris pour la ſienne un oiſeau qui s'élance vers le ciel, avec ces mots de Virgile, *Viamque affectat olympo.*

D. Les Corps des Métiers ont-ils des armoiries ?

R. Ils ont des marques pour ſe diſtinguer les uns des autres ; mais on ne doit pas les appeller armoiries, puiſque ces marques n'ont rien de militaire, ni qui tienne de l'uſage du Blaſon ; au contraire des Corps de Métiers ſe diſtinguent, ou par les inſtrumens de leurs ars, ou par quelques-uns de leurs ouvrages. Les Tailleurs par des ciſeaux, les boulangers par de longues pelles chargées de pains, les Bouchers par des coûteaux & des couperets, ou par des bœufs & des moutons, les Tiſſerands par des navettes. Les haches, les douloires, les marteaux, les équerres, les compas, ſont les marques de quelques autres.

D. Je conçois bien maintenant que ſemblables figures ne peuvent pas proprement être nommées armoiries, puiſque la définition des armoiries que vous avez donnée ne leur peut conve-

nir, n'étant pas des marques d'honneur données ou autorisées par le Souverain, & composées de figures & d'émaux déterminés pour distinguer les Maisons & pour marquer la noblesse ?

R. Vous raisonnez fort bien ; car rien de tout cela ne leur convient que d'être marqués de distinction.

D. A quoi servent donc ces marques ?

R. Elles servent à distinguer ces Corps, & comme ils font parmi eux des Statuts, des Réglemens, qu'ils ont des lieux où ils s'assemblent, des Confréries, des Chapelles, & que la plûpart de ces Corps sont obligés de faire des actes publics, ils ont des sceaux & des cachets, qui sont la plûpart des armoiries ou devises, qu'ils font mettre sur leurs édifices & aux lieux de leurs assemblées, porter par leurs bedeaux, valets, mandeurs, sergens, huissiers, messagers, &c. imprimer à la tête de leurs statuts, régles, ordonnances, mandemens, livres, placards, thèses, conclusions, &c.

D. Vous avez nommé entre les Communautés ecclésiastiques les Ordres Religieux, ces Communautés ont-elles des armoiries ?

R. Comme S. Paul a dit qu'il y a des armes ſpirituelles, dont il veut que les Chrétiens ſoient revêtus, les Ordres Religieux, qui font profeſſion d'embraſſer la perfection évangélique, s'engagent par vœux à ſe revêtir de ces armes ſpirituelles & à s'en ſervir d'une manière plus parfaite que le reſte des fidélés. Ainſi j'ai vu dans une Egliſe de S. François un écuſſon avec une croix & deux bras paſſés en ſautoir ſur cette croix, l'un nud & l'autre vêtu de la manche de l'habit de l'Ordre, les deux mains percées, pour marquer les ſtigmates, & ces mots, *Hæc ſunt arma militiæ noſtræ.*

Enfin pour vous délivrer de la peine de me faire pluſieurs demandes ſur ces armoiries des Communautés, je veux vous en dire en divers articles ce que j'en ai pu remarquer.

Des Corps du Clergé, Chapitres, Egliſes Cathédrales, Collégiales & Paroiſſes.

Comme ces Egliſes ont une juriſdiction particulière, elles en portent les marques en leurs armoiries.

L'Eglise d'Embrun, qui est Archevêché, porte un Pallium à côté de la crosse & de la mitre.

L'Eglise de Sens, une croix cantonnée de huit clefs.

L'Eglise de Beauvais, une croix cantonnée de quatre clefs.

L'Abbaye de S. Médard de Soissons, porte pour marque de sa fondation royale & de sa jurisdiction, de gueules à une crosse d'or, & un guidon avec son haste d'argent adossés & accostés de deux fleurs de lys d'or.

Plusieurs Eglises Cathédrales ont retenu pour armoiries la figure de leur Eglise, ou la façade, ou le clocher; celle d'Avignon a un dôme d'Eglise.

Le Chapitre de Saint Just de Lyon, parce qu'il a jurisdiction dans le quartier appellé de S. Just & de S. Irenée, & même sur quelques villages voisins, a pour armoiries le lion des anciens Comtes de Lyon, avec une bordure chargée de besans, qui sont les plaques ou métaux dont on se sert dans les Eglises Collégiales pour les distributions.

L'Eglise de Palerme porte de gueules à l'aigle impériale de deux têtes cou-

ronnées d'or. *Ut Panormitana Ecclesia præ cæteris primaria sit, & dignitatis in temporalibus & spiritualibus primum obtineat locum*, dit le Décret de l'Empereur Fréderic II. né à Palerme, rapporté par Sancetta.

Le Chapitre de Lyon composé de Chanoines Comtes de Lyon, porte un lion & un griffon affrontés, pour marque de ses deux jurisdictions temporelle & spirituelle, le lion est couronné d'une couronne de Comte, pour marque de leur dignité de Comtes de Lyon, & le griffon animal composé moitié aigle, moitié lion, est le symbole des deux parties de cette ville dont un côté étoit de l'Empire qui a l'aigle pour symbole, & l'autre étoit du Royaume dont les anciens Comtes, qui l'étoient aussi du Forez, avoient un lion pour armoiries. Anciennement ce Chapitre faisoit porter en ses processions outre la bannière d'un lion, deux griffons, dont je donnerai les raisons dans l'Histoire de Lyon, quand je parlerai de cet auguste Corps.

Il y a des Chapitres qui ont pris des armoiries par rapport à divers événemens ou diverses circonstances de leur fondation.

Le Chapitre de Langres porte de gueules au gant d'argent, pour avoir eu l'investiture de Roland-pont par Roland neveu de Charlemagne en leur donnant un de ses gants.

L'Eglise de Lisbonne a une barque, sur la proue & la poupe de laquelle sont deux corbeaux en mémoire de la barque qui y porta miraculeusement le corps de S. Vincent, depuis le cap qui a encore aujourd'hui le nom de ce Saint, & qui anciennement se nommoit le promontoire sacré des Algarves. D. Alfonse Henriquez, premier Roi de Portugal, mit ce sacré dépôt dans l'Eglise cathédrale, qui en fit ses armoiries aussi-bien que la ville de Lisbonne. « En » memoria de la nave que anno 1173. » milagrosamente conduxo el divino » cuerpo de san Vincente Martir Pa» tron suyo desde el cabo assi dicho, » entiguamente promontorio sacro del » Algarve, colocada en la Catedral » por el primero Rey D. Alfonso Hen» riquez, dit l'Historien.

Il y a plusieurs Eglises & Chapitres, qui portent à cause des reliques insignes qu'elles ont, des armoiries qui ont rapport à ces reliques.

L'Eglise de Compostelle a pour ar-

moiries le ſépulchre de ſaint Jacques, dont elle prétend avoir le corps.

Des Ordres Religieux.

Il y a pluſieurs ſortes d'ordres Religieux, des Anachorétes, des Moines, des Mendians, des Chevaliers ou Ordres militaires, des Hoſpitaliers, des Clercs réguliers.

Les Chartreux qui ſont anachorétes & ſolitaires, pour montrer qu'ils étoient crucifiés au monde, & que le monde leur étoit crucifié, ont pris un globe ceintré, qui repréſente le monde, & une croix au-deſſus.

Les Carmes & les Dominicains portent un chapé de deux couleurs de leurs habits.

L'Ordre de S. François, deux bras croiſés, l'un de J. C. nud, & celui de S. François vêtu, tous deux avec les ſtigmates aux mains.

La Congrégation de S. Maur, des Religieux Bénédictins, le mot *Pax* dans une couronne d'épines, parce que ſaint Benoît leur fondateur, appaiſa une tentation violente dont il étoit preſſé, en ſe roulant tout nud ſur les épines.

Les Camaldules, qui sont Anachorétes comme les Chartreux, ont retenu une vision de S. Romuald leur fondateur, qui vit ses Religieux comme des colombes qui buvoient dans un calice.

Les Ordres militaires de Chevaliers ayant été institués pour les Croisades & pour la défense des lieux saints, ont porté des croix différentes. Les Templiers une croix noire sur leur habit blanc : ceux de S. Jean de Jérusalem, la croix de S. Jean-Baptiste ou de la banderole de l'Agneau Paschal d'argent sur gueules : ceux de S. Maurice, la croix tréflée que l'on appelle de saint Maurice.

Les Religieux de S. Antoine anciens hospitaliers des Invalides, une crosse ou béquille changée depuis en un tau ou croix potencée.

Les Théatins Clercs réguliers, une croix du Calvaire sur trois monticules, pour avoir commencé leur Congrégation le jour de l'Exaltation de sainte Croix.

Les Peres Minimes ont retenu le mot *Charitas*, distingué par ses trois syllabes l'une sur l'autre dans un écu rayon-

nant, comme un Ange le donna ou le fit voir à saint François de Paule leur Fondateur.

Les Chevaliers du S. Sépulchre, des croix de Jérusalem, marques de leur pélérinage.

Les Confréries ont aussi leurs armoiries ; celle du S. Sacrement a la figure d'une hostie sur un calice, & nous voyons aux processions de la Fête-Dieu cette armoirie attachée aux flambeaux des confrères, & aux grandes torches qui se portent en cette cérémonie. Les Pénitens du Crucifix ont la figure d'un crucifix ; ceux du Confalon portent une croix patée de deux couleurs.

La Confrérie de la Trinité a l'image de la Trinité ; & parce que le Collége de Lyon fut fondé des deniers & des biens de cette Confrérie établie dans l'Eglise de saint Nizier à Lyon, & appliqués à la fondation de ce Collége par le Roi François I. qui ordonna que les biens des Confréries du Royaume, qui étoient mal administrés, fussent convertis à d'autres usages utiles au public, comme sont les Hôpitaux & les Colléges. Symphorien Champier, gentilhomme Lyonnois, habile Méde-

cin, & l'un des Consuls de la ville de Lyon fit faire cette fondation, dont le Collége a retenu le nom de Collége de la Trinité, & pour ses armoiries, l'image du Mystère de la Trinité, que l'on met à la tête des placards, des thèses, des harangues, des énigmes & autres compositions qui se font en ce Collége pour les exercices scholastiques.

Des Nations qui font Corps.

Les Corps des Nations qui trafiquent dans les pays étrangers, retiennent ordinairement pour leurs marques les armoiries de leurs pays. Ainsi la Nation Allemande qui trafiquoit dans Lyon, avoit l'aigle à deux têtes de l'Empire pour ses armoiries : les Florentins, la fleur-de-lys de Florence : les Genois, la croix de saint George : les Parisiens, les armoiries de la ville de Paris ; les Vénitiens, le lion de saint Marc ; les Portugais, les armoiries de Portugal ; les Luquois, les armoiries de leur République, du mot *Libertas* sur une bande.

Les quatre Nations des Arts dans

l'Université de Paris font la même chose ; l'Allemagne a l'aigle, celle de France les fleurs-de-lys, de Normandie les deux léopards, & de Picardie les trois lionceaux.

Toutes les Nations qui trafiquent sur les mers, ont aussi leurs pavillons particuliers qui les distinguent, & ausquels on les reconnoît.

Quelques Communautés jalouses de leur liberté en ont fait leur devise, pour témoigner qu'elles étoient prêtes de tout sacrifier pour un gage si précieux. La République de Luques, qui a sçu la conserver dans un état de peu d'étenduë au milieu d'autres peuples qui ont souvent changé de maîtres, en a fait sa devise propré, portant ce mot, LIBERTAS en caractère d'or, sur une bande. La République de Gènes l'a aussi ajouté à ses anciennes armoiries, & quelques Historiens d'Italie ont remarqué que quand Louis Duc de Bavière se fut fait Empereur, & fut entré en Italie, la ville de Florence & quelques autres crièrent à la liberté, & mirent ce mot dans leurs étendards, même des villes de l'Etat Ecclésiastiques qui vouloient secouer le joug, & se tenir

neutres entre les Guelfes & les Gibelins, dont les uns favorisoient le parti du Pape & de l'Eglise, & les autres celui de l'Empereur.

Ainsi plusieurs causes différentes ont concouru à former les armoiries des Villes. Quelques-unes les ont par concession des Souverains pour récompense de leur fidélité.

Plusieurs Villes du Royaume ont un chef de fleurs-de-lys par concession de nos Rois. Le Roi Charles V. n'étant encore que Dauphin, mais Régent du Royaume, pendant la prison du Roi Jean son pere pris par les Anglois en la bataille de Poitiers, donna à la ville de Pesenas en Languedoc, qui lui avoit été fidelle, un quartier des armoiries du Dauphiné.

La ville de Madrid, qui est le Siége des Rois d'Espagne, a des armoiries triplement parlantes : elle porte d'argent à un ours au naturel rempant contre un amandier de sinople qui se nomme en Espagnol *Madrono*, avec une bordure d'azur chargée de sept étoiles d'or, qui sont les étoiles de la constellation de l'ourse céleste, dite en Latin *Carpentum*; & par le vulgaire nommée le Chariot

Chariot, parce qu'elle en a la figure ; ce qui faisoit allusion à l'ancien mot latin de Madrid, appellé *Mantua Carpentanorum* ou *Carpentanea*. L'Auteur *de la poblacion de España*, dit *las siete estrellas constellacion dicha carro, que alude à giroglifico de la orla.* Cette ville prend en ses titres la qualité de très-ancienne, noble & couronnée ville de Madrid, siége des Rois Catholiques, depuis que Charle-Quint lui donna ces titres d'honneur, avec permission de mettre la couronne royale sur ses armoiries.
» La muy antiqua noble y coronala
» villa de Madrid, silla de los Catho-
» licos Reyes trae escudo timbrado de
» corona, merced de Carlo-Quinto
» junto con el appellido coronada.

La ville de Tolede, qui avoit anciennement pour armoiries deux mondes & deux étoiles, porte à présent la figure d'un Empereur assis sur un trône, avec l'épée nue en une main & un globe impérial en l'autre, & se nomme, *la Imperial Toledo.*

Quelques-unes ont affecté de se distingue par les choses dont elles abondent. *Bourges* en Berri, pays abondant en troupeaux de moutons, en porte trois. *Oullioules* en Provence, près de Toulon,

pays remplis d'oliviers, en porte un. La ville de Vienne en Dauphiné, a pour armoiries un grand orme qui étoit autrefois en une de ſes places publiques, ſur lequel elle met une hoſtie avec un calice, parce que la Fête du ſaint Sacrement y fut inſtituée au temps d'un Concile, & met autour ces mots; *Vienna Civitas ſancta.*

Quelques pays ont retenu les marques de leurs inventions & de leurs découvertes. La Principauté d'Amalfi où fut trouvée l'invention de la bouſſole en a pris une.

Les armoiries équivoques aux noms des Provinces, des Villes & Communautés ſont des plus fréquentes, les Royaumes de Léon, de Caſtille, de Gallice ont un lion, un château & un calice ou coupe couverte; la ville de Retel trois têtes de rateaux: Turin un taureau: Horn en Hollande un cornet. La ville de Rheims qui s'écrivoit Rains ou Raim, un rameau ou branche d'arbre.

Les Villes maritimes out pris des vaiſſeaux, des poiſſons, des ports, des phares & des inſtrumens de navigation, de pêches & de marine, Dieppe un vaiſſeau: Dunkerque un

dauphin : Enchuſes des harengs.

Le pays de Querci dont Cahors eſt la capitale, ſituée ſur une rivière, porte de gueules au pont à cinq arches d'argent ſur une rivière d'azur, des tours élevées ſur le pont, & chacune ſurmontée d'une fleur de lys d'or.

Châtillon ſur Seine en Bourgogne, porte de gueules au château à quatre tours crenelées d'argent, maçonnées de ſable.

Semur en Auxois, d'azur à la tour d'argent chargée d'un petit écuſſon de Bourgogne ancien ; c'eſt ſon ancienne tour.

Pluſieurs villes en Hollande ont des paux, des faſces & des bandes pour marquer leurs canaux, des ſautoirs pour repréſenter leurs digues.

Si nous recherchons les cauſes de ces marques de diſtinction que les Communautés ont choiſies, je veux dire du choix qu'elles ont fait de certaines figures, nous en trouverons autant de différentes que j'en ai remarqué autrefois, à l'égard des armoiries de la nobleſſe : car il y en a qui ſont des conceſſions des Princes & des Souverains ; comme celles de la ville du Havre de Grace, qui ſont une ſalé-

mandre & des fleurs-de-lys, parce que François I. ayant donné à cette ville naissante les droits de communauté, lui donna en même tems sa devise de la salamandre & les fleurs-de-lys.

Les pays de bois, de forêts, de montagnes ont des arbres, des animaux sauvages, des montagnes, des rochers: la ville de Pignerol, bâtie en un pays de montagnes couvertes des pins qui lui ont donné son nom, en a un pour support de ses armoiries d'argent à trois fasces de sable attachées à un pin. La ville de Vannes en Bretagne, à cause du château de l'Hermine & de la devise de ses anciens Ducs, porte de gueules à une hermine au naturel, accolé d'un mantelet d'hermine doublé d'or voltigeant sur son corps.

Les villes qui portent les noms de quelques Saints, ou qui en ont les reliques, ou des Eglises cathédrales qui leur sont dédiées ou à quelques-uns de nos mystères, en ont retenu les marques, les symboles, les instrumens de leur matière ou d'autres signes qui en marquent les emplois, les miracles, la sainteté. S. Quentin en Picardie, a le buste de ce saint Martyr, avec deux gros cloux sur ses épaules, instrumens

de son martyre. L'Abbaye de S. Benigne de Dijon, deux lances d'or en sautoir, la pointe ou fer d'argent : surmontées d'un madrier, instrumens du martyre de ce Saint.

L'Abbaye de saint Denis en France, porte un clou de la Passion entre trois fleurs-de-lys, parce qu'elle a une partie de l'un de ces cloux. Saulieu en Bourgogne, une épée, dont S. Andoque son patron fut décolé. La ville de Lima au Pérou, dont les Espagnols se mirent en possession le jour de l'Epiphanie ou des Rois, trois couronnes & l'étoile qui conduisit ces Mages. S. Jean de Maurienne, un bras de S. Jean-Baptiste, dont elle a un des doigts. Le Chapitre de Besançon, de S. Jean & de S. Etienne, l'aigle du symbole de l'Evangéliste, & un bras des reliques du Martyr. Venise qui est sous la protection de saint Marc, le lion aîlé, symbole de cet Evangéliste.

Plusieurs villes ont pris une croix pour leurs armoiries pour diverses raisons. Les villes maritimes, parce qu'elles la portent en leurs pavillons de vaisseaux. Marseille a une croix d'argent sur azur ; Toulon une croix d'or. Quoique la ville d'Ambrun ne

ſoit pas ville maritime, toutefois parce qu'elle eſt la capitale des Alpes maritimes, elle a les mêmes armoiries que Marſeille.

Une autre raiſon de ces croix ſont les guerres que les villes d'Italie ſe faiſoient les unes contre les autres durant les factions des Guelfes & des Gibelins ; celles qui étoient des Guelfes & qui tenoient pour le Pape, regardoient ces guerres comme une eſpéce de guerres ſaintes, parce que les Papes publièrent des croiſades contre celles qui tenoient pour les Empereurs. Elles avoient des chariots tirés par des bœufs, ſur leſquels étoit élevé un grand mât, auquel étoit attaché le pavillon ou l'étendard de la ville, autour duquel toutes les troupes ſe rangeoient & ſe rallioient, parce que quand ce char étoit pris, on ſe tenoit pour vaincu.

Les Portugais, les Eſpagnols & les Hollandois, ont donné des armoiries aux Provinces, aux villes, aux habitations & aux compagnies qu'ils ont dreſſées pour le commerce des Indes. Les Iſles Canaries ont une mer & cinq iſles, trois mouvantes du flanc ſeneſtre de l'écu, & deux du flanc dextre en oppoſition ou échiquier.

Les Isles Orientales ont un vaisseau entre deux colomnes avec ce mot *plus ultra*, sur le vaisseau dans un liston volant entrelassé aux colomnes, & un petit écusson de Castille & de Léon en chef.

Les Isles Occidentales un coupé de...: à la sphère d'or sur les armoiries de Portugal.

Quelques Empereurs, quelques Rois de Danemarck & quelques Rois de Suéde ont mis dans leurs sceaux & dans leurs monnoies un cercle des armoiries de leurs Provinces, ou de leurs villes principales autour de leurs armoiries: & dans leurs funérailles on a coûtume de porter autant de bannieres différentes, qu'ils ont de Royaumes, de Provinces & de grands fiefs. Cela s'est pratiqué pour les Ducs de Lorraine, comme on peut voir en la relation des funérailles de Charles II. Duc de Lorraine.

Ce sont ces armoiries de Communautés que les Hérauts portent sur leurs cottes d'armes, avec les noms des Provinces, Etats & Communautés qu'ils représentent.

Les Chevaliers Teutoniques mettent ordinairement les armoiries de leurs

maiſons au milieu d'un écuſſon de celles de l'Ordre au cœur de la croix.

Les Abbés en Allemagne accolent ſouvent à l'écu de leur famille celui de leurs Abbayes, à quoi les Electeurs eccléſiaſtiques ne manquent jamais pour celles de leurs Egliſes qui ſont la marque de leur dignité. Les Evêques Princes font auſſi la même choſe.

La plûpart des grandes Confréries font porter aux convois funébres des confrères, des flambeaux avec des écuſſons ou cartouches des armoiries de la Confrérie.

Nos Parlemens n'ont d'autres armoiries que celles du Roi, qu'ils font mettre dans leurs placards, dont ils ſcellent leurs Arrêts, & qu'on voit dans leurs jetons, où ils ajoutent ſeulement quelques légendes différentes, auſſi-bien que les Chambres des Comptes, le grand Conſeil, & quelques Cours ſubalternes.

La Chambre des Communes du Parlement d'Angleterre a ſes armoiries d'une maſſe & d'une clef. Les Conſeils d'Eſpagne ont les leur, celui de l'Inquiſition a une croix avec une branche de laurier d'un côté & une épée de

l'autre. Celui de la Cruzada une croix potencée & une bordure: celui des Indes les deux colomnes de la devise de Charles-Quint sur une mer avec un vaisseau entre-deux, & ces mots, *plus ultrà*, un petit écusson de Castille & de Leon au dessus.

Les Armoiries des Communautés accolées & écartelées.

Comme plusieurs Communautés ecclésiastiques & séculières ont des Chefs, des Seigneurs & des Souverains qui les gouvernent, plusieurs de ces Chefs, de ces Seigneurs & même de ces Souverains, font gloire de joindre aux armoiries de leurs maisons celles de ces Communautés pour marquer leur supériorité. Tous les Rois électifs le pratiquent ainsi, parce que les Royaumes ausquels ils sont appellés ont leurs armoiries propres, sur lesquelles ils placent celles de leurs maisons. Ainsi Henri de Valois, étant Roi de Pologne, mit les armoiries de France en cœur de l'aigle de Pologne. Les Rois Sigismond, Uladissas, Casimir, Michel Coributh, & Jean Sobieski ont fait la même chose. La Maison d'Au-

ries, qu'elle place sur l'estomac de l'aigle à deux têtes de l'Empire.

Nos Pairs Ecclésiastiques ont longtems écartelé leurs armoiries avec celles de leurs Eglises ou Pairies.

Quelques Cardinaux tirés des Ordres Religieux écartélent les armoiries de leurs Maisons, de celles de leur Ordre. Le Cardinal Bona qui avoit été Feuillant, écarteloit de celles de Cisteaux.

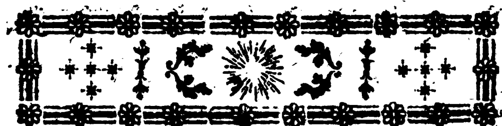
Quelques autres Cardinaux de l'Ordre de S. François & de l'Ordre de S. Dominique, ont porté en chef sur leurs armoiries celles de leur Ordre.

Les grands Maîtres de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem écartélent des armoiries de l'Ordre, les Commandeurs les mettent en chef.

Quelques Chanoines réguliers de l'Abbaye de S. Victor de Paris, ont porté en chef les armoiries de l'Abbaye qui sont un rai pommeté & fleuronné.

Les Comtes de Lyon font servir de supports aux armoiries de leurs maisons le lion & le griffon du Blason de leur Eglise.

Fin de la Matière.



TABLE

DES NOMS DES MAISONS dont les Armoiries sont contenues en cet Ouvrage.

A.

E

F

G

La

M

Q

R

S

T

V

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *la nouvelle Méthode raiſonnée du Blaſon*, par le Pere MENESTRIER, dont j'ai cru qu'on pouvoit permettre la réimpreſſion. A Paris ce ſeptiéme Avril mil ſept cent quarante-ſix.

LALLEMAND.

PRIVILÉGE GÉNÉRAL.

N°. 1470.

LOUIS, PAR LA GRÂCE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre Amé BRUYSET PONTHUS, Libraire à Lyon, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire réimprimer & donner au Public un Livre qui a pour titre: *Méthode du Blaſon, par le Pere* MENESTRIER, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos

Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A ces Causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire réimprimer ledit Livre autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire de réimpression étrangere dans aucun lieu de nôtre obéissance, comme aussi de réimprimer ou faire réimprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chaçun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Régistre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que la réimpression dudit Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier &

beaux caractères, conformément à la feüille imprimée, attachée pour modéle sous le contre-scel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. qu'avant de l'exposer en vente, l'imprimé qui aura servi de copie à la réimpression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur De la Moignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur De la Moignon, & un dans celle de de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur De Machault, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Exposant ou ses ayant cause, pleinement & paisiblement sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Sécrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Com-

mandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce réquis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes réquis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles le 17. jour du mois de Mars l'an de grace mil ſept cent cinquante-cinq & de notre régne le quarantiéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

PERRIN.

Régiſtré ſur le Régiſtre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 516. fol. 402. conformément aux anciens Réglements, confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris le 25. Avril 1755.

DIDOT, Syndic.
